ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 4P4P %

gle

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

CONFÉRENCES

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint Louis, 46, au Marais

Digitized by Google

CONFÉRENCES

SUR

LA RÉDEMPTION

PRÊCHÉES A GENÈVE

PAR J. MARTIN

PASTEUR

PARIS

A B. CHERBULIEZ ET Cie, LIBRAIRES

PLACE DE L'ORATOIRE, 6

GENÈVE, MÊME MAISON

M DCCC XLVI

Digitized by Google

Digitized by Google

651
M381co
V.1

PREMIÈRE PARTIE

L'EXPIATION

Digitized by Google

LE PÉCHÉ

Digitized by Google

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LE PÉCHÉ

Le monde entier est plongé dans le mal. (I. Jean v, 19.)

Mes Frères,

Le but de ces Services que notre Église fonda, il y a peu d'années, sous le nom de *Conférences* (et dont nous commençons ensemble aujourd'hui une nouvelle série), le but, dis-je, de cette institution fut de permettre de traiter dans nos temples des sujets religieux, d'une manière plus complète et plus approfondie que cela n'est possible dans les sermons ordinaires. C'est donc surtout de l'instruction, je le reconnais, que l'on a droit de s'attendre à rencontrer ici.

Mais quelle espèce d'instruction? ai-je dû me demander en abordant la tâche qui m'est confiée. Certes, me suis-je dit, ce n'est pas une instruction

sèche et abstraite. Ce n'est pas même cette instruction qu'on pourrait appeler *scientifique*, et qui, n'ayant qu'un rapport éloigné avec la vie chrétienne, sert bien moins à sanctifier les âmes qu'à satisfaire une curiosité plus ou moins louable de l'esprit. Pour de telles vues et de tels besoins, quelque légitimes qu'ils puissent être d'ailleurs, ce n'est pas sans doute à cette chaire qu'on voudrait s'adresser, mais à des livres ou aux écoles instituées dans ce but.

Cette observation me parut devoir me guider, non-seulement pour le choix des sujets de Conférences, mais pour la manière même de les traiter et de les développer. Je reconnus, en effet, que si les développements de ce genre de discours peuvent sortir parfois, peut-être, du domaine habituel de la prédication, ils ne doivent pas cesser pour cela d'être mis, autant que possible, à la portée du plus grand nombre. Dès que la maison de Dieu s'ouvre aux fidèles, le jour du Seigneur, pour y célébrer un culte, ne doit-on pas avoir devant les yeux cet ordre de saint Paul : « *Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un a-t-il un* » *discours ou une instruction ou une interprétation à* » *prononcer? que tout se fasse pour l'édification. J'ai-* » *merais mieux,* ajoute-t-il, *ne dire dans l'Église que*

» *cinq paroles en me faisant entendre pour instruire* » *les autres, que d'en dire dix mille dans une langue* » *qui ne serait point comprise*[1]. » Mes frères, me conformer à cette règle de l'Apôtre, c'est mon devoir, mais c'est aussi mon vœu, mon désir le plus sincère. J'apporterai donc toute mon attention, tous mes soins à ce que, même les moins instruits d'entre mes frères, puissent trouver toujours dans ces services spéciaux quelque aliment pour l'édification de leur âme; et lorsqu'il m'arrivera de ne pas réussir, souvenez-vous-en, ce n'est ni ma volonté ni mes efforts, mais mon impuissance seule que vous devrez en accuser.

Je me suis demandé ensuite quel sujet j'offrirais cette année à vos méditations. Plusieurs se présentaient, soit dans l'histoire du Christianisme, soit dans ses preuves, soit dans ses principes ou sa morale, soit dans ses rapports généraux avec les sociétés humaines; et cependant, malgré l'intérêt, l'importance même, des divers points de vue qui se succédaient devant moi, une pensée involontaire m'arrêtait toujours et me les faisait ajourner. Appelé à monter six fois dans cette chaire (si Dieu m'accorde d'aller jusqu'au bout), à prêcher ainsi, durant tout un hiver, à la

[1] I Cor. XIV, 19, 26.

même réunion d'êtres immortels, une voix secrète semblait me crier à chaque choix que j'allais faire : « Ministre de Jésus-Christ, n'as-tu pourtant rien » de plus pressant à leur dire ? Sais-tu combien » de tes frères, dans cette assemblée que le Sei- » gneur place momentanément devant toi, ne » connaissent point encore tout le conseil de Dieu » à leur égard ? Et sais-tu combien d'entre eux » vont être appelés, ou par l'épreuve ou par la » maladie ou par la mort, avant qu'une autre » occasion te soit donnée de leur parler, peut- » être même pendant le cours de celle-ci ? L'a- » venir n'est pas à toi, le présent t'appartient à » peine ; hâte-toi donc vers l'essentiel, tandis que » tu le peux. » Et je me sentais entraîné pas à pas vers cette question, la question des questions : *Que faut-il faire pour être sauvé ?* Voilà, mes frères, comment j'ai été conduit à venir vous prêcher la Rédemption, c'est-à-dire, à vous montrer le seul chemin que l'Évangile de Dieu vous ouvre vers le Ciel.

Chrétiens, qui comptez suivre ces exercices religieux, ce n'est donc pas l'importance du sujet qui nous fera défaut. Dieu veuille que ce ne soient pas non plus votre attention sérieuse, votre sincérité, votre foi. — Et quant au serviteur chargé

de porter la parole, il n'a pas attendu à ce moment pour s'effrayer de la grandeur de sa tâche, et pour élever en haut une prière pleine de supplications et de crainte. Une seule chose le rassure : c'est que Dieu ne fait pas dépendre le salut des âmes de la faiblesse du vermisseau qui parle dans son temple, mais des dispositions de ceux qui écoutent; et avant tout, de sa grâce, toujours prête à descendre sur celui qui l'implore. — Puisse-t-elle donc descendre sur nous, cette grâce divine, et nous accompagner dans l'étude chrétienne que nous allons faire. Puisse-t-elle nous conduire tous ainsi à Celui qui seul *est le Chemin, la Vérité et la Vie*[1]. Amen.

I. Exposition du sujet.

Pourquoi Jésus-Christ est-il venu sur la terre? — Pourquoi Celui qui est appelé la *Parole faite chair*[2], Celui qui n'est point une créature, mais, selon l'Évangile, *l'image empreinte de Dieu*, *la splendeur de sa gloire*[3], *Celui en qui réside corporellement toute la plénitude de la Divinité*[4], pourquoi le *Fils Unique* a-t-il quitté *la gloire dont il jouissait*, nous dit-il lui-même, *dans le sein du Père avant que*

[1] Jean XIV, 6. — [2] Jean I, 14. — [3] Héb. I, 3. — [4] Col. II, 9.

le monde fût[1], pour venir ici bas *revêtir la forme d'un serviteur*[2], pour y être méconnu, outragé, pour y souffrir et y mourir sur une croix?

Était-ce *uniquement* pour avoir l'occasion de nous parler de la part de Dieu, de nous annoncer de sublimes vérités jusqu'alors imparfaitement connues, et des préceptes moraux plus purs et plus saints encore que ceux de l'Ancien Testament? — Si c'est là le seul motif qui a déterminé la venue du Christ sur la terre, j'avoue qu'il m'est difficile de comprendre le rapport qu'il y a entre cette venue et son motif. J'avoue qu'il m'est difficile de comprendre cet ébranlement inouï de toutes les puissances des Cieux, pour n'aboutir qu'à la composition d'un recueil assez peu étendu de vérités et de préceptes; recueil qui, tout admirable et divin qu'il soit, pouvait être évidemment aussi bien composé et annoncé par un prophète ordinaire du Très-Haut, par des envoyés ou des apôtres inspirés. Que dis-je?... qui l'a été en effet, car Jésus n'a rien écrit, et ses discours même n'occupent qu'une place comparativement très-petite dans ce Livre. Réduire donc le rôle du Rédempteur à n'être qu'une simple mission, ce n'est pas, il me semble, sa-

[1] Jean I, 18; XVII, 5. — [2] Phil. II, 7.

tisfaire la raison ; au contraire. Et l'on pourrait ajouter qu'un tel système conduit inévitablement à rabaisser la personne du Christ, à détrôner le Fils de Dieu. Cette considération est grave; mais, pour le moment, il me suffit de rappeler que l'Évangile parle bien différemment et qu'il assigne un tout autre but à la venue du Seigneur. Selon cet Évangile, ce ne sont pas seulement des paroles que le Christ est venu dire, c'est surtout une œuvre qu'il est venu faire, parce que seul il pouvait la faire. *Je suis venu chercher et sauver ce qui était perdu* [1].

C'est cette œuvre du Christ qui s'appelle la *Rédemption*, c'est-à-dire le rachat, la délivrance, le salut de l'humanité. Et la Rédemption remplit l'Évangile, ou plutôt l'Évangile c'est la Rédemption. S'il est autre chose, il n'est qu'un livre de morale... sublime, mais désespérante. — Or, comme toutes les œuvres de Dieu, c'est-à-dire comme toutes les manifestations de ses divins attributs dans le monde physique et intellectuel, la Rédemption présente aux regards de l'homme deux faces opposées, deux pôles contraires; c'est là, vous le savez, le caractère merveilleux, mais constant, de tout ce que nous pouvons entrevoir

[1] Luc XIX, 10.

ici-bas de l'infini. Par la Rédemption, en effet, Christ nous délivre de *la peine du péché* et Christ nous délivre de *l'empire du péché*. L'une de ces faces regarde le passé du pécheur, l'autre son avenir; l'une c'est le pardon, l'autre c'est la sanctification. Ces deux parts sont *une*, sans doute, aux yeux de Dieu, pour qui il n'y a point de temps; elles ne sont successives que pour la vue des faibles mortels.

J'avais pensé d'abord étudier avec vous l'œuvre tout entière. Mais c'est une œuvre divine: plus on la contemple, plus elle grandit; plus le regard s'étend, plus l'horizon s'éloigne; et j'ai compris bientôt que, dans les six discours que j'avais à vous adresser, c'est à peine si je pourrais vous offrir l'esquisse suffisante d'une moitié de cet immense sujet. Je le regrette sans doute, mais puisque cette division devenait nécessaire, je me suis réjoui, je l'avoue, de ce que, des deux parties de la Rédemption, la première qui se présentât, ce fût le pardon. Hélas! n'est-ce pas en effet celle qui est pour nous la plus urgente à saisir et à nous appliquer, pauvres pécheurs qui sommes ici, et que quelques jours seulement séparent du jugement qui deviendra pour nous l'*immuable* éternité?

Ainsi donc, mes frères, l'unique question que je viens traiter avec vous est de savoir comment nous pouvons obtenir le pardon des péchés. — A cette question, l'Évangile répond. Il nous apprend ce que seul il pouvait nous apprendre : c'est qu'en effet un moyen de pardon pour l'homme a été déterminé dans le conseil de Dieu; et ce moyen de pardon, il en fait le grand but de la Révélation et le grand objet de notre foi. Le voici : *Christ a expié les péchés des hommes*, c'est-à-dire, il a porté à leur place la peine qu'ils avaient méritée. L'Évangile ajoute que le pardon, fruit de cette expiation, est continuellement *offert* à tous, et qu'il est continuellement *accordé* à ceux qui le réclament du fond du cœur et avec le désir sincère de vivre désormais avec Dieu. On s'en saisit donc par la Foi; car le pécheur ne le mérite point avant de l'obtenir : il ne le pourrait. Aussi l'Écriture appelle ce pardon, *un pardon gratuit, une grâce*. La foi même au Rédempteur n'est pas un mérite, c'est un besoin.—Voilà la grande doctrine de l'Évangile, celle à laquelle toutes les autres se rapportent, le Pardon par la Croix. Cette doctrine a soulevé, dans tous les temps, les répugnances et même les mépris du monde; *elle a été scandale aux Juifs et folie aux Grecs.*

Mais, ajoute saint Paul, *il a plu à Dieu de sauver par la folie de la croix ceux qui croiraient*; car *la sagesse de ce monde n'est que folie devant Dieu*[1].

O vous qui êtes maintenant dans ce temple, acceptez-vous votre pardon par l'Expiation du Christ, ou ne l'acceptez-vous pas? Si vous l'acceptez, venez vous réjouir et vous fortifier en contemplant de nouveau les merveilles de la grâce, en revoyant les témoignages qui attestent que votre Dieu a bien réellement *effacé l'acte dont les ordonnances vous étaient contraires, et l'a annulé en l'attachant à la Croix*[2]. Si vous ne l'acceptez pas, venez cependant écouter et juger nos motifs, afin que, comme il convient à des hommes sincères et intelligents, ce ne soit pas sans examen que vous résolviez une question si vitale pour vous. A la veille de paraître devant le tribunal de votre Juge, préparez-vous du moins cette réponse : qu'il vous a été impossible de croire. Et il pèsera, dans sa souveraine justice, si vous ne l'avez pas pu ou si vous ne l'avez pas voulu.

Direz-vous peut-être en vous-mêmes que c'est *de la théologie* que je viens vous occuper ici? Oui, certes, c'est de la théologie; et de quoi donc vous occuperais-je? Ce mot signifiant la science de

[1] I Cor. I, 23; III, 19. — [2] Col. II, 14.

Dieu et de nos rapports avec Dieu, vous ne pouvez songer à votre âme et à votre avenir, vous ne pouvez ni vous résoudre à prier ni demander quoi que ce soit, sans faire de la théologie; et en ce sens, nous en ferons ensemble, s'il plaît à Dieu, et sur un sujet bien grave assurément, puisqu'il s'agit de votre salut. Mais si vous entendiez par ce mot des subtilités, des arguties, des luttes sur des questions inutiles et une science vaine, soyez-en certains, mes frères, mon dessein n'est pas de vous occuper de cette théologie-là; et Dieu me préserve de la porter jamais dans cette chaire. — Au reste, voici la marche que je compte suivre.

J'établirai d'abord que nous sommes tous pécheurs; c'est la base de la Rédemption.

Je prouverai ensuite que Dieu ne peut rester indifférent à la violation de la Loi morale, et que l'homme n'ayant aucun moyen de satisfaire par lui-même, il se trouve nécessairement sous la condamnation.

Puis je ferai voir que cette opinion même fut toujours générale dans l'humanité, et que les sacrifices païens en sont la preuve, comme ils sont aussi peut-être un pressentiment ou l'écho d'une promesse.

Après avoir marché jusque-là sur une voie presque indépendante de la Révélation, je prendrai la Parole de Dieu, et je montrerai l'Expiation par la Croix annoncée et préparée dans l'Ancien Testament, accomplie et prêchée dans le Nouveau.

Cela établi, j'examinerai si la Raison a des droits réels à se soulever contre ce grand Mystère et à le condamner.

Enfin, je montrerai que ce Mystère répond, au contraire, aux besoins les plus profonds et les plus saints de la conscience de l'homme.

Ainsi, LE PÉCHÉ, LA CONDAMNATION, LE SACRIFICE, LA CROIX, LA RAISON, LA CONSCIENCE, voilà les six perspectives sous lesquelles nous envisagerons successivement l'Expiation du Christ. Ce sont comme six rayons de lumière qui, convergeant au même point, éclaireront pour nous la scène du Calvaire.

Mais peut-être ici, mes frères, quelques-uns de vous seront-ils tentés de m'adresser un reproche bien différent de celui que je supposais tout à l'heure, c'est d'avoir la prétention de soumettre à la raison le Mystère de la croix, de l'enfermer dans les bornes de la pauvre intelligence humaine. A Dieu ne plaise que j'y songe! je sais trop

que c'est impossible. Comment *l'homme sonderait-il les hauteurs des cieux?*[1] Comment son esprit pénètrerait-il ce que les *anges mêmes souhaitent de voir jusqu'au fond?*[2] Non; et il n'y a, à vrai dire, pour nous, qu'un motif réel et suffisant de croire à la Rédemption, c'est que la Bible l'enseigne. — Mais ce que je crois en même temps, c'est que la raison et l'expérience bien consultées conduisent, non pas à pénétrer le Mystère, mais à en comprendre la grandeur et la nécessité, surtout à y reconnaître des marques magnifiques de la sagesse et de la bonté du Très-Haut. — C'est le but que j'essayerai d'atteindre dans le travail que j'entreprends.

II. Le péché dans l'humanité.

Parler de Rédemption, c'est-à-dire de rachat, de délivrance de l'humanité, c'est supposer que l'humanité n'est pas ce qu'elle doit être, c'est dire qu'il y a en elle quelque principe de désordre, quelque mal, qu'il devient nécessaire de détruire. — Faire intervenir pour cela une expiation divine, c'est déclarer que ce désordre et ce mal sont profonds, et irremédiables par les seules

[1] Job XI, 7, 8. — [2] I Pierre I, 12.

forces humaines. Or telle est, en effet, la base de la Rédemption chrétienne; c'est le péché enraciné dans l'homme. — Aussi celui qui refuse d'admettre la Rédemption est conduit par cela même à nier le péché, ou du moins à s'efforcer de l'affaiblir; et celui qui ne reconnaît pas et ne sent pas le péché est conduit par cela même à nier la Rédemption, ou du moins à s'efforcer de l'affaiblir. Ces deux idées ou plutôt ces deux faits sont intimement liés; dans la pratique comme dans la théorie, l'un mène à l'autre. C'est pour cela que je dois commencer par établir la réalité du péché dans l'homme.

Je pars d'abord d'un principe qui est un axiôme, c'est que Dieu est saint, qu'il ne peut vouloir le mal, et que, par conséquent, il n'en est point l'auteur. — Je reconnais qu'immédiatement après ce principe pourrait se présenter la question de l'origine du mal; question redoutable et insoluble par la seule pensée humaine, abîme sans fond, au bord duquel ont chancelé les plus puissantes intelligences de l'antiquité comme des temps modernes, et où les téméraires qui l'ont voulu sonder n'ont su trouver que Dualisme, Panthéisme ou Athéisme. Les plus sages s'en étaient reculés en frémissant. Mais mon inten-

tion n'est pas d'aborder ce terrible problème ; le traiter, même au point de vue chrétien, m'entraînerait trop loin de mon sujet, qui, du reste, n'en réclame pas absolument la solution. Le fait seul me suffit. Y a-t-il, oui ou non, un profond désordre moral dans l'humanité ? Ou, si l'on veut, et sous une forme plus précise : Nous est-il possible d'admettre que l'homme soit tel qu'il est sorti des mains de son Créateur, tel qu'un Dieu saint l'a voulu ? J'en appellerai à l'expérience universelle et à votre sentiment intime pour vous faire résoudre cette question.

Dans ce but, nous devrions d'abord nous saisir du flambeau de l'histoire, et, nous reportant au commencement des âges, suivre les traces de la race humaine sur ce globe. Mais vous savez ce que nous montrerait ce flambeau. Que sa lumière soit vive ou obscure, ses reflets ne se projettent que sur une succession presque continuelle de crimes et de douleurs. Tyrannies, révoltes, conquêtes, servitudes, massacres, trônes et peuples qui s'écroulent, se vendent ou se perdent par la violence, la perfidie ou la débauche... ôtez cela de l'histoire, que lui restera-t-il ? Elle apparaît vraiment comme un fleuve de sang, de larmes et de fange, qui coule au travers de toutes les na-

tions de l'antiquité, pour aboutir enfin dans cette mer infecte de la grande corruption Romaine; corruption dont il est malséant de sonder les profondeurs, et qui pourtant couvrit de ses flots le monde alors connu. A cette époque, il est vrai, on voit surgir des peuples nouveaux, jusqu'alors ignorés, et qui s'élancent des extrémités du Nord par innombrables essaims. Ne viendraient-ils pas peut-être purifier cette terre corrompue et y ramener le règne des vertus? Voyez-les. Ils s'avancent en rugissant, le cœur plein de rapine, le fer et le feu dans les mains. Tout tombe, tout disparaît devant eux, les arts, les sciences, les villes, les temples, les femmes, les enfants... et quand ils s'arrêtent, il n'y a plus que le désert et la nuit. Nuit profonde et lugubre, d'où ne sort de temps à autre que le cri rauque de la passion ignoble qui s'assouvit, ou que la forme d'une hache qui se lève. Mais c'étaient là, dites-vous, des bêtes farouches échappées des antres des forêts! Non, c'étaient nos pères. — Tel fut l'ancien monde et sa fin. Etait-ce là l'homme tel qu'un Dieu saint et bon l'a voulu?

Mais quittons ces civilisations détruites. Rapprochons-nous de la nature, comme on disait jadis; peut-être y trouverons-nous l'image de

Dieu mieux conservée dans l'humanité. Suivons donc ces voyageurs qui visitent les tribus de l'Afrique, les plateaux de l'Asie ou les îles de l'Océan. — Ne vous est-il jamais arrivé, mes frères, en lisant leurs récits, en voyant ces sanglantes et brutales superstitions, ce mélange hideux de férocité, de perfidie, d'infanticides, de luxure, et de misères si odieuses qu'elles feraient presque envier le sort des animaux, ne vous est-il jamais arrivé de laisser tomber le livre, et de vous écrier avec une amère douleur : Mon Dieu ! est-ce donc là l'homme tel qu'il est sorti de tes mains?

Mais entrons dans le monde chrétien ; nous trouverons là des différences ! Oui, certes ; et des différences aussi grandes que le Christianisme puisse les faire, quand son esprit a pénétré dans quelques cœurs et ses formes dans la masse, mais pas plus. — Voyez le moyen âge. Les seigneurs, prêtres ou laïques, foulant aux pieds leurs vassaux, déshonorant les familles et abreuvant de mépris, d'oppression et de misère, ces populations qu'ils se disputent à main armée comme de vils troupeaux. Le brigandage, disent les historiens, était alors la vie commune. Quelquefois, il est vrai, les malheureux opprimés parviennent à s'entendre et à se soulever. On res-

pire, la justice va renaître! Que font-ils? Pis que leurs oppresseurs! Oui, comme presque toujours en pareil cas (ce qui est affreux à dire), les rôles changent et le spectacle est le même. — Mais du moins, la loi morale ne reprendra-t-elle pas son empire, quand les peuples seront émus par quelque noble principe, par un mobile religieux, par exemple? Suivez ces immenses colonnes d'hommes de tout rang et de tout âge, qui, la croix sur l'épaule, vont à la conquête du tombeau du Christ. Leur corruption épouvante; et c'est par leurs excès, leur avarice, leur libertinage et leurs propres trahisons, qu'ils périssent par centaines de mille! L'Église même, l'Église qui se dit *l'Épouse de Jésus-Christ*, se livre aux plus honteux désordres, verse des flots de sang, remplit ses innombrables cachots de victimes et de tortures, et marche au pouvoir en ayant parfois à sa tête des hommes dont la vie fait frémir... et rougir!

Mais venons aux temps modernes, venons à notre époque. Grâce au progrès des lumières, si ce n'est de la piété, l'homme aura peut-être changé, et nous le verrons enfin tel que Dieu l'a créé, tel qu'un Dieu saint l'a voulu. Laissons de côté les guerres civiles, la corruption des cours,

les erreurs et les misères des peuples; disons-le: oui, la civilisation moderne a fait immensément pour assurer la moralité, l'ordre et la paix des sociétés. Voyez, en effet, que d'ingénieuses précautions. Partout des multitudes de lois, des tribunaux, des prisons, des bagnes, des échafauds, et la force armée pour garantie. Quoi donc! c'est à ce prix que vous conservez l'ordre et la justice? Quel enseignement en découle?... Et cependant, avec tout cela, chaque année apporte fatalement son contingent de crimes, et une impitoyable statistique publie de toute part qu'ils augmentent! — Mais faites mieux; fondez des institutions et des écoles, instruisez les générations encore pures, prenez-les dès l'enfance pour leur inculquer plus sûrement des principes de sagesse, de piété, de charité. Puis rompez seulement les liens de la contrainte, laissez pousser le cri provocateur aux passions haineuses et charnelles, et vous verrez peut-être vos populations si bien moralisées se soulever tout à coup comme une mer furieuse, renverser l'ordre, la justice, la propriété, la famille et Dieu même, donner enfin le spectacle qui épouvanta l'Europe il y a cinquante ans. Que dis-je! aux sourds grondements de la foule, aux projets et aux

menaces qui se trahissent, aux symptômes qui éclatent sur tant de points à la fois, de nos jours mêmes la société tremble sur sa base, et redoute une explosion pareille ou plus terrible encore!... Est-ce donc là l'homme tel qu'un Dieu saint l'a voulu? — Si peu, que vous-mêmes, dans la vie ordinaire, vous croyez toujours au mal. Et malheureusement telle chute inattendue, tel secret de famille découvert, telle vie honorable subitement démentie, viennent trop souvent vous donner raison. Ces faits déplorables semblent parfois s'accumuler pour rendre irréfragable la terrible accusation que portent contre l'homme, non pas les gens de la Bible, il ne s'agit pas d'eux en ce moment, mais les gens du siècle, les mondains, qui rient quand on parle de dévouement pur et de vertu, qui expliquent toute action par l'intérêt, et proclament que, dans toutes les classes, tout s'achète et tout se vend.

Eh bien! moi, je ne vais pas jusque-là! Quelque effrayant spectacle de corruption que l'humanité présente (et l'esquisse que j'en ai faite en donne à peine l'idée), on trouve pourtant en elle des débris de l'image divine, assez nombreux et assez éclatants, Dieu soit loué! pour attester sa primitive splendeur. Oui, partout, même dans

les peuples et dans les temps les plus corrompus ou les plus barbares, on voit jaillir parfois comme des éclairs de grandeur et de sublime vertu. Si bas qu'elle soit tombée, l'âme humaine a conservé l'instinct moral, l'instinct du beau et du bien... et c'est à cela même qu'elle sent et qu'elle mesure sa chute. — Mais, que le mal l'emporte infiniment sur le bien, que l'équilibre soit rompu, qu'une inclination profonde entraîne au péché toute la race d'Adam, qui pourrait le nier? Quelques esprits légers ou systématiques peut-être? Eh! que peut valoir leur assertion contre l'autorité universelle des faits, et contre ce témoignage de tous les penseurs sérieux, moralistes, poëtes ou philosophes, qui, en tout temps et en toutes langues, proclament et déplorent cette triste vérité?

III. Le péché dans chaque homme.

Quelque incomplet et affaibli que soit ce tableau (ce que savent parfaitement et ce qu'attesteraient au besoin tous ceux qui connaissent l'histoire), ce que je viens de rappeler suffit pourtant, ce me semble, pour faire comprendre à tous la profondeur de la misère morale de

l'humanité, et par conséquent, la nécessité pour elle d'une Rédemption. Je puis donc considérer cette première partie de ma tâche comme terminée?—Non, mes frères, non, car le plus difficile me reste à faire. Pourquoi? C'est que je n'ai rien gagné encore sur celui qui dit : Oui, le monde est corrompu, l'homme est profondément méchant et pécheur, mais moi, je ne le suis pas! — Et ces paroles, combien de fois les ai-je entendues dans vos maisons! Et si cela se pouvait, combien peut-être qui les feraient entendre dans ce temple!

Vous n'êtes pas pécheur, mon frère? Avouez pourtant que c'est une chose bien étrange. Il faut donc reconnaître, ou que vous n'appartenez pas à cette humanité que vous proclamez vous-même si déplorablement corrompue, ou que seul vous avez su échapper au naufrage? Cette opinion, vous trouveriez, je crois, singulièrement difficile de la faire partager par ceux qui vous entourent. — Cependant entendons-nous : peut-être y a-t-il un fonds de vérité dans votre sentiment. Voulez-vous dire que vous n'êtes pas si méchant que bien d'autres? que vous respectez les bonnes mœurs? que vous avez de la probité? même, que vous savez faire dans l'occasion des

sacrifices à vos devoirs, à votre patrie, et vous montrer parfois généreux à l'égard de ceux qui souffrent? Je suis prêt à le reconnaître. Je vous respecterai même comme un bon citoyen, comme un homme honorable, désirant de tout mon cœur, pour le bonheur du pays, qu'il y en ait beaucoup qui vous ressemblent. Je vous saluerai, si vous voulez, du nom de *juste devant les hommes :* la Bible m'y autorise; et, plus heureux que les gens du siècle dont je parlais tout à l'heure, je crois aux vertus de l'homme, je crois aux vôtres et je m'en réjouis. Mais conclure de là, conclure de quelques actes de vertu, plus ou moins fréquents et plus ou moins purs, à ce que vous soyez irréprochables, ou plutôt, à ce que vous ne soyez pas, devant votre conscience et surtout devant Dieu, *profondément pécheur*, c'est ce qui vous est impossible. A moins que vous ne fermiez complétement les yeux sur vous-même, ou que vous ne vous mesuriez peut-être à quelqu'une de ces morales relâchées dont on fait ce qu'on veut, et dont aussi personne ne se passe: les brigands même en ont une. Mais cette sainte Loi morale, qui est la seule règle de l'univers, parce qu'elle est de Dieu et en Dieu, l'avez-vous observée? — Suivez-en quelques traits.

Aimez-vous ce Dieu *de tout votre cœur et de toute votre âme?* Hélas! le plus souvent vous n'y pensez pas. Quelquefois même sa pensée vous trouble ou vous fatigue; vous voudriez la fuir. Est-ce là ce qu'on appelle aimer? — Aimez-vous *votre prochain comme vous-même?* c'est-à-dire, son bonheur est-il le centre de vos désirs, le mobile principal de votre vie? Vous savez assez que non. Et savez-vous qui vous aimez ainsi, quel est l'être dont la satisfaction et le culte vous préoccupent en tout et partout? Vous, vous seul; vous, du moins, avant tout le reste; vous êtes votre dieu.

Peut-être trouvez-vous cette morale trop sublime et trop relevée? La question, vous dirai-je, n'est pas de savoir si la loi est haute, c'est de savoir si elle est juste et vraie, et si elle vous jugera; or, c'est là ce que vous ne pouvez nier ici. Mais je le veux encore; quittons ces hauteurs, descendons à des règles moindres, à des règles dont personne ne puisse contester l'irréfragable nécessité. Dites-moi donc : avez-vous eu soin de *ne jamais faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait?* C'est de la morale païenne. Réfléchissez, et comptez vos duretés, vos dédains, vos injustices, vos médisances, vos

colères et vos haines. Prenez même ces grands commandements de la loi positive qui sont la base de toute législation humaine, et examinez-vous devant eux dans toute leur étendue. Par exemple : *Honore ton père et ta mère*, entoure-les d'égards et de soins. — *Tu ne déroberas point*, ni d'une façon ni d'une autre. — Tu fuiras l'impureté, *tu ne commettras point d'adultère*, ni dans ton corps ni dans ton cœur. — Tu n'abrégeras pas la vie de ton prochain, ni directement, ni indirectement, *tu ne tueras pas*, même dans ta pensée. — *Tu ne convoiteras pas*... Mais en voilà assez. Combien en est-il de ces commandements dont vous puissiez affirmer que vous ne les avez jamais violés, ni dans la lettre ni dans l'esprit? Ah! si j'avais le temps, comme je vous forcerais de reconnaître que vous les avez violés presque tous, et dans l'esprit et dans la lettre!

Vous n'êtes pas pécheur? Et que signifient alors ces devoirs que vous avouez vous-même avoir négligés, ces mauvaises habitudes que vous prétendez ne pouvoir vaincre? Que signifient tant de bonnes résolutions prises le matin... et violées le soir? Que signifient ces mécontentements secrets, ce poids de vous-même, qui vous rendent parfois la vie si triste et si amère? — Vous n'êtes

pas pécheur? Eh! les plus grands chrétiens le sont. Ces hommes dont vous lisez avec admiration la vie et les écrits, *ils s'humilient dans leur misère.* Écoutez ce que disait l'un d'eux, dont l'existence ne fut qu'un long acte de dévouement et d'amour : *Il est vrai que j'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir ; ainsi je ne fais pas le bien que je voudrais, et je fais le mal que je condamne. Je prends pourtant plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, mais je vois* et je sens *une autre loi dans mes membres qui me rend esclave de la loi du péché. Misérable que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?* [1] C'est saint Paul qui parle ainsi. Est-il bien possible que vous n'ayez pas au moins ce trait de ressemblance avec saint Paul, que le péché habite en vous? Est-il bien possible qu'en sondant votre vie passée, vous n'entendiez aucun murmure dans votre conscience? — Vous n'êtes pas pécheur? Alors, d'un bout à l'autre, la Bible a menti ; car elle place le péché à la base, à la fois, de la race humaine et de la Révélation. Elle ne déclare pas seulement, dans mon texte, que *le monde entier est plongé dans le mal,* elle atteste qu'il n'y a *d'exception pour personne.* L'Ancien Testament et le

[1] Rom. VII, 18, 19, 22-24.

Nouveau unissent leurs voix pour proclamer, presque dans les mêmes termes, que tous, *tous sont assujettis au péché, qu'il n'y a point de juste, pas même un seul*[1].

Quoi! se pourrait-il, après tout cela, qu'il se trouvât des êtres capables de résister encore, qu'il s'en trouvât dans nos demeures... ici peut-être?—Oui, cela se peut. Et voilà précisément le trait le plus profond, la preuve la plus effrayante de l'empire du mal dans l'homme; c'est cet orgueil, cet indomptable orgueil, qui, malgré la voix de Dieu, malgré celle de l'humanité, malgré le cri de la conscience, malgré tout, nie son péché, et refuse jusqu'au bout de le sentir ou de l'avouer. Cet orgueil, c'est le plus redoutable ennemi du salut. S'il aveugle complétement les uns sur l'état de leur âme, il le dissimule plus ou moins à tous; car se dépouiller de *sa propre justice*[2], c'est la dernière concession que l'homme se laisse arracher. Il combat, il lutte, il s'entoure de prétextes, d'excuses, de prétendus mérites; il se couvrira des plus misérables haillons, plutôt que de consentir à paraître ce qu'il est, *pauvre et nu*[3], devant son Juge.

Ah! quand je songe aux terribles conséquences

[1] Ps. XIV, 3, 4; Rom. III, 9-24. — [2] Rom. X, 3. — [3] Apoc. III, 17.

d'un tel aveuglement ; quand je songe qu'il a empêché déjà tant d'âmes *d'aller à Jésus pour être sauvées* ; quand je songe que c'est là, à ce premier pas dans la voie du salut, que vont s'arrêter et se retirer peut-être plusieurs de ceux qui m'écoutent, je me trouble, je m'effraye, je ne puis quitter ce sujet. Il me semble que je ne leur ai pas dit tout ce qu'il fallait dire ; je cherche quel argument nouveau, quelle preuve plus pressante et plus forte je pourrais trouver pour les convaincre et les retenir. Mais, hélas! que puis-je faire?... Le voici, mes frères, je prierai Dieu, et je vous demanderai de le prier avec moi pour qu'il nous éclaire tous, car tous nous en avons besoin, sur le péché qui est en nous et sur la grâce qui est en lui.

Oui, ô notre Dieu, éclaire-nous ; fais-nous comprendre, fais-nous sentir notre misère, et le pressant besoin que nous avons que tu nous pardonnes et que tu nous sauves. Parle à tous ceux qui sont ici ; *frappe à la porte*[1] de leur cœur ; n'en laisse aller aucun qu'il ne se soit tourné vers Toi. Oh! qu'il n'y ait personne, dans ce temple, qui imite le pharisien qui se vantait d'être juste ; mais plutôt, que toutes nos âmes s'unissent dans

[1] Apoc. III, 20.

un même sentiment, pour faire monter ensemble vers ton Trône cette parole de l'humble publicain : *O Dieu, aie pitié de nous, qui sommes des pécheurs* [1]! Amen.

[1] Luc XVIII, 13.

Digitized by Google

LA CONDAMNATION

Digitized by Google

Digitized by Google

SECONDE CONFÉRENCE

LA CONDAMNATION

Le salaire du péché, c'est la mort.
(Rom. vi, 23.)

Qu'il y ait un profond désordre moral dans l'humanité, que le péché y domine, c'est là un fait que nous avons vu ressortir avec tant d'évidence d'une étude, même superficielle, de ce monde et de son histoire, qu'il est impossible que des esprits éclairés puissent songer réellement à le méconnaître. Ce qui se trouvera plus facilement, avons-nous dit, ce sont des hommes qui, tout en étant les premiers à proclamer cette triste vérité pour les autres, la nient pour eux-mêmes, et refusent de se reconnaître coupables et pécheurs comme leurs frères. Prétention bien étrange, assurément; et d'autant plus étrange; que ce n'est pas d'ordinaire parmi ceux qu'on pourrait

appeler les meilleurs qu'elle se rencontre : au contraire. Qu'un pareil aveuglement soit avant tout le fruit de l'orgueil, cela n'est pas douteux ; mais il provient souvent aussi de l'ignorance et de l'irréflexion. Je suis convaincu que si un homme consent à donner un peu d'attention sérieuse à la loi de Dieu, pour la comparer ensuite à ce qui se passe dans son cœur et dans sa vie, il lui sera bien difficile de ne pas sentir sa misère. — Telles sont les vérités que j'ai établies, tel est surtout le sentiment que je me suis efforcé de faire naître dans un premier discours. S'il plaît à Dieu, ce discours aura été, pour plusieurs, une occasion de s'éclairer sur le véritable état de leur âme ; et s'il en était malheureusement quelques-uns qui eussent persisté dans une fatale erreur sur eux-mêmes, ils ne sont pas sans doute dans ce temple ; qu'y viendraient-ils faire? Je crois donc fermement, mes frères, que lorsque vous vous êtes levés tous ensemble, il y a quelques moments, pour suivre du cœur la liturgie de notre Église, vous avez été sincères devant Dieu, en lui confessant que vous êtes de *pauvres pécheurs*.

Maintenant, j'ai une chose à vous demander. Croyez-vous que cet état de péché dans lequel

vous êtes soit indifférent, c'est-à-dire, qu'il n'entraîne aucune conséquence pour votre position à l'égard de Dieu et de votre avenir? Je ne sais pas encore ce que vous en pensez. Mais, quant à la Révélation, elle est on ne peut plus positive et explicite là-dessus. Elle déclare *sous la malédiction quiconque n'est pas constant à observer ce qui est dans la loi*[1]; et vous avez entendu, dans mon texte, que *le salaire du péché, c'est la mort.* — Qu'est-ce que cette mort? Si c'était la mort ordinaire et que tout se terminât là, on pourrait en prendre son parti. Mais non; l'Écriture dit que cette mort, c'est *la mort seconde* ou *la perdition* de l'âme[2]; cette mort, c'est la séparation d'avec Dieu, c'est l'exclusion *du royaume des cieux*[3], c'est le *ver qui ne meurt point*[4], dit le Seigneur, *ce sont les ténèbres du dehors où il y aura des pleurs et des grincements de dents*[5]. Voilà l'avenir que la Bible dénonce au péché.

Je l'avoue, ce n'est pas sans frémir que je répète ici ces terribles déclarations de la Parole de Dieu. Quand je pense qu'il n'y a pas un seul instant où le jugement ne s'ouvre pour quelqu'un; quand je pense que cette ville est pleine de pé-

[1] Deut. XXVII, 26; Gal. III, 10. — [2] Apoc. XXI, 8; Phil. III, 18, 19. — [3] I Cor. VI, 10. — [4] Marc IX, 43. — [5] Matt. XXV, 30.

cheurs, et que, chaque jour, *deux* sont appelés; quand je pense que du milieu de ces assemblées qui se réunissaient dans ce temple il y a un an, moins encore, plusieurs sont partis pour l'éternité, et que notre tour sera là, que nous y aurons à peine songé, je frémis... non pas pour ceux qui puisent dans cette même Parole le salut qui s'y trouve, le *pardon par la croix*, mais pour ceux qui le rejettent.

Je le demande avec angoisse à chacun d'eux, je vous le demande à vous, mon cher frère, si vous partagez leur manière de voir, quelle ressource avez-vous donc préparée pour détourner de vous, pécheur, une catastrophe si redoutable et si imminente? Je sais bien qu'il y a des gens qui s'étourdissent sur cet avenir, qui en noient la pensée dans les plaisirs et les affaires, et qui se disent qu'il sera assez temps pour eux de s'en occuper quand ils seront malades ou mourants; mais votre présence ici atteste que vous n'êtes pas, pour le moment, du nombre de ces insensés. Vous avez donc par-devers vous un moyen de salut; et il est impossible que vous n'en ayez pas un, vous ne seriez pas si tranquilles. — Eh bien, quel est-il, ce moyen qui n'est pas celui de l'Évangile? qui vous l'a fait connaître? quelle

confiance pouvez-vous lui donner pour votre sort futur ? C'est là précisément, mes frères, ce que je viens examiner aujourd'hui avec vous.

Ces questions, vous en conviendrez, sont des questions aussi sérieuses, aussi saisissantes que vous puissiez jamais en avoir à résoudre. Je vais les traiter avec tout le soin, toute la clarté dont je serai capable. Vous, de votre côté, apportez aussi à ce grave examen les dispositions qu'il réclame à un si haut degré, une attention scrupuleuse, une entière bonne foi. Si vous revêtez ces dispositions, je ne doute pas qu'elles ne vous conduisent à la vérité. Et Dieu le veuille ! Amen.

I. La condamnation pèse nécessairement sur le pécheur.

Les hommes auxquels je viens m'adresser en ce moment, c'est-à-dire ceux qui repoussent le salut par la croix de Christ, n'entendent pas sans doute renoncer par là, quoique pécheurs, à l'héritage du Ciel; mais ils placent naturellement autre part que nous le fondement de leurs espérances pour l'avenir. Au lieu de ce moyen de grâce, qui leur semble si étrange et si peu acceptable, ils en choisissent quelque autre plus con-

forme, disent-ils, à leur raison et à ce qu'ils appellent la nature des choses. — Or, pour les combattre efficacement, je dis mal, pour les éclairer, s'il m'est possible, il serait évidemment peu utile que j'accumulasse ici des passages de l'Écriture; le moment n'est pas venu. Ce serait, pour ainsi dire, frapper dans le vide, parce qu'au fond, pour les hommes dont il s'agit, la question n'est pas là; c'est avant tout par le raisonnement, et non par la Bible, qu'ils établissent et maintiennent leur système. Je vais donc essayer de me transporter sur leur propre terrain, d'aborder de front ce qu'ils mettent à la place de la Rédemption; car, si je parvenais à les convaincre du peu de fondement de leur opinion, et par conséquent des espérances qu'ils y rattachent, ce serait un pas immense vers la vérité : le chemin serait ouvert à la foi dans leur cœur.

Eh bien, quel moyen de salut pour le pécheur peuvent-ils trouver en dehors de celui qu'annonce l'Evangile? Il n'y en a que deux, mes frères; tout se réduit à deux systèmes. L'un, c'est qu'il n'y a point de châtiments dans l'autre vie, et que Dieu n'exigera pas de sa créature une réparation pour la Loi violée. L'autre, c'est que si la réparation est nécessaire, il appartient

à l'homme de la faire lui-même ici-bas, sans qu'il ait besoin pour cela d'une expiation sur la Croix. — Examinons d'abord la première de ces hypothèses, savoir : que nous n'avons point de condamnation à craindre, et qu'après la mort nous sommes tous heureux dans le Ciel. C'est là, comme vous voyez, un salut gratuit s'il en fut.

Mais, direz-vous peut-être, cette opinion existe-t-elle réellement? Oui, certes. C'est positivement l'opinion d'une secte qu'on appelle *les universalistes;* c'est aussi celle des incrédules en général, des mondains, en un mot de tous ceux qui, ayant dans l'esprit des choses beaucoup plus importantes pour eux, se contentent d'un très-léger aperçu en Religion. Ils vous disent avec la plus grande assurance : Comment voulez-vous que je croie qu'un Dieu bon va infliger, dans une autre vie, des châtiments épouvantables et dont la pensée seule fait frémir, à de pauvres créatures qui ne passent que quelques misérables jours sur cette terre? Et pourquoi? Parce qu'elles ont oublié Dieu, parce qu'elles se sont livrées à leurs mauvais penchants, parce qu'elles ont commis des fautes, des méfaits si vous voulez? Elles ont grand tort, sans doute! Mais, en vérité, considérez leur faiblesse, les passions dont elles sont

pétries, et avec cela, les tentations, les piéges, les séductions de toute espèce qui les entourent. Y a-t-il vraiment de quoi les punir? Et d'ailleurs, ne sont-elles pas assez punies déjà par ces douleurs, ces déboires, ces pertes, ces maladies, ces remords mêmes qui les tourmentent parfois, et tout le déplorable cortége de la courte existence d'ici-bas? Non, non; Dieu est un Être souverainement bon, vous le reconnaissez vous-mêmes; et s'il agissait ainsi que vous le dites, il serait d'une dureté inouïe, ou plutôt il serait injuste, et ce n'est pas ce que nous avons à craindre. — Cette doctrine, mes frères, dont je n'affaiblis pas l'expression, vous l'avez sans doute tout au moins entendue ou lue; car, directement ou indirectement, on l'expose, on la publie, on l'écrit, on la chante; elle se produit sous toutes les formes. On la dirait même parfaitement reconnue au milieu de nous. Voyez ce qui se passe à la mort. Entendez-vous fréquemment, dans ces occasions, exprimer, même par les plus intéressés, quelques angoisses ou seulement quelque inquiétude sur le sort d'un défunt? Eh! quels qu'aient été ses sentiments ou sa vie, on en parle toujours comme s'il était dans le Ciel. En sorte que, à en juger du moins par les apparences, tout le monde semble

convaincu ou qu'il ne meurt point de pécheurs, ou qu'il n'y a, en effet, de condamnation à redouter pour personne. Une opinion qui paraît si fortement appuyée mérite, certes, l'examen. — Mon Dieu, qu'il y aurait à dire!... Mais il faut que j'abrége. Adressons seulement quelques rapides questions aux partisans déclarés ou secrets de cette doctrine.

Dieu est trop bon pour punir, voilà tout le fond et toute la force de votre argumentation. Mais de quel Dieu parlez-vous donc? Ce n'est pas sans doute du Dieu de la Bible? — Non, certes; nous prenons de la Bible ce qui peut appuyer nos idées, et nous laissons le reste. Nous parlons du Dieu de la nature, du Dieu qui se révèle à notre intelligence et à notre sentiment intime. — Bien. Et où est-ce que ce Dieu de la nature vous a révélé son intention de ne pas punir les pécheurs dans le Ciel? Vous dites vous-mêmes qu'il les punit souvent sur la terre. — Oui, mais ce ne sont que des conséquences naturelles et inévitables qu'il a attachées aux vices, au mal ici-bas. — Alors, de ce qu'il a attaché des conséquences naturelles et inévitables au mal ici-bas, comment concluez-vous qu'il veut arrêter ces conséquences précisément à la mort et ne pas les admettre au

delà? Ne voyez-vous pas que l'analogie conduit à une conclusion toute contraire, c'est-à-dire, à la probabilité des peines à venir? Car cette opinion se déduit des faits mêmes que vous signalez dans la marche providentielle, tandis que la vôtre, bien loin de s'y appuyer, leur est opposée. Et certes, quand on considère la masse de douleurs et de maux qui poursuivent et atteignent tous les êtres animés sur la terre, et jusqu'à l'enfant en bas âge, cette voix du Dieu de la nature, que vous réclamez, semblerait annoncer au moins autant, de sa part, une impassible sévérité qu'une ineffable douceur. Il faut convenir que votre système n'a jusqu'ici qu'un fondement bien léger.

Mais vous parlez du Dieu de votre intelligence. Cette intelligence vous a sans doute révélé, comme à tout le monde, que pour qu'un Dieu existe, il ne faut pas seulement qu'il soit bon, mais aussi qu'il soit saint, vrai, juste? Le vôtre l'est-il? — Voici un Dieu qui, selon vous, ne punit pas les péchés dans le Ciel. Par conséquent, il reçoit et il traite de la même manière tout ce qui se présente, le dévot et l'impie, le chaste et l'infâme, l'honnête et le criminel; celui-ci est mort en priant, celui-là en blasphémant, c'est la même chose à ses yeux. Quoi donc! ap-

pellerez-vous cet être *un Dieu saint?* Bien loin qu'il y ait entre lui et le péché cette invincible opposition qui caractérise la sainteté suprême, il distingue à peine entre le bien et le mal, ou du moins, il ne voit dans ce dernier qu'un accident qu'il ne prend pas au sérieux. Quelle différence de ce Dieu avec celui qu'ont reconnu les Zoroastre, les Pythagore, les Platon, tous les plus grands sages de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome! Car je ne parle pas ici de la Bible, nous en sommes trop loin. Pour rencontrer une divinité semblable à la vôtre, il faudrait descendre aux derniers degrés des plus grossières mythologies; et encore, je doute qu'on l'y trouve.

Mais ce n'est pas tout (car les aberrations s'entassent dans ce système). Voici un Dieu qui prescrit des commandements, et peu lui importe qu'on les observe. Voici un Dieu qui a mis dans ses créatures un idéal de sainteté, qui ne se réalise pas en lui-même. Bien plus, il grave dans la conscience humaine, en traits ineffaçables, une loi morale; il attache à cette loi un inexorable vengeur de sa violation, ce remords dont vous parliez, que l'homme, en effet, ne parvient jamais à étouffer complétement, et qui souvent, au moment où il s'y attend le moins, se redresse

tout à coup dans le sein du coupable comme un serpent qui siffle et le mord. Et tout cela ne serait qu'une feinte de la part de votre Dieu? Et le malfaiteur, qui parviendrait à faire taire en lui cette vaine menace, ne serait pas plus criminel, mais plus sage? Et ainsi le Dieu de votre système trompe les bons et offre une prime aux scélérats endurcis?... Quel affreux mensonge! — Comment votre intelligence s'accommode-t-elle d'un tel Dieu, qui n'est ni *saint* ni *vrai?*

Mais sera-t-il *juste* au moins? Juste? Eh! vous proclamez vous-mêmes qu'il réserve le même sort à l'oppresseur qu'à l'opprimé. Quoi!... Mais prenons un exemple; il fixe et burine mieux la pensée. Il y en a des milliers dans l'histoire et dans la vie; peu importe quel il soit; en voici un qui me revient à la mémoire. On raconte qu'un chef de brigands, excité par le triple aiguillon de la cupidité, de la vengeance et d'une passion sans espoir, pénètre de nuit dans une riche demeure, y sème le ravage et le deuil, et ravit à sa famille et à son fiancé une jeune fille touchante de grâces et de vertus. Il l'entraîne dans ses rochers. Mais l'horreur et le mépris qu'il inspire sont si profondément sentis et si amèrement exprimés, qu'une rage frénétique s'empare du brigand, et à ces

cris : Ma mère ! mon Dieu ! il répond : Eh bien, va vers ton Dieu, les autres ne t'auront plus ; tu mourras... et il la livre à sa troupe. Des parents, des amis, vengeurs trop tardifs, ne peuvent sauver l'infortunée, qui expire à leurs yeux ; mais le monstre est mort frappé d'une balle. — Et ces deux êtres trouveront le même accueil devant votre Dieu ?..... Alors, j'aimerais mieux vivre sous la plus misérable idole de la plus misérable tribu de sauvages : elle satisferait mieux ma conscience, elle mériterait mieux le titre de Dieu ! Le vôtre, qui n'est ni saint, ni vrai, ni juste, ne l'appelez pas un Dieu d'amour et de bonté, ne profanez pas ces saints noms ; rendez-lui le seul qui lui appartienne, c'est *le dieu du péché*. Ou plutôt, il n'existe pas ; ce n'est qu'un fantôme, enfant d'une imagination pervertie ou d'une coupable légèreté. — Mais il vous fait horreur à vous-même ; sitôt que vous le regardez en face, vous n'en voulez plus, et vous vous écriez : Les grands crimes seront punis ! — Ainsi donc, vous abandonnez votre système ?... Je le savais bien !

Mais prenez garde de le reproduire sous une autre forme. Les grands crimes seront punis, dites-vous ? Cela signifie-t-il que les petits crimes

ne le seront pas? Alors, les mêmes conséquences se déroulent. Dès que vous supposez non-seulement un crime quel qu'il soit, mais un vice, un péché, la violation du moindre commandement, sans que le Législateur Divin s'en préoccupe, sans qu'une condamnation y soit attachée, vous anéantissez également (par une voie moins repoussante au premier coup d'œil, mais aussi sûre) les attributs de sainteté, de vérité, de justice en Dieu; ou plutôt, vous l'anéantissez lui-même. — Mais, sans rentrer ici dans une démonstration fort inutile, je tiens à vous dire encore que votre système, tout affaibli qu'il soit, n'en détruit pas moins la loi morale dans l'humanité. Un mot là-dessus.

Vous voulez distinguer entre deux classes de méfaits, ceux qui seront punis et ceux qui ne le seront pas. Mais qui est-ce qui tracera la limite? Qui est-ce qui se chargera de faire parler la Justice divine? C'est l'homme, c'est vous, c'est chacun. En voyez-vous la conséquence? — Vous, mon frère, vous la placerez, cette limite, d'une manière assez convenable, je l'accorde. N'ayant pas des habitudes dépravées, tenant à votre repos et à l'estime publique, entouré de jouissances et d'affections de famille, il vous sera très-facile

de rester une personne honorable, surtout par l'extérieur. Puis vous vous direz : N'être pas très-pieux, négliger un peu ses devoirs, aimer trop le plaisir ou l'argent, et avoir quelque péché sur la conscience, ce n'est pas bien ; mais ce n'est pas là ce qui peut attirer les châtiments célestes dans l'éternité. Dieu connaît ma faiblesse, et il est si bon ! Je puis être tranquille, ce n'est pas moi qui serai puni ; ce sont les autres. — Entendez-les, les autres ; ils font absolument le même raisonnement, aussi bon ou aussi mauvais comme vous voudrez, mais identique, et avec la même confiance et le même droit. Tout ce qu'on ne fait pas, c'est ce qui sera puni ; tout ce qu'on fait sera pardonné. L'ivrogne, le voluptueux, n'imaginent pas, certes, qu'ils seront damnés parce qu'ils usent, disent-ils, des dons de la nature. L'avare économise ; l'usurier fait le commerce ; le voleur même se dit qu'il ne prend aux autres que leur superflu pour pourvoir à ses besoins, ou bien, suivant les circonstances, il appellera ses vols des spéculations. On ne s'arrêtera pas même devant les plus grands crimes. L'adultère ? Combien de gens qui en rient dans le monde ! Le meurtre ? Si c'est pour venger son honneur, si c'est pour empêcher une injustice ou pour produire un

grand bien dans le pays? il en est qui s'en vanteront!... et beaucoup d'autres peut-être qui ne les condamneront que des lèvres. — Oui, laissez seulement à l'homme à déterminer ce qui est puni dans le Ciel, et la Loi morale disparaît pour lui tout entière.

Alors, la société que devient-elle? Il lui reste la force pour garantie. Ah! qu'elle la garde bien de son côté, ou c'en est fait. Sans la force, comment arrêterez-vous, dans votre système, les masses impatientes de jouir ou qui souffrent? Direz-vous à ces hommes : Attendez, attendez, vous serez heureux dans le Ciel? Attendre! répondront-ils, quand nous usons nos forces, notre santé, notre vie, dans un travail incessant et ingrat? quand, au moindre arrêt, nous voyons pénétrer dans nos familles la misère, le désespoir ou le déshonneur? Attendre l'héritage du Ciel, tandis que vous possédez tout celui de la terre, et qu'en face de nos privations, vous regorgez d'abondance, de loisirs et de luxe! Est-ce juste? Partageons d'abord ici-bas, puisque nous partagerons là-haut. — Que répondre, sans la Loi morale, à un pareil raisonnement? Et vous savez que ce raisonnement n'est pas imaginaire, et que des gens commencent à tirer

jusqu'au bout les conséquences de vos principes.

Dieu veuille, pour le repos et le bonheur de l'humanité, que votre système n'y domine jamais! Car, tout modifié qu'il soit, il attaque et renverse l'idée d'un Dieu, celle d'une Loi morale, et par conséquent, la base même de toute société.

Quoi! direz-vous, ainsi donc tout le choix qui nous reste, c'est entre l'abîme de l'athéisme ou celui d'une épouvantable condamnation? Point d'autre issue pour des pécheurs? Pourquoi donc ont-ils reçu le jour? Où est la miséricorde, où est la bonté de Dieu? — Ce cri d'angoisse, il est légitime; il est et il a été celui de toute créature qui sent son péché, et nous le jetterions, comme elle et comme vous, sans la Révélation. Le pousser, ce cri, c'est de l'homme; mais y répondre, c'est de Dieu. Quand l'homme apporte son salut gratuit pour remède au désastre de la race humaine, il anéantit toute sainteté, c'est-à-dire toute vie, dans le Ciel et sur la terre. Laissez venir le salut gratuit de Dieu; loin de détruire la Loi, il la maintient et la fortifie. A la différence de l'œuvre, vous reconnaîtrez celle de l'ouvrier.

Mais, en attendant, sachez-le bien : comme la

nature, comme la raison, comme la conscience, et plus haut qu'elles toutes, l'Évangile proclame la souveraine sainteté de la Loi morale, et l'inexorable nécessité d'une réparation quand elle est violée ; *fût-ce en un seul point !* dit l'apôtre[1].

II. Le pécheur ne peut, par lui-même, se soustraire à la condamnation.

Mais laissons ce système de prétendue quiétude sur la condamnation du péché. Il est souvent plus affecté que réel, et au fond, bien moins répandu peut-être qu'il ne le semble; Dieu y a mis ordre par la conscience. Malgré des airs d'indifférence ou les bravades d'un moment, il est bien peu de gens qui, rentrés en eux-mêmes, ne sentent et ne reconnaissent très-bien que l'homme ne peut être heureux dans le Ciel s'il ne présente au moins une réparation pour ses péchés. Mais ils pensent en même temps que, cette réparation; il peut la faire seul et par lui-même; c'est le second système que nous avons à examiner.

Eh bien, mes frères, en quoi consiste, suivant

[1] Jacq. II, 10.

vous, cette réparation qui doit assurer la grâce des pécheurs? Formulons-la de suite dans toute sa force : elle consiste, dit-on, *à se repentir et à se corriger*. — Ah! certes, voici toute autre chose! Nous respirons maintenant dans une atmosphère plus élevée et plus pure. On reconnaît à cette pensée la créature de Dieu, celle qui porte en elle l'image de la sainteté. La repentance et la sanctification? mais la Bible en est pleine! Ces mots même lui appartiennent; car, si elle ne les a pas introduits la première, ce que j'ignore, c'est elle seule, du moins, qui les a popularisés dans le monde. A Dieu ne plaise que je songe à combattre ici de pareils devoirs! Eh! ma charge est de vous les prêcher.

En quoi donc différons-nous, quant aux moyens d'obtenir le pardon des péchés? Le voici, mes frères : c'est que, pour ce pardon, je crois au système de la Bible, et, par conséquent, je ne puis croire au vôtre. La Bible parle bien, il est vrai, de repentir et de sanctification pour le salut des pécheurs, mais elle parle aussi d'autre chose; elle parle de la foi au sacrifice de Jésus-Christ sans laquelle ils ne peuvent pas être sauvés, suivant elle. Or, cette condition essentielle, c'est précisément celle que vous rejetez : voilà la diffé-

rence ; elle est grande. — Nous aurons sans doute à examiner plus tard si telle est, en effet, la doctrine révélée. Mais, pour le moment, nous sommes sur un tout autre terrain que celui de la Révélation. Et, par exemple, il ne vous faudrait pas songer à venir appuyer votre système par des passages de l'Écriture; ce serait abuser des Livres saints. Permettez-moi, pour vous le faire bien comprendre (car cela est important), de me servir d'une comparaison un peu vulgaire. Je suppose que vous vouliez soutenir (ce qui n'est pas) que l'homme peut vivre d'air. Prétendriez-vous arguer, en faveur de votre thèse, de l'autorité de quelque traité célèbre de physiologie, parce que vous en auriez extrait de nombreux passages qui établiraient que l'air est nécessaire à l'homme pour vivre? Je ne le pense pas; car l'auteur aurait assurément le droit de vous dire : Ou citez mon opinion toute entière ou ne la citez pas du tout; j'ai bien affirmé que l'air était *nécessaire* à la vie, mais je n'ai pas affirmé qu'il fût *suffisant*. C'est la même chose ici pour la Bible. Il est donc bien entendu, mes frères, que la Bible n'a rien à faire avec votre système, si ce n'est peut-être pour le combattre, puisque vous prétendez qu'elle se trompe. Son

système à elle, c'est une Rédemption divine et révélée; le vôtre, ce sera, si vous voulez, une Rédemption naturelle et humaine. Nous allons l'examiner.

Et d'abord, je vous demanderai qui vous l'a fait connaître, ce système, et d'où vous le tirez. — De vos idées, de vos réflexions; c'est-à-dire, en définitive, qu'il ne repose que sur votre propre autorité. Eh bien, il faut convenir que c'est déjà là un vice radical. En pareille matière, l'âme a besoin de paix, de confiance; et les raisonnements humains sont si variables, si sujets à l'erreur, que n'avoir pas d'autre fondement de ses espérances pour l'avenir, c'est peu rassurant. D'autant plus que le pardon des péchés, le bonheur du Ciel, ce sont des choses qui ne dépendent nullement de vous et de votre volonté, mais uniquement de celle de Dieu; or c'est précisément cette volonté qui n'est pas connue, mais supposée! Voilà un contrat qui renferme une riche donation de Dieu à l'homme, le salut, et c'est l'homme seul qui le dresse! Quelle valeur peut-il avoir?

Mais vous me direz peut être que, malgré cela, ce contrat vous paraît bien authentique, qu'il est entouré de preuves qui vous le rendent au moins

aussi certain que s'il était écrit dans la Bible, et qu'en conséquence, vous pouvez à bon droit lui confier pleinement votre avenir. — Je le désire pour vous, si vous y persistez. Et certes, dans une question de ce genre, quand il s'agit du salut de votre âme, d'une vie éternelle qui s'ouvrira pour vous demain peut-être, et quand vous préférez faire tout reposer sur vous-mêmes plutôt que sur la Révélation, vous ne pouvez pas vous contenter de peu en fait de preuves; il vous faut nécessairement quelque chose de fort, de digne de satisfaire un être raisonnable. Vous voulez concilier la Miséricorde et la Justice Divines (problème redoutable qui a lassé les plus hautes intelligences), mais je pense qu'il ne vous suffira pas, pour cela, d'une phrase vague sur la bonté de Dieu; vous savez ce qu'on peut faire d'un pareil argument. Et d'ailleurs, si, pour trancher les difficultés, vous dites que la bonté de Dieu fait disparaître sa justice, on vous répondra que c'est, au contraire, la justice de Dieu qui fait disparaître sa bonté; et ces deux assertions seront de même force et de même valeur. Une conciliation qui consiste à supprimer l'un des termes est assurément facile, mais elle n'est guère satisfaisante, et autant vaudrait alors renoncer à rai-

sonner. Or le raisonnement est ici notre seule voie pour arriver à la vérité ! — Mais non, ainsi que vous le dites, vous avez sans doute des preuves plus directes, plus puissantes, plus rationnelles, pour démontrer que la volonté de Dieu (car enfin tout revient là) est, et doit être, d'accorder le pardon et le salut au pécheur qui se repent et se sanctifie. Eh bien, comme il n'y a pour l'homme, en dehors de la Révélation, que trois moyens de connaître les vérités religieuses, savoir : la Nature, la Raison, la Conscience, nous n'avons qu'à les interroger successivement toutes trois pour connaître et apprécier vos preuves.

Et d'abord, commençons par la Nature, c'est-à-dire, la marche de la Providence dans ce monde. Parle-t-elle en faveur de votre système ? — Nous avons vu que Dieu punit quelquefois les pécheurs sur la terre ; examinons donc ce qui se passe quand ces pécheurs se repentent et se corrigent. Voit-on cesser, dès lors, les maux qu'avaient causés leurs vices ? la misère, par exemple ? la honte ? Ou (pour nous borner même à ce qui ne peut être qu'un effet immédiat de l'action divine) voit-on la maladie, les infirmités, disparaître du corps du voluptueux qui crie dans son

repentir et s'abstient de pécher? Non. Que conclure de là? Evidemment une seule chose : c'est que, en tant du moins que nous pouvons connaître la volonté de Dieu par les voies de sa providence ici-bas, il ne paraît pas qu'il ait attaché à la repentance et à la sanctification la délivrance de la peine du péché. Nous sommes donc bien loin de trouver ici un appui pour votre système; ce serait plutôt le contraire.

Est-ce la raison qui vous le fournira, cet appui? — Votre principal motif pour rejeter la Rédemption, c'est qu'elle ne vous paraît pas raisonnable, c'est-à-dire, que vous ne savez voir aucun rapport logique, rationnel, entre la mort du Christ sur la croix et le pardon d'un pécheur. Et je l'avoue, je n'en vois point non plus; mon seul motif pour y croire, c'est que Dieu l'a dit dans la Bible. Mais vous, qui repoussez une telle soumission, vous devez avoir nécessairement un système raisonnable, c'est-à-dire que vous pouvez établir un rapport logique, rationnel, entre les deux parties de ce système, la repentance et la sanctification d'un côté, le pardon et le salut de l'autre. Ce rapport rationnel existe-t-il réellement? La question est là tout entière. Or, quant à moi, il m'est impossible de l'apercevoir.

— Un homme innocent et un coupable repentant, évidemment ce n'est pas la même chose. Comment donc déduire logiquement que leur sort doit être le même? La repentance peut-elle faire que ce qui s'est passé ne se soit pas passé? Non. En nous conduisant bien actuellement faisons-nous plus que nous ne devons, et pouvons-nous amasser ainsi un *surplus* pour payer notre dette? Non! Où est donc la raison logique de cette prétendue compensation du péché par la repentance et la sanctification? Je ne la vois pas. Si une telle compensation existe, ce ne peut être qu'en vertu d'un acte spécial de la volonté de Dieu, que lui seul alors peut nous faire connaître, et cela devient aussitôt une Révélation; mais il m'est impossible de la déduire de mon intelligence seule. Et je le puis d'autant moins, que cette compensation est repoussée par le sentiment général de la justice humaine, qui a bien aussi son poids dans cette affaire. Un voleur, un meurtrier qui se repentent, exciteront sans doute de la sympathie chez leurs juges, mais ils n'en seront pas moins condamnés : cela est nécessaire. — Il y a plus. Quand, malgré tout, on voudrait considérer cette compensation comme réellement établie par le raisonnement, savez-vous à quelle

conséquence cela conduirait? Le voici : S'il y a dans la repentance et la sanctification une puissance, une force intrinsèque dont l'effet logique, rationnel, soit de compenser les fautes passées, par la même raison elle doit aussi compenser les fautes futures ; tellement que vingt ans de bonne vie m'ouvriront le champ libre pour vingt ans de désordres. Et cependant, je ne puis pas admettre cela ! Ni vous non plus ! — Ne reconnaissez-vous pas, mes frères, que la raison ne donne qu'un bien faible appui à votre système? car, en vérité, elle me paraît plutôt le renverser complétement.

Il nous reste à consulter la troisième et dernière source de nos connaissances en dehors de la Révélation. C'est le sentiment intime, la conscience, cette espèce d'instinct... qui a certainement sa valeur, je suis bien loin de le nier, tout au contraire ; il a même d'autant plus de puissance qu'il ne relève que de lui seul, et qu'il a droit de répondre, en dépit des raisonnements et des faits : *Je le crois parce que je le crois ;* et souvent il a raison. — Or, cette voix intérieure témoigne-t-elle ici pour vous? j'en doute. Je doute que la conscience de l'homme lui dise clairement qu'il lui suffit de se repentir et de se corriger pour n'avoir plus à craindre le jugement de Dieu. Je doute que cette

réponse soit positive et générale. Et comment n'en douterais-je pas, quand je vois, sur tous les points du globe, tant de pauvres pécheurs qui font tout pour expier leur vie passée, qui pleurent, qui prient, qui se dévouent, qui se privent, s'enferment dans des couvents, y creusent chaque jour leur tombe, se déchirent le corps, se traînent sur la pierre... et les infortunés n'avoir pas la paix! — Vous me direz peut-être que votre conscience n'est pas si scrupuleuse et qu'elle vous rassure. Eh bien, c'est cette conscience même que je prends à partie maintenant et que j'interpelle. Car, enfin, j'ai combattu jusqu'à présent une théorie; est-ce qu'elle vous regarde? J'ai raisonné jusqu'à présent avec vous comme si vous aviez cette repentance et cette sanctification qui doivent vous sauver; mais où sont-elles? Où sont vos douleurs, vos gémissements, vos larmes pour laver vos fautes? où est votre repentir? Où sont vos renoncements, votre humilité, vos sacrifices pour les autres, votre ardente piété? où est votre sanctification? Ne seriez-vous pas peut-être ces mêmes hommes à la conscience large, aux mœurs légères, au cœur égoïste et charnel, ne seriez-vous pas peut-être ces mêmes pécheurs... que vous étiez hier!

Eh ! mes malheureux frères, sur quoi voulez-vous vous appuyer? Quand votre système serait aussi fondé qu'il l'est peu, ne voyez-vous pas que vous ne pouvez pas même vous l'appliquer? Ne voyez-vous pas que cette réparation du péché par vous-mêmes, dont vous faites votre seul espoir, c'est toujours une réparation à venir, c'est toujours celle que vous ferez, jamais celle que vous faites? Et si cet état ne change pas... comme peut vous le faire craindre votre passé et celui de tant d'autres qui ne sont plus?... Et si vous êtes appelés demain !... ne faut-il pas que vous soyez pardonnés aujourd'hui, ou que vous succombiez sous le poids terrible de la condamnation? — Mes chers frères, ouvrez les yeux! Reconnaissez enfin votre impuissance, si évidente, contre la Loi qui vous condamne! Quelque humiliant que soit cet aveu, il est nécessaire. Il est salutaire! car, lorsque l'Évangile veut que vous vous confessiez de pauvres pécheurs, coupables et condamnés sans ressource, ce n'est pas pour vous laisser dans cette horrible situation, c'est pour vous jeter dans les bras de Dieu !

Oh ! puissiez-vous vous y jeter en effet ! — Puissent-ils, ô mon Dieu, renonçant à la vanité de leurs pensées et aux illusions qui les trom-

pent, puissent-ils, poussés par le sentiment de leur misère, recourir à toi seul, embrasser cette Croix que tu as dressée sur la terre pour le salut de tous tes enfants! Car, Seigneur, tu les appelles tous; tu dis à tous ceux qui sont ici : *Venez à moi* pour être sauvés. Oh! puissions-nous écouter enfin cette voix paternelle, et prendre désormais Christ pour *notre portion* et notre éternel Sauveur! Amen.

Digitized by Google

LE SACRIFICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME CONFÉRENCE

LE SACRIFICE

Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés.
(Hebr. ix, 22.)

Tout ce que je vous ai dit jusqu'à présent se résume en ceci, que nous sommes sous la condamnation du péché. Nous avons violé la loi de Dieu. Une réparation est absolument indispensable : sans cela, les attributs divins s'éclipsent, et il n'y a plus de sainteté ni dans le Ciel ni sur la terre. Cette réparation, nous ne pouvons la faire nous-mêmes; car tout prouve que la repentance et la sanctification, fussent-elles complètes, ne suffiraient pas; hélas! et ce que nous pouvons offrir sous ce nom suffit bien moins encore. Il faut donc trouver en dehors de nous un moyen de salut, ou périr. Tel est le point où nous sommes arrivés ; telle est la situation que je vous ai démontrée être la vôtre par des preuves, je

puis le dire, pleines de force et de vérité. Et plus vous y réfléchirez sérieusement, plus vous vous séparerez des bruits du monde et de ses sophismes, plus vous vous mettrez en face de vous-mêmes et de votre mort prochaine, plus cette situation vous apparaîtra ce qu'elle est, terrible, mais évidente. L'homme étant donc incapable de se procurer le salut par les seules forces de son intelligence et de sa volonté, il ne lui reste qu'à demander à Celui qui seul a le pouvoir de le sauver, s'il l'a voulu, et comment. Produire en vous cette conviction, c'était l'unique but des deux discours que je vous ai adressés.

Mais, comme cette conviction est la base nécessaire de toute foi complète et vivante en l'Évangile, il est de mon devoir de ne négliger aucun moyen efficace de la fortifier en vous. Et dès lors, comment pourrais-je passer sous silence, et ne pas ajouter aux preuves précédentes, une preuve d'autorité dont il est impossible que vous méconnaissiez tout à fait la force? C'est le témoignage de la race humaine tout entière à laquelle vous appartenez. Constamment, en effet, on la voit se débattre, avec angoisse, sous cette condamnation qu'elle sent comme instinctivement peser sur elle; et plus ses efforts pour y

échapper vous paraîtront douloureux ou même terribles, plus ils vous attesteront en même temps la puissance de sa conviction. C'est là le sujet sur lequel je viens aujourd'hui appeler votre attention.

Je vous convie à un spectacle étrange, déplorable, mais c'est un spectacle profondément instructif. Il vous montrera que l'idée d'une expiation pour le péché ne date pas seulement ici-bas de dix-huit siècles, comme tant de gens se l'imaginent; il vous montrera que l'humanité, telle qu'elle s'est développée sur cette terre, non-seulement ne peut pas être sauvée, mais qu'elle ne peut pas être *expliquée*, sans la Rédemption chrétienne. — Ce point de vue ne manque, certes, ni d'importance ni même de grandeur; et vous reconnaîtrez aussi qu'il se rattache d'une manière intime à la démonstration de la haute vérité que je vous prêche. Sans doute je ne puis apporter ici que l'imparfaite et bien pâle esquisse d'un immense tableau, dont la vue produit sur l'esprit qui le contemple et le médite un irrésistible effet. Puissé-je, du moins, ne pas l'affaiblir au point de lui faire perdre toute sa force auprès de vous; c'est tout ce que je demande. Ainsi soit-il.

I. Le sacrifice sanglant, rite universel sur la terre.

L'homme a toujours reconnu une Divinité et lui a toujours rendu un culte, c'est un axiome historique. Si l'homme s'était senti dans un rapport régulier avec le Ciel, son culte eût consisté en adorations pour la souveraine Puissance, en invocations de sa protection sainte et en actions de grâces pour ses bienfaits : des prières, des offrandes, des temples, tel eût été le langage religieux de l'humanité. Or, est-ce là, en effet, le caractère que présente le culte humain ? Nullement. Son caractère universel, constant, c'est le sentiment du courroux céleste, la crainte du châtiment ; et presque tous les rites de toutes les religions ont pour but de détourner du coupable la peine qui le menace. Si j'écrivais un livre au lieu de faire un discours, je déroulerais ici la longue série des citations et des faits qui établissent l'incontestable vérité de ce que j'avance. Je ne le puis. Je me contenterai de signaler un seul trait, qui prouve, il est vrai, surabondamment cette double pensée de l'humanité, d'une condamnation pesant sur le péché, et de la nécessité d'un moyen extérieur à l'homme pour s'y

soustraire. Ce trait, c'est le sacrifice, *le sacrifice sanglant.* — Cherchez dans les coins les plus reculés des siècles et du globe, fouillez partout où l'homme a existé et a laissé sa trace, vous y trouverez l'empreinte de cette étrange opinion : que le seul moyen certain qu'il ait pour expier ses fautes, c'est le sang d'une victime. Il prend un animal vivant parmi les plus précieux, les plus purs, les plus doux ; il le place sur un autel, disant : Ceci me représente, moi coupable, et voici la peine que je mérite, la mort. Que ma dette soit acquittée. *Une vie pour racheter une vie,* c'est un mot de toute langue, de tout peuple, de tout temps, de tout culte.

Si je parvenais donc à démontrer l'universalité de ce genre de sacrifice sur la terre, ma thèse se trouverait ainsi complétement justifiée. Mais, hélas ! la vérité m'impose une tâche plus pénible. Non, mes frères, quand je parlais des hommes répandant toujours le sang des animaux pour expier leurs crimes, je ne disais pas vrai... c'est le sang humain que je devais dire. Épouvantable aberration ! Preuve trop déplorable, et qu'on voudrait effacer ! Mais il faudrait effacer l'histoire. — Me laisserai-je arrêter par le sentiment pénible que fait naître un pareil tableau ?

Je ne le dois pas. Non pas seulement parce qu'il en ressort une preuve d'autant plus éclatante, bien que douloureuse, de la pensée de l'humanité que je veux constater, mais aussi parce que cette preuve est presque entièrement ignorée parmi nous. Quand on parle de sacrifices humains, la plupart des gens, la plupart de vous, peut-être, imaginent que c'est le fait exceptionnel de quelques tribus sauvages ou de quelque époque barbare. Ils ignorent que cette pratique horrible est, pour ainsi dire, un attribut de notre race; or, au point de vue qui nous occupe, il vaut la peine de le leur montrer. Hélas! c'est ce qui n'est que trop facile; les autorités abondent. Témoins oculaires, historiens, poètes, voyageurs, philosophes, observateurs de tout genre et de tout temps, depuis Homère, Hérodote, Thucydide, Platon, jusqu'à Tite-Live, César, Pline, Tacite, et une foule d'autres inutiles à nommer, mais dont les noms sont là, et les écrits partout, ne laissent malheureusement place à aucun doute. Énumérons seulement quelques résultats, en remontant à la plus haute antiquité.

Et d'abord, jetons les yeux vers le Nord. Aussi loin que la vue peut s'y étendre à travers le temps et l'espace, à mesure qu'apparaissent

aux regards ces innombrables légions de peuples sans cesse enfantés par ces profondeurs inconnues, et qui roulent et se succèdent comme les flots de l'Océan, les Celtes, les Scythes, les Vandales, les Hérules, les Goths, les Germains de toute dénomination, on les voit tous, disent les historiens, faire, à la lettre, ruisseler le sang humain sur les autels pour apaiser les dieux; jusqu'aux Gaulois, dans les pays mêmes que nous habitons, dont César nous rapporte des usages de ce genre qui font frémir. Mais ce n'est là, peut-être, dira-t-on, que le produit de cette férocité native des antres du Nord. Tournons-nous donc vers l'Orient et le Midi. Les Phéniciens, les Chaldéens, les Égyptiens, les peuples de la Perse, de la Chine, de l'Inde, les Éthiopiens, les Carthaginois, les Arabes, avaient le sacrifice humain dans leur culte. Et prenez-y garde, mes frères, je ne cite aucun de ces noms au hasard; à chacun d'eux, je puis attacher un irrécusable témoignage et le récit des faits les plus navrants... que je vous épargne. Sachez seulement qu'on ne se contentait pas d'immoler les hommes, mais qu'on immolait les femmes, les adolescents, surtout les enfants, et parmi eux, les enfants dont la beauté, la distinction,

l'amour de leurs parents, en faisaient de plus dignes offrandes. Sachez seulement que ce n'était pas dans des occasions rares et exceptionnelles, mais qu'on comptait les victimes par milliers dans chaque peuple... chaque année!

Mais, dites-vous, cette épouvantable boucherie s'arrêta sans doute chez ces nations plus heureuses que vint éclairer enfin la lumière de la civilisation et de la philosophie? — Les Grecs sans doute?... Eh bien, dans toutes leurs îles, dans toutes leurs colonies, en Asie ou en Europe, chez tous les peuples de cette belle et poétique contrée, y compris les Athéniens, on sacrifiait des victimes humaines dans les temples; et je ne parle pas de l'époque d'Iphigénie, je parle des plus beaux âges de la Grèce. Le sacrifice humain était contemporain des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, des Socrate, et il leur survécut. — Ai-je besoin d'ajouter que cette terrible institution ne fut pas abolie par les Romains? S'il ne l'avait pas reçue des autres, ce peuple sanguinaire l'eût peut-être inventée. Cependant soyons justes. Cent ans environ avant la naissance du Christ, un consul fit une loi pour interdire à Rome le sacrifice humain; c'est vrai. Quant à l'effet produit par cette loi, vous pouvez

en juger en lisant dans Plutarque qu'il était encore témoin de ces sacrifices; et Plutarque vivait deux siècles après, sous Trajan. Que dis-je? Le philosophe païen Porphyre, ce célèbre adversaire du Christianisme, rapporte que de son temps, c'est-à-dire à la fin du troisième siècle de notre ère, trente ans à peine avant que la religion chrétienne fût reconnue celle de l'Empire, on immolait à Rome, chaque année, un homme à Jupiter. — Est-ce légèrement, je vous le demande, que j'attribuais l'universalité à cet affreux usage?

Mais, il est vrai, nous n'avons encore exploré que l'ancien monde. Peut-être, en continuant notre voyage au travers de l'humanité, trouverons-nous qu'une telle coutume a fini par se perdre.—Non, mes frères, nous ne trouverons pas cela; mais nous trouverons partout le sacrifice humain, persistant, inexorable, universel. Parcourez toute la terre païenne depuis dix-huit siècles; interrogez, à la suite des historiens et des voyageurs, ou les vieux empires de l'Asie, ou les tribus farouches qui se cachent dans ses monts gigantesques, ou les populations nomades qui circulent dans ses steppes sans fin; pénétrez dans l'intérieur de l'Afrique; voyez chacune de ses noires peuplades. Partout le sacrifice humain

est là, persistant, inexorable, universel. Explorez cette Océanie naguère ignorée, avec ses milliers d'îles couvertes de palmiers et qui semblent, au milieu des mers, comme autant d'asiles de l'innocence et de la paix ; visitez chacune de ces retraites fortunées, berceau de cet homme de la nature tant rêvé par le siècle précédent ; le sacrifice humain est là, plus qu'ailleurs, persistant, inexorable, universel. Si l'on découvre un nouveau monde, si l'on y rencontre avec étonnement et sans pouvoir s'en expliquer l'origine, je ne dirai plus des peuplades sauvages, mais des peuples nombreux, civilisés, des capitales, des palais, des monuments, des lois, de puissants empires comme ceux des belliqueux Mexicains ou des Péruviens si doux, qu'y trouve-t-on en même temps? Toujours le sacrifice humain. Et dans quelle mesure? A Mexico seulement on égorgeait sur les autels jusqu'à vingt mille victimes humaines par année, et dans les occasions solennelles, jusqu'à soixante et dix mille à la fois. A ce terrible trait vous ne pouvez plus le méconnaître, cette race inconnue... c'est la malheureuse race d'Adam !

Si, du moins, l'on pouvait trouver un seul peuple exempt de cette abomination ; ce ne serait

pas sans doute le renversement de la preuve, ce serait un soulagement. Mais ce peuple, il ne se trouve pas!... Je me trompe, il y en a un, un seul dans l'antiquité, c'est le peuple Juif, qui obéit à cette parole : « Tu ne répandras pas le sang » de l'homme sur l'autel, car c'est une des abo- » minations pour lesquelles je chasse les Cana- » néens de devant toi[1]. » Le culte juif n'est tout entier que sacrifices et sacrifices sanglants ; mais seul, au milieu de tous les autres dans l'ancien monde, il est pur de sang humain. Dans le monde moderne il est encore une autre exception, ce sont les chrétiens. Et cependant leur religion a pour base un sacrifice sanglant ; mais c'est un sacrifice qui abolit tous les autres. Aussi, à mesure et selon que l'Évangile s'avance sur la terre, on voit disparaître devant lui le sacrifice humain, qui est partout autour de ses frontières, jamais au-dedans. Ajoutons enfin, comme concourant à cette abolition, la secte Judæo-chrétienne qui prit naissance il y a douze siècles. Le Mahométisme a aussi pour effet, dans sa mission temporaire, d'attaquer le sacrifice humain. Et certes, il ne peut faire moins ; car il se réclame du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; il parle au nom de

[1] Voyez : Deut. XII, 29-32 ; XVIII, 10-12 ; Lévit. XVIII, 21 ; etc.

Moïse, de Salomon, d'Élie, de tous les prophètes, *et du plus grand de tous*, dit le Coran, *le Fils de Marie.*

Oui, mes frères, ce n'est que sous l'influence de la Révélation, et selon qu'il est plus ou moins directement éclairé par sa lumière, que l'homme cesse de recourir au sacrifice humain pour obtenir sa grâce dans le ciel; car cette grâce, c'est tout le but du sacrifice. Chose singulière et remarquable! Partout, et toujours, l'homme a cru que *sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés.* C'est mon texte. Sans doute, de cette vérité divine, l'humanité déchue a fait une affreuse superstition. Pensant (avec raison, du reste) que plus la victime serait précieuse et sans tache, plus elle serait efficace, elle a cherché cette victime sur la terre au lieu de la chercher dans le ciel. Mais cette superstition même rend d'autant plus manifestes sa conviction et son besoin d'une *Expiation des péchés par le sang.* — Une victime innocente, *symboliquement* chargée des fautes du coupable, peuple ou individu, et portant *effectivement* à sa place la peine méritée, voilà ce qu'on appelait, et ce qu'on appelle encore, *expiation.*

Que tel soit, en effet, le sens de tous les sacrifices sanglants, humains ou autres, c'est ce qu'il

est impossible de nier ; c'est ce qu'attestent et les rites suivis, et les formules prononcées, et les circonstances mêmes dans lesquelles l'on sacrifiait; c'est ce qu'attestent de nombreux et irréfragables témoignages, qui se trouvent partout : dans les historiens, qui nous font connaître les opinions des peuples, Hérodote, Plutarque, Tite-Live, César, Strabon, Tacite; dans les poètes, qui étaient les théologiens de l'antiquité, Homère, Hésiode, Eschyle, Virgile, Horace, Ovide; dans les philosophes mêmes, soit qu'ils acceptent soit qu'ils rejettent l'efficacité de l'expiation, Pythagore, Platon, Cicéron, Porphyre. Et encore une fois, mes frères, sachez-le bien, je ne cite aucun de ces noms au hasard ; à chacun d'eux je puis attacher un passage clair, positif ; et ce ne sont pas les seuls. — Mais voudriez-vous un témoignage plus fort encore, s'il est possible? Il y avait chez les païens un genre de sacrifice expiatoire, qui était considéré comme plus efficace que les autres. Il consistait en ce que, au moyen d'une fosse, le pénitent se plaçait au dessous de la victime pour être complétement arrosé de son sang; ces sacrifices s'appelaient des *Tauroboles*. Une inscription antique, retrouvée au seizième siècle, porte ce qui suit : « Aux grands Dieux immor-

» tels, Aedisius, par le sang du taurobole RÉGÉNÉRÉ » POUR L'ÉTERNITÉ, a consacré cet autel. » Que demanderiez-vous encore, et que pourrais-je ajouter? De cette pierre muette sort une voix qui rend la mienne superflue.

II. Origine de cette institution.

Le sacrifice humain, qui vient de nous servir à démontrer plus fortement l'étendue et la puissance dans l'humanité de l'institution du sacrifice sanglant proprement dit (car celui des animaux se retrouvait également partout), le sacrifice humain n'était que l'abus de ce dernier et sa lamentable exagération. Laissons-le maintenant pour ne nous occuper que du sacrifice sanglant ordinaire, ou plutôt, pour nous occuper de la pensée que recouvrent et qu'expriment tous ces sacrifices, savoir : l'expiation des péchés par le sang. — J'ai acquis, à cette heure, le droit de le dire : cette pensée est évidente et universelle ; c'est la pensée du genre humain.

Or, un tel fait psychologique, un trait si profond et si caractéristique de l'homme, peut-il être traité légèrement et mis de côté sans en tenir compte? C'est impossible. Par son univer-

salité même, non-seulement ce fait est d'une immense importance, mais il devient *nôtre*, pour ainsi dire; car l'humanité est une. Les siècles s'écoulent, les générations se succèdent, mais l'homme ressemble toujours à l'homme; les écrits de tous les temps en font foi. Aux mouvements d'une âme qui se révèle à nous, fût-ce à travers vingt ou trente siècles, nous nous reconnaissons encore; les mêmes questions nous agitent, les mêmes sentiments nous émeuvent; et prétendre que nos générations ne sont pas, pour le fond des choses, dans un rapport intime avec les générations écoulées, serait la plus vaine des prétentions. La culture d'une plante peut embellir ses fleurs et améliorer ses fruits, mais elle ne change pas sa nature. De même pour l'arbre de l'humanité: bien que Dieu le cultive, sa racine demeure et envoie toujours aux rameaux leur nourriture. Puis donc que la pensée de l'expiation circule comme une sève dans toutes les branches de la famille d'Adam, elle provient d'une source commune; et il nous importe d'apprendre à la connaître, cette source, afin de savoir si elle est pure ou malfaisante, si nous pouvons nous y abreuver ou s'il faut nous efforcer de la tarir.

D'où vient donc cette pensée de l'expiation par le sacrifice sanglant? et comment nous expliquer son universelle influence ? — Est-ce *le raisonnement* qui l'a produite? Non! Jamais idée, au contraire, ne fut plus irrationnelle. Quel rapport la raison peut-elle apercevoir entre le sang d'un animal et la réconciliation avec Dieu? La raison combattra une pareille idée, bien loin de la faire naître. — Est-ce la conséquence de quelque *besoin social*, ou de quelque *disposition naturelle* du cœur humain, comme l'ont été, par exemple, la propriété, la famille? Si peu, que le sacrifice blesse précisément tous ces sentiments, et qu'il ne peut se concevoir qu'à la suite d'un effort de l'âme sur elle-même. — Est-ce *la crainte* qui en a été le puissant mobile? Sans doute la crainte du châtiment qu'il mérite est profondément inhérente à l'homme, c'est ce que j'ai dit; mais cette crainte n'explique nullement le choix universel d'un si étrange moyen pour l'apaiser. Où donc en trouver l'origine et la cause ? — Quelqu'un de vous murmurerait-il peut-être en lui-même : ce sont *les prêtres?* Oui, c'est la réponse du dix-huitième siècle et de sa pauvre et superficielle philosophie. Toutentière à sa mission, mission qui a pu avoir quelques bons

effets au milieu de beaucoup de mauvais, je ne le nie pas, mais qui n'était autre que de détruire et surtout de déclamer, tout entière à sa mission, cette philosophie ne s'embarrassait guère si elle prenait des mots pour des choses. Et dans quel intérêt, je vous prie, les prêtres eussent-ils imaginé un tel mode, plutôt que tout autre? Et surtout, comment sont-ils parvenus à le faire adopter de tout temps et sur toute la face du globe? C'est là précisément la question; et ne voyez-vous pas qu'elle reste la même? Les prêtres ont pu faire du mal sans doute, mais ce n'est qu'en tant qu'ils étaient les organes des erreurs et des passions des peuples. Les prêtres sont un produit et non pas une cause; et cela est si vrai, que, dès qu'ils cessent de représenter l'opinion générale, leur pouvoir tombe inévitablement. C'est ce qui se voit dans tout le cours de l'histoire.

Non, non; évidemment rien de tout cela ne peut expliquer la pensée de l'expiation, et la forme qu'elle a revêtue, le sacrifice sanglant. Mais savez-vous où conduit cet examen? A la seule explication satisfaisante, ou plutôt à un principe clair; et le voici: C'est que, quand une coutume ou une opinion se retrouve, comme

celle-ci, partout et toujours parmi les hommes, depuis le berceau du genre humain jusqu'à nos temps, aux époques de lumières et de civilisation comme à celles de ténèbres et de barbarie, dans les vraies religions tout aussi bien que dans les fausses (car ici les Juifs et les Chrétiens ne se séparent pas du reste du monde), chez les peuples les plus opposés en gouvernement, en lois, en mœurs, en croyances, les plus séparés par des déserts et par des mers, sans relations de commerce, quelquefois même sans aucun point de contact apercevable à aucune époque, quand cette opinion ou cette coutume se trouve ainsi partout et toujours, et qu'elle ne peut être expliquée, ni par le raisonnement ni par la nature des choses, il faut *nécessairement*, ou qu'elle sorte d'une tradition primitive se rattachant au premier homme, ou qu'elle sorte des profondeurs de la conscience, et peut-être de toutes deux à la fois. Mais choisissez, si vous voulez; dans l'un et l'autre cas, le résultat est le même: son origine est en Dieu.

Oui, la pensée de l'expiation par le sang vient de Dieu, si elle vient de la conscience de l'homme, puisque c'est Dieu qui la lui a donnée, cette conscience, et qui y a donc gravé lui-même ce

besoin intime, aussi profond qu'inexpliquable, d'un sacrifice expiatoire pour obtenir son pardon, pour y croire du moins. Et parce que l'homme pécheur a traduit ce besoin en une horrible superstition, méconnaîtrai-je pour cela sa source divine? Pas plus que vous, lorsque vous tirez avec raison un puissant argument pour l'existence de Dieu, de ce cri universel de la conscience humaine qui le proclame, vous ne songez à méconnaître sa source divine, parce que l'homme pécheur a traduit aussi ce sentiment en divinités insensées ou en odieuses idoles. C'est la même chose ici. — Oui, la pensée de l'expiation par le sang vient de Dieu, si elle vient d'une tradition primitive; car ce que je ne puis expliquer sans cela dans ses descendants, je ne puis pas mieux l'expliquer sans cela dans le premier homme; tandis que la position même de celui-ci rend l'enseignement divin naturel et nécessaire. Je crois donc à la réalité des deux sources : la conscience donnait le besoin, et la tradition divine a donné la forme.

Eh! n'est-ce pas indiqué clairement dans la Révélation? Qu'est-ce donc que le sacrifice d'Abel? C'était un sacrifice sanglant; et il était bien près du premier homme : sa flamme s'élève de-

vant la porte close du Paradis. Fut-il le premier? C'est peu probable. En tout cas Dieu l'a béni et accepté. — Et ne lisons-nous pas ensuite que Noé, sortant de l'arche, *offrit des animaux en holocauste et que ce sacrifice étant agréable à l'Éternel*, continue le texte, *il promit en conséquence de ne plus répandre, comme il l'avait fait, sa malédiction sur la terre*[1] ? Ainsi ce rite se trouve à l'origine du monde créé et à l'origine du monde renouvelé; et c'est de là qu'il a dû naturellement s'étendre en tous lieux par la dispersion de Babel. — Plus tard, nous rencontrons le sacrifice d'Isaac, qui fut aussi ordonné de Dieu. Là, le droit du Créateur sur la vie humaine est établi dans son entier; mais le sang de l'homme ne doit pas rougir son autel, et c'est un bélier qui le remplace. — L'Éternel donne encore l'ordre positif aux *amis de Job* de lui offrir des animaux en sacrifice, *afin qu'ils apaisent ainsi*, dit-il, *son courroux contre eux*[2]. — Puis, vient enfin l'institution si complète et si remarquable des sacrifices Mosaïques. — Certes, on ne pourra pas prétendre, je pense, que ces sacrifices de l'Ancien Testament furent établis à l'imitation de ceux des païens. Sans parler de ce qu'il y aurait d'étrange, pour ne pas

[1] Genèse VIII, 20-21. — [2] Job XLII, 7-9.

dire plus, à prêter à Dieu une pareille imitation, on vient de voir lesquels de ces sacrifices avaient précédé les autres.

Direz-vous alors : Mais pourquoi Dieu a-t-il donc institué le sacrifice sanglant ? S'il avait besoin d'être apaisé envers nous, que peut faire le sang des animaux pour purifier l'homme à ses yeux ? — Le sang des animaux ne peut rien par lui-même pour purifier l'homme, c'est évident ; aussi, est-ce aux dispositions du cœur de celui qui offrait un sacrifice que Dieu regardait avant tout pour lui pardonner; et il le déclare assez haut. Mais c'était là une forme voulue et prescrite par lui. Pourquoi ? Il avait ses raisons sans doute, et peut-être vous les pressentez déjà. Au reste, ces difficultés et ces questions seront examinées à leur tour ; mais, quoi qu'il en soit, elles ne changent, et ne peuvent évidemment changer en rien, le fait de l'institution divine du sacrifice sanglant : il est formel.

Comprenez-vous maintenant, mes frères, ce qui paraissait d'abord inexplicable, c'est-à-dire, comment la pensée et le fait de ce sacrifice se retrouvent, en tout temps et en tout lieu, dans la famille humaine ? Et comprenez-vous, en même temps, la portée que donne à cette institution son

origine? Sans doute les hommes, tombés dans l'idolâtrie, la corrompirent, cette institution. Par la substitution des victimes humaines, ils firent du sacrifice une abominable cruauté; et en le dépouillant de ces conditions de repentance et de foi qui, comme nous le verrons, y étaient primitivement attachées, ils n'en firent plus qu'une œuvre matérielle et morte; et ainsi, le sacrifice devint, parmi les nations païennes, une déplorable superstition. Mais, comme tant d'autres, cette superstition recouvrait une vérité, c'est-à-dire, la nécessité et la promesse d'une Expiation divine pour le salut du genre humain.

Deux faits immenses et simultanés (car il n'y a point de temps en Dieu) se trouvent à l'origine de notre race, sa chute et sa rédemption. Ces faits, qui s'appellent et se nécessitent l'un l'autre, ont eu, comme ils devaient avoir, un égal et profond retentissement dans l'humanité; retentissement qui ne doit pas finir, même dans l'éternité. De l'un de ces faits sort le péché, qui envahit comme une lèpre toute la postérité d'Adam, attaquant et détruisant son héritage de bonheur et de paix sur la terre et dans le ciel. De l'autre de ces faits sort l'espoir, le pressentiment d'une guérison par une mystérieuse Expiation; c'est

l'écho de la parole divine prononcée en Éden. Depuis lors, nous voyons l'humanité déchue et aveugle, oppressée par le sentiment de son mal, mais n'en connaissant plus le remède, le chercher comme *à tâtons dans les ténèbres*[1], sans même apercevoir l'invisible et miséricordieuse Main qui l'y conduit et qui la guide.

Et moi aussi, pauvre membre égaré de l'humanité pécheresse et souffrante, je suis appelé et conduit de Dieu; mais, heureux de connaître Celui qui me guide vers *les sentiers de la paix*, je veux suivre la voie qu'il me montre, quelque obscure qu'elle semble d'abord à mes yeux mortels. Je cherche le salut promis; je m'approche du Calvaire, et là, sans comprendre, je m'incline et j'adore. — Puis, profondément ému et m'appuyant sur l'apôtre chéri du Seigneur (qui fut ravi en extase pour nous faire entrevoir les merveilles des Cieux), j'écoute avec lui le cantique des vieillards de l'Apocalypse, disant à l'Agneau : *Tu es digne de recevoir l'empire, car tu as été immolé, et par ton sang, tu nous as rachetés de toute tribu, de toute langue et de tout peuple ; tu nous as faits rois et sacrificateurs. A Celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, soient la bénédiction, l'honneur, la gloire*

[1] Ésaïe LIX, 10.

et la puissance aux siècles des siècles. Et toutes les créatures dans le ciel, ajoute saint Jean, *disaient amen*[1]. — Et nous aussi, pauvres créatures qui sommes ici, du fond de nos ténèbres nous élèverons notre regard vers le séjour de la lumière, et joignant nos faibles voix à celles de ces multitudes infinies, nous redirons avec elles : *Amen! amen!*

[1] Apoc. v, 6-14.

LA CROIX

Digitized by Google

Google

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA CROIX

> Jésus-Christ est la victime qui a expié nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde. (I Jean II, 2.)

A tout ce que nous disaient déjà si péremptoirement la conscience et la raison sur notre état de péché et sur l'impossibilité où nous sommes de nous sauver par nous-mêmes, est venue se joindre la grande voix de l'humanité, qui, pressée des mêmes convictions, a cru trouver de plus un moyen de salut dans le sacrifice sanglant. Et il est vrai que ce sacrifice étant primitivement d'institution divine, les hommes ont dû être naturellement conduits, à ce qu'il semble, à y voir ce moyen d'expiation tant désiré et tant cherché par eux. Mais, sous le poids de la condamnation qui nous frappe et devant la perspective de l'éternité, des témoi-

gnages humains, des traditions, des raisonnements ou des instincts, ne sauraient nous suffire. Pour avoir la paix, il ne nous faut rien moins qu'une déclaration positive de la part du Dieu souverain; déclaration qui apprenne enfin, d'une manière sûre, à tant d'âmes désolées qui le demandent avec angoisse, si ce Dieu accepte une expiation pour le péché, et ce qu'elle est. Mes frères, vous venez d'entendre la réponse : *Jésus-Christ est la victime qui a expié nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde.* Nous voilà pleinement dans mon sujet. C'est donc le moment de rappeler et de définir nettement ce grand dogme chrétien en face duquel nous arrivons, et en qui se concentre, pour ainsi dire, toute la Révélation.

J'ai déjà dit que la Rédemption peut se distinguer en deux parts, celle qui regarde le passé de l'homme, son pardon, et celle qui regarde l'avenir de l'homme, sa sanctification; et vous savez que c'est de la première partie seulement que je viens vous entretenir cette année. Or, voici le résumé des enseignements de la Bible sur ce point. — A la chute de l'homme, Dieu, pour qui toutes choses sont présentes, Dieu vit, comme il la voit maintenant, notre malheureuse race dé-

chue et perdue. Alors *les entrailles de sa miséricorde* s'émeuvent ; il n'abandonne point l'humanité dans l'abîme où elle s'est précipitée; il veut la sauver. Mais comment sauver en même temps ses inviolables attributs de Justice et de Sainteté? Cette conciliation, qu'aucune créature ne saurait tenter ni même concevoir, Dieu l'a faite. Son *Fils unique*[1] sorti de sa substance infinie, *son Bien aimé*[2], *son Image*[3], *sa Parole qui était au commencement avec lui et en lui*[4], le Fils se dévoua. Dès lors même le sacrifice est consommé ; *l'Agneau de Dieu était immolé dès la fondation du monde*[5], dit saint Jean. Puis, à l'instant fixé dans la marche des temps, la *Parole revêtit notre chair*[6], et devint le Christ. Victime innocente, volontaire, divine, il vient satisfaire à la loi et porter la peine du péché à la place de l'homme, qui ne pouvait la porter lui-même sans périr. Telle est l'œuvre de la Rédemption. La cause première, c'est l'amour de Dieu : *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils au monde*[7]. Le moyen choisi par l'insondable sagesse du Très-Haut, c'est l'expiation par le sacrifice de la Croix. Et l'effet produit, c'est le pardon des péchés. Ce pardon est *uni-*

[1] Jean I, 14. — [2] Matt. XII, 18. — [3] Col. I, 15.— [4] Jean I, 1. — [5] Apoc. XIII, 8. — [6] Jean I, 14. — [7] Jean III, 16.

versel, et il est immédiatement accordé à tout pécheur, quel qu'il soit et à quelque heure qu'il le réclame, s'il se repent et s'il croit. Ce pardon est *gratuit* ; car l'homme ne le mérite pas et ne peut jamais le mériter. Aussi Dieu le lui donne *par pure grâce*[1] ; et tout ce qu'il lui demande en retour, ce sont ces dispositions du cœur : le sentiment et le regret de ses fautes, la confiance et l'amour pour son Bienfaiteur, le désir et la volonté sincère de se sanctifier, ou, pour exprimer avec l'Écriture ces trois sentiments par un seul mot, la Foi : la foi, qui n'est pas le prix, mais la condition du pardon. Voilà la grande doctrine de l'Évangile.

Ce mystère d'amour divin demeurera toujours un mystère pour nous, sachons-le bien. Ce qui ne signifie point pourtant qu'en faisant un bon usage de nos facultés, nous ne puissions entrevoir quelque chose de sa convenance et de sa grandeur, assez même pour le défendre au besoin. Que l'on nous demande, par exemple, si l'Expiation par le sang du Christ ne renverse pas la raison, au lieu de la surpasser, ou si le Pardon gratuit ne blesse pas la sainteté morale et la conscience de l'homme, au lieu de les forti-

[1] Eph. II, 8, 9.

fier, et nous répondrons avec pleine sécurité : Non!—Au reste, l'examen de ces questions fera précisément l'objet de nos deux dernières Conférences. Quant à présent, nous avons une seule chose à examiner touchant le Mystère de la croix, savoir : *s'il est révélé.*

Nous venons donc maintenant à la Parole de Dieu ; mais nous y venons, mes frères, comme à la *Parole de Dieu*, c'est-à-dire, comme à la source divine de la vérité : ce qu'elle nous enseignera clairement sera vrai. Si quelques-uns d'entre vous l'envisageaient différemment, c'est ici qu'il faudrait nous séparer : car il m'est impossible de faire en ce moment avec eux le travail dont ils auraient besoin sur les preuves de la Révélation. Mais, j'aime à l'espérer, plusieurs de ceux-là même, s'ils ont attentivement suivi les considérations antérieurement présentées dans ce but, en voyant combien la Rédemption a des racines plus profondes qu'ils ne l'imaginaient et dans leur raison et dans l'humanité tout entière, plusieurs d'entre eux aborderont dès à présent le Livre qui l'enseigne avec des dispositions nouvelles; et, au lieu de voir dans ce dogme un motif de repoussement pour la Bible, ils y verront peut-être, ce qui serait la vérité,

une preuve inattendue pour eux de sa céleste origine.

Quoi qu'il en soit, mes frères, voici le but que je me propose en ce jour : c'est de vous montrer l'Expiation du Christ annoncée et préparée dans l'Ancien Testament, accomplie et prêchée dans le Nouveau. — Sans doute, c'est presque uniquement une dissertation sur des textes que nous allons entreprendre, et elle pourra paraître, à quelques esprits, plus difficile à suivre que des considérations générales ; mais, si elle semble offrir peut-être un intérêt moindre sous un rapport, elle en offre un bien plus grand sous un autre, puisque, au fond, c'est la base de tout. Venez donc, mes frères, étudier la sainte Parole avec les dispositions toutes sérieuses qu'elle réclame. Et puisse-t-il sortir de cette étude, par la grâce de Dieu, une puissante manifestation de la vérité pour le salut et la joie de tous ceux qui m'écoutent ! Amen.

I. L'Expiation du Christ annoncée et préparée dans l'Ancien Testament.

L'Expiation des péchés par le sang du Christ est-elle annoncée et préparée dans l'Ancien Tes-

tament? C'est la première question que j'ai à examiner. Or, dans la démonstration de cette vérité, je rencontre une difficulté, qui, pour être singulière, n'en est pas moins réelle : c'est la surabondance des preuves. Obligé que je suis de les resserrer jusqu'à n'occuper qu'une très-faible partie du temps que je puis vous retenir ici, mon embarras est de les restreindre à ce point sans leur ôter presque toute leur force. Ne pouvant surmonter complétement cet obstacle, et ne sachant faire mieux, je vais me contenter de vous tracer la chaîne seule du raisonnement, en avertissant que chacun de ses anneaux traîne après soi une longue suite de développements, de preuves spéciales et d'exemples qu'il me faut passer sous silence. Ce n'est donc pas une exposition de tout ce qu'il y aurait d'important à dire que je vous apporte, c'est uniquement la rapide analyse de ce qui m'a paru le plus nécessaire au sujet.

Et d'abord, les sacrifices sanglants institués de Dieu avaient-ils réellement un sens expiatoire, c'est-à-dire, avaient-ils pour but et pour effet de détourner sur la victime la peine méritée par le coupable? C'est ce qui est positif. — Sans doute tous les sacrifices de l'ancienne Alliance n'étaient pas expiatoires. Il y avait des sacrifices d'actions

de grâces ou de prospérité; il y en avait pour la purification des choses et des personnes consacrées au culte, et qui s'en trouvaient momentanément exclues par quelque souillure légale; mais il y avait surtout des sacrifices directement *expiatoires pour le péché*, et c'étaient les plus nombreux et les plus importants. Ces sacrifices étaient déjà connus du temps des Patriarches, avant Moïse, ainsi que cela résulte de ce qui est littéralement dit, en particulier, au sujet du sacrifice sanglant de Noé et de celui que Dieu même prescrivit aux amis de Job. Quant à ceux de la loi Mosaïque, le livre du culte, le *Lévitique*, est aussi abondant et explicite à cet égard qu'on puisse le demander. *La vie de l'animal est dans le sang*, y est-il dit, *c'est pourquoi je vous ai ordonné de m'offrir ce sang sur l'autel, afin qu'il serve à faire l'expiation de vos péchés; car c'est le sang qui doit faire expiation pour l'âme*[1]. Le faux serment, le vol et d'autres crimes de genre, sont expressément mis au nombre de ceux qui doivent *être expiés de cette manière, afin que le coupable*, dit le texte, *puisse obtenir par là son pardon*[2]. — Outre ces sacrifices expiatoires pour les individus, il y en avait de généraux pour tout le peuple. Je ne puis m'arrêter

[1] Lévit. XVII, 11. — [2] Lévit. I, 4; V, 1-6, 10; XIX, 20-22.

à en parler ici. Je rappellerai seulement *la grande fête annuelle des Expiations*, dont le nom même, aussi bien que les rites, suffiraient seuls à lever tous les doutes. Au nombre des victimes immolées *pour le péché*, en ce jour solennel, se trouvait celle si connue sous le nom de *Bouc émissaire* ou *Hazazel. Le grand Sacrificateur*, est-il dit dans le livre de la Loi, *le grand Sacrificateur posera les deux mains sur la tête de ce bouc, et fera sur lui une confession générale des iniquités d'Israël, de ses rébellions et de tous ses péchés ; il en chargera la tête de ce bouc*[1]. C'était, comme on voit, donner une forme presque visible à la translation symbolique des péchés du peuple sur la victime. Certes, on ne pourrait exprimer plus clairement le sens et la pensée du sacrifice expiatoire.

Mais ces sacrifices sont-ils représentés dans la Bible comme ayant une valeur par eux-mêmes, une efficacité réelle et intrinsèque pour l'expiation des péchés par le sang des animaux? Nullement. *Il est impossible*, dit saint Paul, *que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés*[2]. Le sacrifice sanglant n'était donc qu'une forme de culte, un symbole, une figure, que Dieu avait jugé bon d'établir comme une pratique nécessaire et à la-

[1] Lévit. XVI, 21. — [2] Hébr. X, 4.

quelle il avait lié le pardon du pécheur; mais, prenez-y garde, du pécheur repentant. Oui, *repentant*; et cela est si vrai, que, dès que les dispositions du cœur manquaient, dès que l'homme faisait du sacrifice une œuvre seulement matérielle, l'Éternel le déclarait sans valeur à ses yeux. *Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices? Je ne prends point plaisir au sang des agneaux et des boucs. Ne m'apportez plus de vos oblations d'hypocrites*[1]. — Ce que l'Éternel voulait avec le sacrifice, il le dit : c'était un cœur *contrit et humilié*[2], c'était un cœur désireux de *rebrousser chemin vers ses témoignages*[3], c'était un cœur qui se donnât à lui et qui mît sa pleine confiance pour son pardon en cette expiation par le sang, parce que Dieu l'avait dit; c'est-à-dire, encore une fois, ce que l'Eternel voulait avec le sacrifice, c'est la Foi.

Mais alors, puisqu'il en était ainsi, direz-vous, pourquoi le sacrifice expiatoire? pourquoi cette forme de culte a-t-elle été si constamment et si fortement voulue de Dieu? Que signifie donc ce symbole sanglant, qui n'est rien par lui-même? Une figure doit être la figure de quelque chose! — Oui, mes frères; et si vous ne voyez dans l'institution divine du sacrifice sanglant qu'une forme

[1] Es. I, 11-13, LXVI, 3; Ps. L, LI. — [2] Ps. LI, 19. — [3] Ps. CXIX, 59.

sans fond, qu'une idée purement arbitraire, vous ne pouvez rien comprendre à la Bible ni à Dieu son auteur; ou plutôt, vous les dégradez tous deux. Mais élevez-vous plus haut, écoutez ce qui se dit en Eden : alors tout s'éclaircit. Cette *Postérité de la femme, qui écrasera la tête du serpent*[1], ce descendant d'Abraham *en qui toutes les nations seront bénies*[2], ce *Scilo qui rassemblera les peuples*[3], ce *Messie*[4], ce *Rédempteur*[5], cet *Agneau de Dieu immolé dès la fondation du monde*[6], voilà la réalité du sacrifice sanglant, voilà l'Expiation parfaite qui donnait son sens et sa valeur à l'expiation figurée; voilà ce qui explique les oracles, les institutions, l'histoire, les fêtes religieuses des Enfants de la Promesse, et toute cette Loi cérémonielle *qui n'était*, dit l'Apôtre, *que l'ombre des biens à venir*[7], et *un conducteur pour nous amener à Christ afin que nous soyons justifiés par la foi*[8]. — Oui, c'est cette Promesse d'une Expiation divine sur laquelle Dieu voulait fixer, par le sacrifice, les regards de l'humanité désolée. C'est cette grande Promesse qui depuis le commencement du monde a retenti tellement sur toute la terre, qu'on en

[1] Gen. III, 15. — [2] Gen. XII, 3; Act. III, 24, 25. — [3] Gen. XLIX, 10. — [4] Ou OINT; voy. Es. LXI, 1, etc. — [5] Es. LIX, 20. — [6] Apoc. XIII, 8. — [7] Hébr. X, 1. — [8] Gal. III, 24.

retrouve encore des traces chez presque toutes les nations païennes, non-seulement dans leurs sacrifices, mais dans leurs traditions, dans leurs usages, dans leurs écrits. C'est cette Promesse qui émouvait sans doute le cœur d'Abel quand *il offrit par la foi*, nous dit saint Paul, *un sacrifice plus excellent que celui de Caïn*[1] ; car quelle foi pouvait alors le distinguer de Caïn, si ce n'est celle au Réparateur promis? Et cette foi, il la tenait de sa mère ! C'est encore cette même Promesse qui soutenait et animait les Patriarches, les Prophètes, et tous ceux *qui attendaient*, comme Zacharie, *la consolation d'Israël*[2]; car, comme Christ remplit tout l'Ancien Testament, ils croyaient en lui et ils regardaient à lui comme à la source de leurs espérances, comme au fondement de leur salut.

Oui, *ils croyaient en Christ;* et ce n'est pas ici, mes frères, une expression hasardée, ni une conjecture de ma part : c'est ce qui est dit itérativement dans l'Évangile par le Fils de Dieu lui-même et par ses Apôtres inspirés. Je ne puis faire beaucoup de citations, mais j'en ferai. D'abord, celle où le Sauveur déclare qu'*Abraham désirait avec ardeur voir le jour de son avénement*[3]. Puis celle où saint Pierre, parlant, dans sa première épître, de

[1] Hébr. XI, 4. — [2] Luc II, 25. — [3] Jean VIII, 56.

ceux qui, en croyant à Jésus, remportent le salut de leur âme pour récompense de leur foi, ajoute immédiatement : *Ce salut a été l'objet des recherches et des méditations des prophètes qui ont prédit la grâce que vous avez reçue. Ils ont tâché de discerner ce que l'esprit de Christ, qui était en eux, leur annonçait à l'avance, touchant le temps et les conjonctures dans lesquelles le Christ devait souffrir*[1]. *Tous ces fidèles*, dit encore saint Paul après une longue énumération des justes de l'Ancien Testament, *tous ces fidèles sont morts dans la foi, sans avoir reçu les choses qui leur avaient été promises : ils les ont vues seulement de loin, mais ils les ont embrassées*[2].

Vous paraît-il assez manifeste, à cette heure, que ces fidèles connaissaient Christ? bien plus, qu'ils croyaient, comme nous, *à Christ crucifié*, c'est-à-dire, à Christ rédempteur, à son sacrifice pour la rémission des péchés? Et comment n'y eussent-ils pas cru? Leurs Livres saints l'annonçaient assez haut. Ecoutez seulement encore quelques lignes de ce chapitre d'Esaïe qui frappait si fortement l'officier de la reine Candace, quand l'Apôtre Philippe le lui expliqua, disant : c'est de Jésus qu'il est ici question (et alors il crut et fut sauvé)[3]. Imaginez un instant que, transportés au temps

[1] I Pierre I, 8-11. — [2] Hébr. XI, 13. — [3] Act. VIII, 27-39.

des fidèles de l'ancienne Alliance, vous lisez avec foi, comme eux et avec eux, les paroles de ce chapitre; et dites, si vous-mêmes n'auriez pas cru, comme eux et avec eux, à l'expiation de vos péchés par le sang du Christ, en lisant : *Il était navré pour nos forfaits, froissé pour nos iniquités; le châtiment qui nous procure la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. L'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous. Mené à la tuerie comme un agneau, la plaie lui a été faite à cause des péchés de mon peuple. Mais, après qu'il aura donné sa vie en sacrifice pour le péché, mon serviteur juste en justifiera plusieurs, par la connaissance qu'ils auront de lui; et il se chargera de leurs iniquités*[1].

Je crois, mes frères, que vous pensez maintenant comme moi sur la clarté avec laquelle l'Expiation du Christ était annoncée et préparée dans tout l'Ancien Testament. Le sacrifice sanglant fut alors UN MÉMORIAL DE LA MORT DU SEIGNEUR *jusqu'à ce qu'il vînt*, de la même manière que la sainte Cène est encore UN MÉMORIAL DE LA MORT DU SEIGNEUR *jusqu'à ce qu'il vienne*[2]; car cette mort domine toutes les destinées de l'humanité, passées et futures. L'Expiation divine reste immua-

[1] Es. LIII, 5-8, 11. — [2] 1 Cor. XI, 25-27.

ble comme Dieu ; les symboles seuls varient. Le symbole sanglant se change au symbole du pain et du vin, mais leur sens est le même, ainsi que la condition qui y est attachée. Celui qui sacrifiait *indignement* demeurait sous la condamnation, comme y demeure *celui qui communie indignement*.

II. L'Expiation du Christ accomplie et prêchée dans le Nouveau Testament.

Est-il vrai que le Nouveau Testament nous prêche l'expiation des péchés par le sang du Christ, et qu'il nous montre cette expiation accomplie ici-bas? C'est la seconde question que j'ai à examiner. — Hélas, mes frères, la difficulté dont je me plaignais tout à l'heure se rencontre ici bien plus grande encore; mais puisqu'il faut enfin, par défaut de temps, se résoudre de nouveau à n'exposer qu'une partie de la démonstration, je m'efforcerai du moins d'en indiquer les traits les plus saillants avec autant de netteté qu'il me sera possible.

Pourquoi le Christ est-il venu sur la terre? — Sans doute pour y répandre des bénédictions aussi nombreuses que variées. Il est venu non-

seulement mettre dans un jour éclatant et pur la vérité religieuse, jusqu'alors incomplète et surchargée d'erreurs, même pour les plus grands philosophes, mais il est venu la faire descendre, cette vérité, des hauteurs inaccessibles de l'esprit où elle était reléguée, pour la vulgariser dans le monde et en faire, pour ainsi dire, *le pain quotidien* des plus ignorants et des plus simples. Il est venu, non-seulement enseigner la morale la plus sainte et la plus belle, mais il lui a donné une force et une sanction que jamais morale n'avait reçues, par sa vie sans péché et par l'accomplissement parfait de toutes les vertus. Il est venu, non-seulement présenter à chaque homme, à chacun de vous, les plus puissants moyens de perfectionnement, les plus douces consolations dans ses maux, les plus magnifiques espérances pour l'avenir, mais il est aussi venu présenter aux sociétés humaines les seuls principes qui puissent garantir leur prospérité et leur paix; il est venu les jeter dans une voie de civilisation nouvelle et féconde, dont rien auparavant ne leur donnait l'idée. Il est venu, en un mot, apporter ici-bas des biens immenses, pour lesquels, fussent-ils seuls, on devrait encore dire de lui qu'il est venu pour le bonheur et le salut de

l'humanité. A Dieu ne plaise que je diminue aucun de ses titres à notre reconnaissance et à notre amour; ce serait être également insensé et ingrat.

Mais ce serait l'être bien davantage encore, quand, au milieu de tous ses bienfaits, on oublierait le plus nécessaire et le plus grand; la seule chose peut-être qui ne pût être faite que par lui; le principal, si ce n'est l'unique but pour lequel il quitta le ciel, le rachat des âmes, l'expiation des péchés sur la Croix. Sa mort, sa mort sanglante, voilà surtout *son œuvre*, ainsi qu'il le dit, l'œuvre pour laquelle il est venu; car il n'était pas seulement un Docteur divin, il était avant tout le divin Rédempteur, l'*Agneau de Dieu, cette victime sans défaut et sans tache*, que saint Pierre (comme saint Jean) nous apprend avoir été *désignée avant la fondation du monde*[1], dit-il, *selon le dessein prédéterminé et la prescience de Dieu*[2]. Aussi, entendez le Sauveur lui-même. Toujours il parle de sa mort comme d'une nécessité : IL FAUT. *Comme Moïse éleva le serpent dans le désert,* IL FAUT *de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne périsse*[3]. Si saint Pierre, avant qu'il comprît l'économie de la

[1] I Pierre I, 19. — [2] Act. II, 23. — [3] Jean III, 14.

grâce, repousse cette idée, et s'écrie en embrassant son Maître : *A Dieu ne plaise!... Arrière de moi,* lui répond Jésus, *tu n'entres pas dans les vues de Dieu*[1]. Et quand l'heure de son supplice approche : *Mon âme est troublée,* s'écrie-t-il ; *mais que dirai-je? c'est pour cette heure même que je suis venu*[2]. Sa mort, sa mort sanglante, toujours il la présente comme un sacrifice expiatoire. *Le Fils de l'homme est venu donner sa vie pour la rançon de plusieurs*[3]. Écoutez-le, instituant la sainte Cène : *Ceci est mon sang, le sang de la Nouvelle Alliance, qui sera répandu pour la rémission des péchés*[4]. Saint Paul, qui eut le privilége d'être directement enseigné du Christ après son ascension, nous parle du Fils disant au Père, dans de mystérieuses communications : *Tu n'as point agréé les holocaustes, ni les victimes pour le péché, mais tu m'as formé un corps. Me voici ; je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté, selon ce qui est écrit de moi dans le Livre*[5]. Quel doute peut-il rester après ces paroles?

Mais nous n'aurions pas même tant de déclarations solennelles sorties de sa bouche, qu'il suffirait en vérité de contempler ce spectacle, à

[1] Math. XVI, 22, 23. — [2] Jean XII, 27. — [3] Math. XX, 28. — [4] Math. XXVI, 28. — [5] Hébr. X, 5-10. C'est, en partie, une citation du Ps. XL, 7-9.

la fois si émouvant et si terrible, de la Passion du Sauveur, pour y reconnaître, aux lueurs qui s'en échappent, la présence d'un profond mystère, le mystère de l'Expiation. Voyez le divin Rédempteur s'approchant de ce redoutable moment, IL FRÉMIT. Agonie de Gethsémané, que nous apprends-tu? Quoi! le Fils de Dieu est comme accablé? *Son âme*, dit-il, *est saisie d'une tristesse mortelle*[1]? Quelle *angoisse*, quelle lutte inouïe, que celles qui font tomber de son corps *une sueur de sang*[2]! Je le vois prêt à reculer devant ce calice d'amertume : *Oh! s'il était possible qu'il s'éloigne de moi !... mais ta volonté soit faite*[3]. Que se passe-t-il donc, grand Dieu! Que contient cette coupe, capable d'épouvanter le Christ? — Et lorsqu'il est suspendu sur la croix, entre le ciel et la terre, sur ce terrible autel, ce n'est pas seulement le sang de sa chair qui coule, *l'Agneau est immolé* SPIRITUELLEMENT : entendez-vous ce cri d'ineffable douleur? *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné*[4]!... — La voilà sans doute, cette séparation d'avec Dieu, qui m'attendait et qui m'eût précipité dans l'abîme! Le voilà sans doute, cet instant suprême de l'Expiation, où le Fils ne sent

[1] Math. XXVI, 37, 38. — [2] Luc XXII, 44. — [3] Math. XXVI, 39. — [4] Marc XVI, 34.

plus Dieu dans sa grâce, mais dans sa souveraine justice!....

Mystère redoutable!.... Je te vois, quoique je ne puisse te suivre dans tes replis. Non, je ne dirai pas : C'est ici que Dieu le frappe et c'est là qu'il le soutient encore. Comment un œil mortel, comment le scalpel de l'homme sonderait-il, et mettrait-il à nu, les profondeurs du Divin! Mais ce qui éclate à mes regards, c'est que ce ne sont pas là des souffrances et une mort ordinaires. — Là, des souffrances et une mort ordinaires? Quoi! le Fils de Dieu, le Prince de la Vie, Celui en qui résident la puissance et la gloire divines, se serait donc montré moins fort contre la douleur, plus épouvanté d'un sépulcre de trois jours, que tant de milliers de ses martyrs, qui, en face de la mort et des plus effroyables supplices, les ont affrontés et subis sans peur et avec joie, parce qu'ils croyaient en lui? C'est impossible!!! Si j'admettais pareille chose, je croirais insulter à la Passion de mon Sauveur.... Et ne vous semble-t-il pas à vous-mêmes que, tout au moins, ce serait ne pas la comprendre, ce serait ne pas la sentir, ce serait ne la voir qu'avec un bandeau sur les yeux? — Oui, la vue seule de cette grande scène suffirait à révéler le mystère de l'Expiation.

Mais, après qu'il fut *accompli*, les Apôtres s'en taisent-ils peut-être? ou n'en parlent-ils, du moins, que rarement et comme d'une doctrine secondaire? Ils en sont si loin, que ce dogme fait la substance et le but de toutes leurs prédications et de tous leurs écrits ; ils semblent tous penser comme saint Paul, qui ne voulait savoir qu'une seule chose : *Christ et Christ crucifié*[1].—Pour vous donner une idée de la manière dont ils prêchent l'expiation des péchés par le sang de Christ, j'avais fait choix de trente passages, parmi ceux qui m'avaient paru les plus formels, les plus incontestables, les plus évidents. Je ne puis songer à vous les redire ici, sans doute, mais je le regrette. Écoutez-en, du moins, quelques-uns, et dites s'ils laissent quelque doute sur la croyance des Apôtres. *Christ a porté nos péchés en son corps sur le bois; c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris*[2]. *Il a souffert, lui juste, pour nous injustes*[3]. *Il nous a rachetés de la malédiction de la Loi, ayant été fait malédiction pour nous*[4]. *Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous*[5]. Et c'est bien à son sang qu'ils attribuent l'expiation des péchés; écoutez-les encore. *Nous sommes justifiés par la ré-*

[1] I Cor. II, 2. — [2] I Pier. II, 24. — [3] I Pier. III, 18. — [4] Gal. III, 13. — [5] I Cor. V, 7.

demption qui est en Jésus-Christ, dit saint Paul, *en ce Christ que Dieu a établi pour être une victime de propitiation par la foi en son sang, voulant ainsi faire éclater sa justice*[1]. Et saint-Pierre ajoute : *Ce n'est point par des choses périssables que vous avez été rachetés, c'est par le précieux sang de Christ*[2]. *C'est le sang de Christ qui nous purifie de tout péché*[3], s'écrie saint Jean, quelques versets avant mon texte (que vous n'avez point oublié sans doute). Mais en voilà assez ; terminons par cette déclaration de l'Esprit Saint : *Le Père a pris plaisir à réconcilier toutes choses avec lui-même par son Fils, rétablissant la paix, soit dans le ciel, soit sur la terre, par le sang de la Croix*[4].

Est-ce clair? Est-il possible de repousser la vérité de cette doctrine sans repousser en même temps la vérité de l'Évangile? Comment vous y prendriez-vous pour les séparer? Serait-ce en prétendant que ce ne sont là que des manières de parler? et que le sacrifice du Christ n'est lui-même, au fond, qu'une figure?... — Le sacrifice du Christ, une figure!... Une figure de quoi? Est-il la figure des anciens sacrifices, qui n'étaient eux-mêmes qu'une figure? Ou bien attribueriez-vous peut-être à ceux-ci la réalité, et au sang des

[1] Rom. III, 23-26. — [2] I Pier. I, 18. — [3] I Jean. I, 7. — [4] Col. I, 19, 20.

animaux cette efficace que vous refusez au sang du Fils de Dieu? — Quoi! ce n'est que par une figure de langage, c'est pour la forme, que les Prophètes et tout l'Ancien Testament ont annoncé, comme ils l'ont fait, le sacrifice expiatoire du Messie promis? C'est pour la forme que Jésus parlait de la nécessité de sa mort et de la rémission des péchés par son sang? C'est pour la forme qu'il succombait presque en Gethsémané, et qu'il se disait, sur la croix, *abandonné de Dieu?* C'est pour la forme que les Apôtres ont fait de cette doctrine la base de leur enseignement, qu'ils l'ont prêchée, non-seulement aux Juifs, mais aux Gentils, aux Chrétiens de tous les âges, et à vous-mêmes, comme le seul fondement de vos espérances dans le Ciel?—Et comment fallait-il donc qu'ils s'exprimassent pour dire que c'était une réalité? Cherchez-leur une expression plus forte que celles qu'ils ont employées; vous n'en trouverez point. Que serait donc un livre qui, sur un point capital, rassemblerait tous les moyens de dire ce qui n'est pas? Quelle confiance mériterait alors l'Évangile? Ou plutôt, que seraient des Chrétiens, qui, en proclamant ce livre venu de Dieu, lui supposeraient un si fallacieux langage, un tel mépris de la vérité?

Non, non, mes frères; si la Bible est vraie, la Rédemption par Christ est réelle. Et c'est ainsi, d'ailleurs, que la doctrine chrétienne a été toujours comprise et toujours reçue, je puis le dire, par l'Église universelle. Et je l'avoue, c'est quelque chose pour moi! Quand je me trouve en désaccord sur quelque point avec elle, pour être fidèle, non-seulement à mon droit, mais à ma conscience, et sous le regard de Dieu, je maintiens cette différence, je la subis. Mais il m'est doux de me sentir, comme ici et sur les bases mêmes de la foi, en communion avec la multitude des disciples de Jésus, depuis les Pères des premiers siècles jusqu'aux Réformateurs et aux fidèles de tous les temps; j'éprouve de la joie de cette communauté de pensée, et je ne crains pas de le dire, j'y puise une plus entière confiance dans la vérité que je crois.

Telle est, mes frères, l'esquisse des preuves et des témoignages, à la fois si nombreux, si puissants et si clairs, qui entourent le dogme de l'*Expiation des péchés par le sang du Christ;* telle est cette vérité capitale de l'Évangile, que je vous prêche, comme c'est mon devoir, de toute la force et de toute la conviction de mon âme. Je ne puis faire autre chose A vous de l'accepter

ou de la rejeter; vous êtes libres. A vous de voir, si vous vous sentez assez sûrs de vous-mêmes et de la supériorité de votre jugement, pour repousser ce qu'ont toujours enseigné et cru Dieu et les hommes, la Bible et l'Église. A vous de peser, si vous préférez vous présenter, dans quelques jours, devant le Tribunal Suprême, chargés seuls de votre défense et décidés à y soutenir seuls le poids de la souveraine Justice, plutôt que de recourir à la grâce qui vous est offerte encore en ce moment. Vous êtes libres..... même de vous perdre.

Mais si vous acceptez cette grâce, cette expiation, cet immense bienfait, plus grand que vous ne sauriez jamais le comprendre, ah! laissez-moi vous conjurer d'élever un instant vos regards et vos cœurs à Celui qui vous fit ce magnifique don, à Celui qui vous a *tant aimés*, qui a tant souffert pour vous, qui s'est fait le sacrificateur et la victime pour sauver vos âmes, et qui, à cette heure encore, vous appelle et *intercède pour vous auprès du Père*[1]; laissez-moi vous conjurer de lui rendre quelque amour pour tant d'amour. Oui, que Jésus soit quelque chose, qu'il soit beaucoup dans vos pensées, dans votre vie, dans votre Re-

[1] Rom. VIII, 34.

ligion, car il est tout pour votre pardon, et c'est *par lui seul que vous pouvez vous approcher de Dieu*[1].

O mes chers frères, que désormais ce charitable Sauveur soit béni, dans nos âmes, comme l'auteur de notre paix, de notre joie, de notre salut! Que jamais notre pensée ne s'élève vers le *Royaume des Cieux* sans un sentiment de reconnaissance et d'amour pour Celui qui nous l'a rouvert. Que jamais le Fils ne soit séparé de nos espérances de vie éternelle, et que nous disions toujours, du fond de nos cœurs : « A lui, à lui, » comme au Père céleste et au Saint-Esprit, soient » honneur, louange et bénédictions aux siècles » des siècles[2] ! » Amen.

[1] Jean XIV, 6. — [2] Liturgie de Genève, *passim*.

LA RAISON

Digitized by Google

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA RAISON

> Pour nous, nous prêchons Christ crucifié, qui est scandale aux Juifs et folie aux Grecs, mais qui, pour les élus, soit Juifs, soit Grecs, est le Christ, la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu.
>
> (I Cor. I, 23, 24.)

Nous avons suivi jusqu'ici la marche de la prédication de saint Paul, qui commençait toujours par établir le péché, qui en montrait ensuite la condamnation nécessaire de la part de Dieu, qui en appelait même à l'exemple du monde païen, je veux dire à ses besoins et à ses misères, et qui enfin, appuyé sur tout l'Ancien Testament et sur *les démonstrations de l'Esprit saint*[1] qui l'inspirait, prêchait l'Évangile du *Christ crucifié,* c'est-à-dire le pardon gratuit par l'Expiation de la croix. Maintenant, dans le texte de ce jour, saint Paul

[1] I Cor. II, 4, 5.

nous apprend qu'il rencontrait surtout deux classes d'opposants, *soit Juifs, soit Grecs;* sa prédication étant *un scandale* pour les uns et *une folie* pour les autres. Or, comme la nature humaine ne change pas, il est bien à croire que cette prédication a rencontré et rencontrera le même genre d'opposition dans tous les temps, et par conséquent dans le nôtre. Pour compléter donc l'œuvre que nous avons entreprise, en suivant jusqu'au bout les traces de l'Apôtre, il nous reste à nous mettre en face des deux classes d'opposants qu'il nous annonce. Voyons d'abord ce qu'était la première.

Les Juifs, ce peuple qui semble destiné, comme on l'a dit, à porter un flambeau qui ne l'éclaire pas, les Juifs, ou du moins la plupart d'entre eux, avaient matérialisé leur loi et n'en comprenaient presque plus le côté spirituel qui en était le but. Aussi, d'après les idées charnelles qu'ils s'étaient formées sur le règne du Messie, refusèrent-ils obstinément de le reconnaître dans ce roi humble et pauvre *dont le royaume n'était pas de ce monde;* et à plus forte raison trouvaient-ils *scandaleux*, qu'on leur prêchât la rémission des péchés par le sang de Celui qu'ils avaient mis à mort comme un imposteur et un blasphémateur. Rien

là d'étonnant sans doute. Mais ils avaient encore un autre motif pour repousser ce pardon gratuit qui leur était ainsi annoncé ; c'est qu'ils croyaient mériter le salut par eux-mêmes. D'abord, par leur qualité de *descendants d'Abraham*[1] ; et c'est, vous le savez, l'idée qu'ils mettent sans cesse en avant. Puis, par leur régularité à s'acquitter de toutes les œuvres de la loi. Entourés de *larges phylactères*, scrupuleux à *payer la dîme de la menthe* et à *couler le moucheron*[2], évitant aussi les grands crimes défendus par le Décalogue, ils marchaient pleins de confiance, et n'éprouvaient d'autre besoin que de *rendre grâces à Dieu de n'être pas des pécheurs, comme le reste des hommes*[3]. Et beaucoup d'entre eux étaient non-seulement très-fermes dans cette croyance, mais consciencieux et zélés. C'est saint Paul qui le dit : *Je leur rends ce témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu ; mais ce zèle est sans connaissance. En effet, ne connaissant point la justification qui vient de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à Christ, qui est l'accomplissement de la loi pour la justification de tous ceux qui croient*[4]. Cette race d'hommes est-elle complétement éteinte? Je ne le pense pas. Nous rencon-

[1] Math. III, 7-9. — [2] Math. XXIII, 5, 24. — [3] Luc XVIII, 11. — [4] Rom. X, 2-4.

trerions peut-être encore, même au milieu des Chrétiens, des personnes qui, scrupuleuses à suivre la loi du culte et des œuvres extérieures, *cherchent à établir* ainsi *leur propre justice*, et qui, *pleines de zèle* (et par conséquent consciencieuses et respectables), mériteraient certainement qu'on leur rendît ce même témoignage que je viens de citer. Ces personnes trouvent aussi quela prédication du pardon gratuit est *un scandale*. — Ce n'est pas à elles que je viens m'adresser aujourd'hui; je l'ai fait souvent déjà dans les précédentes Conférences, et j'y reviendrai spécialement dans la dernière.

Mais l'Apôtre nous signale une seconde classe d'opposants : ce sont les *Grecs raisonneurs*[1], habitués à *chercher la sagesse* en disputant sur la nature intime des choses, sur le *pourquoi* et le *comment*, et pour qui, en conséquence, l'expiation des péchés par le sang du Christ était *une folie*. Y a-t-il encore de ces gens dans le monde? Je le crois; et c'est précisément à eux que ce discours s'adresse. Je viens m'efforcer de les éclairer; je voudrais dissiper les fausses lueurs qui trompent leur esprit, et si je n'y réussis pas (ce qui n'est que trop possible), je voudrais du moins vous prémunir

[1] I. Cor. I, 22.

contre les erreurs de raisonnement qui les retiennent encore éloignés de la véritable doctrine de l'Évangile. — Nous ne sommes pas cependant sans avoir des points communs ensemble. Ainsi j'admets, avec eux, l'intervention de la raison dans les choses religieuses; il est vrai, jusqu'à une certaine limite que je vais indiquer. Je reconnais aussi, comme eux, que l'Expiation par Christ, en elle-même et dans ses profondeurs, est un fait incompréhensible et inexplicable. Mais voici les deux propositions, de la vérité desquelles je voudrais les convaincre. *Premièrement*, que si le mystère de la Croix ne peut être rationnellement compris (comme il ne peut l'être en effet), ce n'est pourtant pas un motif raisonnable pour le rejeter. *Secondement*, que si le mystère de la Croix surpasse la raison (comme il la surpasse en effet), certainement il ne la contredit pas ; et c'est là cette limite dont je parlais tout à l'heure.

Eh bien, mes frères, raisonnons donc, puisque telle est notre tâche aujourd'hui. Cette tâche, je ne puis me le dissimuler, elle est pleine d'écueils et de difficultés de tout genre, parmi lesquelles ce n'est pas la moindre, peut-être, que d'avoir seul la parole. En effet, telle objection, non prévue ou jugée sans importance par le prédicateur,

peut pourtant, à son insu, servir de refuge, et paralyser quelquefois auprès de plusieurs presque tous ses efforts ; car, malgré l'intérêt et les soins minutieux qu'il apportera, comme c'est son devoir, à chercher à se placer au point de vue (hélas ! déjà si variable) de ses auditeurs, il est impossible qu'il y parvienne toujours. Aussi, si je sens le besoin de demander à Dieu, du fond du cœur, de venir en aide à ma faiblesse, dans un travail entrepris pour soutenir la vérité de son Évangile, et si, en même temps, je prends l'engagement devant vous d'employer toujours l'arme du raisonnement, selon mes lumières et mes forces sans doute, mais en toute sincérité et en toute droiture, je vous demande également à tous, mes frères, d'apporter, dans cette espèce de discussion, la même sincérité et la même droiture. C'est ainsi seulement qu'il peut en ressortir la vérité, et par conséquent la vie et le salut pour vos âmes. Dieu veuille que tel soit le fruit de nos recherches. Amen.

I. Si le mystère de la Croix ne peut être rationnellement compris, ce n'est pas un motif raisonnable pour le rejeter.

Il est impossible de croire ce qu'on ne com-

prend pas, c'est positivement renoncer à sa raison. — Telle est l'assertion de bien des gens, qui regardent peut-être en grande pitié ceux qui disent, comme je le fais, *nous croyons sans comprendre*. Examinons cependant si cette soumission de notre part est aussi étrange et aussi déraisonnable qu'elle leur semble.

Quant à moi, elle me le paraît si peu, qu'en vérité ce serait plutôt la prétention opposée que je serais tenté de trouver étrange et peu raisonnable. Et en effet, si elle était fondée, c'est-à-dire si on ne devait rien croire de ce qu'on ne comprend pas, je ne sais pas trop ce qui nous resterait de nos croyances. Par exemple : nous ne pouvons connaître ce qui existe et ce qui se passe en dehors de nous que par nos sens ou par le témoignage. Eh bien, qui a jamais expliqué ou compris, non-seulement ce que c'est que nos sens (l'ouïe, la vue), mais la manière dont ils nous mettent en communication avec les choses extérieures, leur asservissement parfois à notre volonté, et parfois aussi leur révolte, leurs inconcevables hallucinations, leurs contradictions, et, par conséquent, le degré précis de confiance qu'ils méritent? Nous ne devrions donc pas nous fier à ce qu'ils nous rapportent, mais suivre, au contraire,

ces philosophes qui ont été conduits précisément par là, comme vous le savez, à mettre en doute et même à nier complétement l'existence du monde physique. Cependant nous croyons tous ici à la réalité des choses qui nous entourent, quoiqu'il nous soit impossible d'expliquer la nature et le mode des perceptions qui nous les révèlent.

Le témoignage, l'histoire, nous présentent les mêmes difficultés, les mêmes mystères. Tantôt ce sont des faits vraiment incompréhensibles, que le témoignage nous force à admettre ; tantôt ce sont des témoignages parfaitement concluants, que les faits nous forcent à rejeter. Que je vous cite un exemple de ce genre (quoique je sois forcé d'être très-sobre d'exemples, et à mon grand regret, car ils saisissent bien mieux que le raisonnement seul), que je vous cite, dis-je, un exemple de mystère historique assez singulier. Vers la fin du troisième siècle de notre ère, un auteur grec fort peu connu, et d'une assez mince autorité, en racontant une éruption du Vésuve, consacre une ligne (pas davantage) à dire que cette éruption ensevelit complétement deux villes populeuses. Or, la réalité d'une pareille catastrophe, qui était censée avoir eu lieu au centre même de

l'empire romain, à une des époques les plus lumineuses de l'histoire, et qui eût ainsi produit un immense retentissement, la réalité de cette catastrophe ne pouvait être raisonnablement admise sur la foi de ces quelques mots d'un historien étranger, qui écrivait plus de cent cinquante ans après ce prétendu événement, et qui était *le premier*, et qui resta *le seul*, à en faire la plus légère mention. D'autant plus qu'on avait contre lui le rapport circonstancié d'un contemporain ; que dis-je? d'un témoin oculaire, d'un homme parfaitement éclairé, de Pline le jeune, qui, peu d'années après cette éruption et sur la demande de son ami Tacite, le célèbre historien (qui voulait, dit-il, transmettre ce fait d'une manière sûre à la postérité), lui en envoie d'abord une première relation; puis, sur la demande de nouveaux détails, il lui en envoie une seconde plus complète, où il peint les dangers qu'il a courus, les cendres et les pierres qui obscurcissaient le ciel et remplissaient l'atmosphère, l'épouvante des populations fuyant dans les campagnes... et des deux villes ensevelies, *pas un seul mot !* Aussi laissa-t-on dormir ce conte, avec tant d'autres, pendant près de quinze cents ans, jusqu'à ce que, dans le milieu du siècle passé, l'outil d'un ouvrier qui creusait

des fondements, frappant par hasard une voûte, fit apparaître *Herculanum* et *Pompéi*. Il fallut bien croire à ces témoins irrécusables. Mais, quant à comprendre et à expliquer rationnellement le silence de l'histoire, et en particulier celui de Pline, c'est ce qui n'est pas possible. — Il y a bien d'autres mystères historiques, sans doute; mais j'ai tenu à citer celui-ci, parce qu'il montre assez bien la portée de certaines objections qu'on pourrait élever à l'égard de nos Livres saints, par exemple le silence (s'il est réel) de l'historien Josèphe sur notre Seigneur, ou telle autre du même genre.

Mais, des faits incompréhensibles et inexplicables qu'on est pourtant forcé d'admettre, nous en sommes entourés! nous en vivons, pour ainsi dire, âme et corps! Eh! il n'y a presque que cela dans la nature!... Qui a jamais expliqué ou compris, par exemple, comment cette aiguille suspendue se tourne invariablement vers le Nord? On la suit pourtant avec confiance à travers l'immensité des mers, et elle ne trompe jamais. Qui a jamais expliqué ou compris, comment des animaux, des insectes, dès leur naissance et sans l'avoir appris, non-seulement font des œuvres d'art si merveilleuses, si régulières, que l'homme lui-même est incapable de les égaler, mais donnent

des preuves d'une prévision, d'une finesse d'intelligence, d'autant plus inconcevables qu'elles ont en vue des situations que ces animaux n'ont jamais pu connaître, et qui même ne se réaliseront qu'après leur mort? Cette mouche, par exemple, dont les larves ne pouvant se développer que dans le corps du cheval, vient les déposer sur cet animal, mais là seulement où sa langue peut atteindre, et qui l'excite ensuite par ses piqûres, jusqu'à ce qu'il transporte lui-même dans ses entrailles le fragile et précieux fardeau de cette postérité qu'elle ne verra jamais. Il faut pourtant bien le croire, car cela est. Mais vous savez que je pourrais entasser des exemples, et bien loin que le progrès des sciences en diminue le nombre, il l'accroît sans cesse. Que sont, en effet, la plupart des découvertes en tous genres, si ce n'est de nouveaux mystères inexplicables? Je pourrais en énumérer ici qui rendraient stupéfaits, s'ils pouvaient les entendre, les hommes morts il y a cinquante ans, et qu'ils nieraient peut-être. Et nous avons des savants, parmi nous, qui pourraient en énumérer qui nous rendraient stupéfaits tous, et que nous nierions peut-être, sans la confiance et le respect qu'ils nous inspirent.

Des choses incompréhensibles et inexplicables

qu'on est forcé d'admettre?... Mais il y en a dans toutes les sciences, même humaines; et jusque dans les mathématiques, qui démontrent que deux lignes peuvent se rapprocher toujours sans se rencontrer jamais, et qu'on peut tenir l'infini dans sa main! Nous sommes nous-mêmes un mystère inexplicable à nous-mêmes; et cependant, nous ne pouvons pas nous nier. Qui a jamais expliqué ou compris, ce que c'est que *la vie?* ou seulement comment le pain se change en chair et en sang? Qui a jamais expliqué ou compris l'union du corps et de l'âme et leur influence réciproque? comment une cause purement immatérielle agit sur la matière, comment ma volonté fait lever mon bras? —Voulez-vous entrer dans le champ de la métaphysique? ou seulement, croyez-vous en Dieu? Et alors, expliquez-vous en conséquence, ou du moins comprenez-vous, la création, l'éternité, un Être qui a sa cause en lui-même ou qui n'en a point, l'accord de la prescience divine avec la liberté de l'homme, et tous ces insondables abîmes où la raison humaine s'est toujours perdue? Ou bien, espéreriez-vous échapper au mystère en vous faisant matérialiste, athée? Eh! non-seulement la plupart des anciens demeurent, comme l'éternité, l'infini, mais il en surgit de nouveaux plus

nombreux, plus incompréhensibles, plus inexplicables encore que tous les autres. Non, non; il n'y a qu'un seul moyen d'éviter de croire aux mystères, c'est de ne rien savoir et de ne réfléchir sur rien. Eh! c'est là, sans doute, le secret de ces hommes que vous entendrez peut-être dire fièrement : « Je ne crois que ce que je vois, ou » que ce que ma raison m'explique; » et qui, tout glorieux de donner ainsi la preuve d'un esprit si ferme et si sûr, sont bien loin, certes, de se douter qu'ils ne prouvent autre chose que leur ignorance et leur incapacité. Et c'est pourtant bien là que vous trouverez les adversaires les plus tenaces, les plus confiants et les plus décidés contre tous mystères; car, si l'on a dit sous ce rapport, avec grande raison, que la science et surtout la demi-science *enflent* parfois, on peut dire, je crois, avec la même justesse, que l'ignorance enfle autant, si ce n'est plus, que la science elle-même.

Oui, tout homme un peu sensé et instruit reconnaîtra pleinement qu'il lui est impossible de ne pas croire souvent à des choses qu'il ne peut comprendre, et qui même, quelquefois, semblent au premier coup d'œil choquer sa raison. Il reconnaîtra pleinement qu'il est impossible qu'il n'y ait pas des mystères pour nous, puisqu'il y en

a pour les plus grands génies, puisque les Platon, les Leibnitz, les Pascal, les Newton, sont les premiers à les proclamer et à s'y soumettre en s'humiliant; et que, eussions-nous dix fois plus de génie qu'eux, eussions-nous toutes les facultés des anges, il serait encore impossible qu'il n'y eût pas, pour nous, des choses incompréhensibles et inexplicables. Il reconnaîtra pleinement que, pour l'homme, demander qu'il n'y ait point de mystères, c'est demander, au fond, de connaître parfaitement le plan et tous les détails de l'univers, c'est-à-dire, c'est demander d'être Dieu; car Dieu seul, l'auteur, le centre et la lumière de toutes choses, les voit sans ombre.

Eh bien, mes frères, serait-il possible, serait-il vrai, que, parmi ces hommes sensés et instruits, et peut-être dans toutes les classes, dans toutes les vocations, il s'en trouvât qui, en reconnaissant toutes ces choses, ne veulent pourtant accepter aucun mystère dans la Révélation? Serait-il possible, serait-il vrai, qu'ils contredisent à ce point leurs propres principes, dès qu'il s'agit des choses révélées, sans se douter qu'ils imitent tellement ainsi ces ignorants de la nature dont je parlais tout à l'heure, et dont le naïf orgueil les faisait sourire? Quoi! mon frère, vous qui recon-

naissez si bien que vous ne voyez rien à vos pieds, vous voulez tout voir dans les profondeurs du Ciel? Quoi! vous qui restez muet pour expliquer comment germe et se développe un grain de blé, vous voulez savoir à fond comment germent et se développent les conseils et les perfections du Très-Haut? Et vous ne permettez pas à la Révélation de se refuser à une prétention si étrange, pour ne pas dire plus! Ignorez-vous donc que, quand il n'y aurait point de mystères ailleurs, il faudrait, par la nature même des choses, qu'il y en eût là? Ignorez-vous que de grands philosophes, qui ne se plaçaient point au rang des chrétiens, ont dit qu'une Religion sans mystères, par cela seul était une Religion fausse? Ignorez-vous que non-seulement les mystères sont inévitables, mais qu'ils ont une haute mission à remplir, qu'ils révèlent l'autorité, la grandeur, la poésie de la Religion, comme la nuit révèle la grandeur et la poésie des cieux? Ignorez-vous qu'en détruisant le mystère, vous détruisez la foi, et qu'en lui ôtant la foi, vous ôtez à l'homme la meilleure part de sa force, de sa consolation, de sa grandeur? — Non, il m'est impossible de croire que, en y réfléchissant, vous refusiez toujours d'admettre des mystères dans la Révélation. Mais si,

après tant de motifs, vous persistiez encore... franchement, est-ce contre moi que la raison doit prononcer?

Me sera-t-il permis maintenant, mes frères, saisissant de nouveau le Mystère de la Croix, de proclamer hautement, sans crainte et sans honte, en face de la raison, que j'y crois de toute mon âme... sans le comprendre?

II. Si le mystère de la Croix surpasse la raison, certainement il ne la contredit pas.

De ce que je viens de prouver que la raison même nous oblige parfois à croire une chose *quoique* il soit impossible de la comprendre, je ne conclus certainement pas qu'on soit obligé de croire une chose *parce que* il est impossible de la comprendre. Au contraire, en pareil cas on a le droit et le devoir de se montrer d'autant plus exigeant sur les preuves; comme on l'a dit, il me faut des raisons pour soumettre ma raison. — Je vais plus loin même : si l'on me présente à croire une chose qui ne soit pas seulement incompréhensible et inexplicable, mais qui contredise directement ma raison, il m'est impossible de l'ad-

mettre, quelles que soient d'ailleurs les preuves qui l'appuient ; car, c'est avec ma raison que j'apprécie la force et la valeur de ces preuves, et si le résultat est d'anéantir cette même raison, il est évident que toute base est ôtée à ma croyance : je ne puis plus distinguer le vrai du faux. Et ceci s'applique à la Religion autant, au moins, qu'à tout le reste. Dieu, qui nous donne la Raison et la Révélation afin que l'une nous conduise à l'autre, ne peut vouloir, en effet, détruire l'une par l'autre, c'est-à-dire, nous fermer le chemin qui conduit à lui, ou nous livrer au premier imposteur venu, contre la fraude duquel nous resterions sans défense. Aussi, c'est ce qui a donné lieu à ce principe si connu et si juste, que si la Révélation peut, et doit même, enseigner des choses *au-dessus* de la raison, elle ne peut en enseigner qui lui soient *contraires*.

Au reste, je ne crois pas que personne ait jamais songé à nier sérieusement ce principe. Où l'on diffère, c'est sur l'application : tel dogme étant quelquefois déclaré par les uns directement *contraire*, et par les autres seulement *supérieur* à la raison. Et il faut le reconnaître, c'est ici le point difficile, le point laborieux ; puisque la question reste soumise tout entière aux décisions varia-

bles et souvent peu éclairées des individus. Il est bien vrai que les penseurs, en reconnaissant les droits de la raison, entendaient la raison humaine, c'est-à-dire ses principes, ses notions universellement admises, et non le petit raisonnement particulier de chacun, qui est, ainsi que tout le monde en convient, souvent bien faux et quelquefois même ridicule. Mais, comme ce raisonnement particulier est, au fond, le seul instrument que chacun possède pour apprécier et appliquer la raison générale, il faut bien en subir les conséquences; et quand un homme vient vous dire : Malgré tous vos arguments, ce dogme me paraît absurde, il n'y a rien à répondre; il a le droit de parler ainsi. Seulement, c'est à lui de ne pas oublier que s'il est *libre*, il est *responsable*; c'est à lui de se demander s'il est réellement d'une entière bonne foi dans le jugement qu'il prononce; en d'autres termes, si, avant de le porter, il a fait tout ce qu'il lui était possible pour s'éclairer, et pour écarter de lui l'influence des préjugés, des passions, en un mot de la volonté propre, qui est, quoi qu'on en dise, un élément si puissant pour croire ou ne pas croire. Or, comme tout cela se passe dans le for intérieur de sa conscience, c'est lui seul qui peut en juger... et Dieu.

— Il me semble qu'il y a là un avertissement sérieux pour chacun, de bien prendre garde à l'usage qu'il fait de ce qu'il appelle, à juste titre, son droit d'examen et l'autorité de sa raison.

Mais, mes frères, quoiqu'il m'ait paru utile et même nécessaire de rappeler ici ces principes, afin que nous nous comprenions bien, je dois convenir qu'ils ne s'appliquent qu'en partie au sujet qui nous occupe; car personne, que je sache, n'a accusé le mystère de la Croix de contredire directement la raison. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'on n'aperçoit aucune relation logique, rationnelle, explicable, entre le sacrifice du Christ et le pardon des péchés, et c'est vrai; pas plus qu'on ne peut apercevoir, par exemple, de relation explicable entre une pensée et un mouvement du corps. Mais j'admets l'une de ces relations par suite d'un sentiment intime d'expérience personnelle, et j'admets l'autre par suite d'un témoignage que je sais venir de Dieu. Voilà qui surpasse ma raison, mais ne la contredit pas. — Ainsi, la seconde thèse que j'avais à prouver ne se trouvant plus réellement engagée, je pourrais m'arrêter. Qu'opposera-t-on, en effet, à l'expiation des péchés par

le sang de Christ? Des difficultés, des objections qui paraissent insolubles? Eh! sans doute, puisque c'est un mystère. Ira-t-on peut-être jusqu'à dire que cette Expiation contredit les perfections de Dieu, en particulier, sa sagesse et sa justice? Et quand je l'accorderais pour un moment, il faudrait pourtant bien convenir que ce n'est pas la même chose que de contredire la raison; car enfin les perfections de Dieu, ou plutôt les idées que nous nous en formons, ne nous appartiennent pas en propre comme les principes de notre raison; ce ne sont que des déductions plus ou moins éloignées. Je pourrais donc m'abstenir. Cependant, convaincu qu'un examen attentif, bien loin d'augmenter, affaiblit la force apparente de ces objections, je croirais manquer à une partie de ma tâche, si je les passais complétement sous silence. Écoutons-les donc.

Mais auparavant, quelle espèce d'objectants vais-je supposer devant moi pour leur répondre? Sera-ce des hommes qui admettent la divinité des Saintes Écritures? Non, mes frères; car, de quelque manière que je m'y prisse, je ne pourrais les placer que dans une position à peu près semblable à celle-ci : « Je reconnais que voici des » Livres inspirés de Dieu ; je reconnais que l'ex-

» piation des péchés par le sang de Christ y est » *clairement et abondamment* (notez bien ceci pour » éviter tout malentendu), y est, dis-je, claire- » ment et abondamment enseignée; mais, comme » cette Expiation est contraire à la sagesse de » Dieu... c'est-à-dire à ma sagesse, dont je fais » la mesure de la sagesse divine, ce ne peut être » qu'une erreur; et nous allons chercher tous les » moyens de la faire disparaître de ces Livres que » Dieu nous a donnés dans sa sagesse. » Évidemment cette position est embarrassée. D'autant plus que, quoi qu'ils missent à la place de l'Expiation, dès qu'ils conserveraient quelque chose de l'œuvre du Christ, ne fût-ce que comme Médiateur ou Intercesseur, leur système serait soumis aux mêmes objections que le nôtre, ainsi qu'il me serait facile de vous le montrer, si le temps le permettait. Mais je préfère me prendre à des adversaires dont la position soit plus nette et par conséquent plus forte. Aussi, sans leur demander d'admettre l'inspiration des Écritures, je les supposerai seulement croyant en Dieu et à ce qu'on appelle la Religion naturelle; et j'essayerai de leur faire comprendre, que non-seulement leurs objections n'ont pas la valeur qu'ils imaginent, mais que, si elles étaient fondées, elles

iraient jusqu'à attaquer leurs propres croyances. Sans doute je ne puis engager ici avec eux une discussion approfondie, et je le regrette; mais c'est à peine, en vérité, s'il me reste un moment pour donner, à la hâte, une faible idée de ce qu'il y aurait à dire sur ce sujet.

En quoi, demanderai-je donc, en quoi l'Expiation des péchés par le sang de Christ est-elle contraire à la sagesse de Dieu? — D'abord, dites-vous, parce qu'elle est inutile; puisque Dieu demande en outre, pour pardonner, le repentir et la conversion du cœur, il était bien plus simple, et par conséquent plus sage, de se borner à faire connaître ce pardon conditionnel, sans y ajouter tout cet appareil et ce circuit inutile. Je nie donc l'Expiation, parce que je crois à la sagesse de Dieu. — Qui prononce ainsi sur la prétendue inutilité d'un fait ou d'un décret divins, parce qu'il n'en saisit pas les motifs? Qu'un habile ouvrier, m'ouvrant une montre, me dise : Ce rouage est inutile, j'aurai confiance en lui; mais qu'il ajoute ensuite, élevant ses yeux et sa main : Cette planète est inutile au système du monde, ma confiance disparaît. A plus forte raison dois-je me défier de votre jugement sur la partie d'un tout qui vous est encore plus inconnu.

Connaissez-vous assez, en effet, la nature intime de Dieu, celle de ses perfections, leur influence réciproque et les exigences morales qui peuvent en résulter? Connaissez-vous assez la nature même de l'âme, celle du péché, et leurs rapports avec une économie future? Connaissez-vous assez, enfin, toutes les conditions du gouvernement spirituel du Créateur sur les êtres intelligents et libres, pour prononcer ainsi, pour affirmer que le même résultat pouvait être atteint et le même bien produit sans l'Expiation? Eh bien, moi, sous tous ces points de vue, je croirais pouvoir affirmer, au contraire, non-seulement que l'Expiation était utile, mais qu'elle était absolument nécessaire en soi. Cependant ce serait peut-être là un autre genre de présomption; je n'affirmerai donc point cette nécessité, suivant en cela l'exemple des plus grands docteurs de l'Église, et je me contenterai de dire avec eux : Dieu est tout-puissant, il pouvait donc pardonner d'une toute autre manière (il serait plus que téméraire à nous de le nier), mais puisqu'il a choisi ce moyen, quoique je ne puisse en saisir la coordination avec l'ensemble, je suis bien convaincu que ce moyen était, si ce n'est le seul, au moins le meilleur.—Et cette manière

de raisonner n'est pas si étrange, car, si je ne me trompe, c'est aussi la vôtre en bien des cas. Qu'un homme objecte contre la sagesse divine dans la nature, de ce qu'il y a des poisons ou des épidémies (qui lui paraissent bien plus qu'inutiles), vous ne nierez pas sans doute la réalité de ces fléaux, mais vous ne nierez pas pour cela la sagesse de Dieu. Vous ne cesserez pas, non plus, de croire que le pain était destiné par la Providence à la nourriture de l'homme, parce qu'on viendrait vous dire qu'il eût été bien plus simple, et par conséquent plus sage, de le donner directement, au lieu de faire ce circuit de labourer, de semer, de récolter, à travers tant de temps, de peines et de chances inutiles. Et cependant, dans ces exemples et dans mille autres, il s'agit d'un ordre de choses bien plus à notre portée. Ne sentez-vous pas, mon cher frère, que le premier point de la sagesse de l'homme, c'est de reconnaître qu'il ne peut pas être compétent sur tout, qu'il n'a pas le droit de demander à Dieu de lui expliquer tout son plan avant de s'y soumettre, et que, s'il y a au contraire quelque chose de vraiment insensé, c'est de méconnaître et d'attaquer la sagesse de Dieu, c'est de nier ses décrets et même ses bienfaits, parce qu'on n'en

connaît pas tous les motifs, ou parce que les moyens qu'il emploie ne nous paraissent pas assez simples?

Mais vous prenez ensuite un autre point de vue, et vous dites : Dieu est immuable. Ou il est conforme à sa volonté de pardonner aux pécheurs qui se repentent, et alors le sacrifice n'y fait rien, le pardon viendra sans cela; ou ce pardon n'est pas conforme à sa volonté, et alors le sacrifice n'y fait rien encore... à moins qu'on ne suppose Dieu variable, et changeant ses décrets par l'influence d'une circonstance extérieure; ce qui ne peut pas être. — J'aurais bien des observations à faire là-dessus; je n'en ferai qu'une. Transportez immédiatement ce raisonnement à votre religion; que devient-elle? Elle disparaît. Et d'abord, effacez-en la prière. Quoi! vous prieriez pour la santé de votre père malade, de votre époux ou de votre fils? vous prieriez pour que Dieu bénisse vos travaux et vos entreprises, pour qu'il dirige vers le bien et sauve votre âme ou celles de vos enfants? Erreur! Dieu est immuable. C'est votre raisonnement. Mais, avec ce raisonnement, je puis faire disparaître la repentance elle-même que vous demandez. Écoutez : Ou il est conforme à la volonté de Dieu de sauver les

pécheurs, et alors, qu'ils se repentent ou non, il les sauvera bien; ou cela n'est pas conforme à sa volonté, et alors, qu'ils se repentent ou non, il ne les sauvera pas. Qu'est-ce que tout cela, je vous prie, si ce n'est la destruction de toute moralité, de toute communication de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire de toute religion? Ne voyez-vous pas que vous arrivez ainsi à l'impitoyable Destin, au pur fatalisme? et vous n'en voulez pas! Vous êtes donc bien obligés de distinguer entre les décrets absolus de Dieu, s'appliquant à la matière et disant: *Que la lumière soit, et la lumière fut,* et ses décrets conditionnels s'appliquant aux êtres intelligents et libres, et disant à l'homme: Tu seras heureux, si tu es pieux. — Eh! que de choses j'aurais à ajouter ici, que d'exemples à citer! Vous reconnaissez bien, certes, qu'il est conforme à la volonté de Dieu que ce pauvre ne meure pas de faim, que ce malade soit soigné, ce blessé secouru; et cependant, vous le savez, tout cela se fera par le concours volontaire de l'homme, ou s'il le refuse, cela ne se fera pas, et ainsi la volonté de Dieu ne sera pas exécutée. Non, non, laissons cette arme de l'immutabilité divine ainsi entendue, c'est un pauvre argument contre l'Expiation. A l'égard des hommes, Dieu

peut vouloir tels résultats, mais vouloir en même temps que ces résultats ne s'obtiennent que par tels moyens ; et ces moyens, il les choisit, il les varie, s'il le faut, précisément parce qu'il est libre et qu'il est sage.

Mais venons enfin à l'objection capitale, à celle qui fait le plus d'impression. Dieu punit l'innocent pour les coupables... il n'est donc pas juste ! — Mes frères, si vous déduisez rigoureusement cette conséquence de tout ce qui semblerait la justifier, je ne sais trop ce que vous pouvez penser de la justice de la Providence. Que de fléaux, que de guerres, que de maladies héréditaires, que de souffrances et de morts, qui retombent sur des innocents, quelquefois même en épargnant les coupables ! Non, Dieu ne pèse pas à notre balance ses actes souverains ; il semble même parfois à notre faible vue qu'il promène sans règle, sur la terre et sur la mer, ses redoutables dispensations. Il faut le reconnaître, il est prodigue de la mort... parce qu'il est prodigue de la vie et maître de l'éternité. — Mais quittons ces considérations qui m'entraîneraient trop loin ; prenons l'Expiation par Christ. J'y vois, en effet, une immense miséricorde pour des coupables, mais je n'y vois pas une injustice pour la Victime.

Car, ne l'oubliez pas, la Croix, ce n'est pas UN CHATIMENT... c'est UN DÉVOUEMENT. Tout est là. Le dévouement, le savez-vous? c'est une puissance propre, c'est un langage et un raisonnement d'un ordre supérieur, c'est une atmosphère plus relevée de l'intelligence, c'est une révélation, c'est le plus beau reflet de Dieu dans l'âme humaine. Le dévouement, il n'est pas rationnel, il est bien plus! Ce Curtius qui se précipite dans un gouffre pour le fermer, ces hommes qui meurent pour leur pays ou pour une idée, cette mère qui se dévoue pour son enfant, ils sont illogiques, mais ils sont vrais. Quand un père s'écrie : Laissez la vie à mon fils coupable, voici la mienne! vous, juge suprême, sur le cadavre du père, vous épargnerez le fils; et si le raisonnement vous condamne, toutes les âmes sont pour vous. Voilà ma réponse à l'injustice de la Croix.

Est-ce à dire, pour cela, que je prétends supprimer le mystère et le placer désormais, par mes réponses, au niveau de votre raison? A Dieu ne plaise! L'Expiation par Christ demeure un grand, un profond mystère. Quand je voudrais l'expliquer, je ne le pourrais pas; mais quand je le pourrais, je ne le voudrais pas : ce serait attenter à sa beauté, à sa grandeur, à sa puissance. Je

dis de cette œuvre de Dieu, ce qu'on a dit de Dieu lui-même : « Plus je m'efforce de contempler » son Essence infinie, moins je la conçois ; mais » elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, » plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : Être » des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'éle- » ver à ma source que de te méditer sans cesse. » Le plus digne usage de ma raison est de s'a- » néantir devant Toi : c'est mon ravissement » d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, » de me sentir accablé de ta grandeur [1]. » — Ces belles paroles sont d'un homme que les amis de la raison ne sauraient soupçonner. Elles sont de notre illustre et infortuné compatriote, qui, au milieu de tant de fautes, de tant d'erreurs, de tant d'égarements d'esprit, fut quelquefois croyant par le cœur, comme il le dit lui-même ; car il sentait bien plus profondément encore qu'il ne pensait. Mais voilà ses paroles, et je ne demande rien de plus pour la Croix.

Quelques-uns de ceux qui m'écoutent maintenant, et qui eussent craint de dire les mêmes choses avec moi, les rediront peut-être sans répugnance avec Jean-Jacques.... Qu'importe, si cela peut détruire l'obstacle qui les empêchait

[1] Émile IV.

de venir à l'Évangile! Qu'importe par quelle voie ils arrivent, pourvu qu'ils viennent! Oui, qu'ils s'approchent enfin, avec leur Rédempteur, de ce Dieu qui les aime et les appelle! Qu'ils disent avec nous, que nous disions tous ensemble : O Dieu si grand et si puissant, Maître souverain de l'univers, Être infini, comment de pauvres vermisseaux refuseraient-ils de s'humilier devant Toi? Comment de pauvres pécheurs repousseraient-ils tes bienfaits, parce qu'ils ne peuvent en sonder les profondeurs? Ah! ce n'est pas nous, Seigneur, non, ce n'est pas nous : car nous voulons désormais te chercher, t'adorer, t'aimer. Bénis, ô Dieu, les pas que nous faisons vers Toi. Prends-nous par la main. *Aide-nous dans la faiblesse de notre foi*[1]. Que chaque jour, nous avancions dans la connaissance et l'amour de ton saint Évangile; que chaque jour, nous nous unissions davantage à notre Sauveur, afin que, lorsque le moment viendra où, pour nous aussi, le voile sera levé, nous puissions, appuyés sur sa Croix, subsister en ta présence, et contempler les merveilles de ta gloire et de ta bonté dans les Cieux. Amen.

[1] Marc IX, 23.

LA CONSCIENCE

Digitized by Google

SIXIEME CONFÉRENCE

LA CONSCIENCE

> La Bonté et la Vérité se sont rencontrées, la Justice et la Paix se sont embrassées.
>
> (Ps. LXXXV, 11.)

Après avoir établi la vérité de l'Expiation des péchés par Christ, d'abord sur le fondement de l'universel et profond besoin qu'en avait l'humanité, puis sur le fondement plus ferme encore de l'autorité divine des Saintes Écritures, je n'ai pas craint de traduire cette doctrine devant le tribunal de la Raison ; non pour faire disparaître le mystère, mais pour montrer qu'il peut satisfaire aux exigences légitimes de l'intelligence de l'homme. Il me reste, maintenant, à traduire cette doctrine devant un tribunal non moins légitime en ce qui le concerne, celui de la conscience. — Et puisque j'ai parlé de tribunaux, permettez-moi, mes frères, d'en emprunter encore un instant le lan-

gage, dans l'espoir de rendre plus nette et plus précise l'exposition de mon sujet.

Le Pardon gratuit, c'est l'accusé ; il faut donc bien connaître sa nature et ses prétentions avant de pouvoir le juger. Or j'ai déjà dit que l'Expiation par la Croix et le pardon qui en est le fruit, ne forment qu'une première partie de la Rédemption, celle qu'on pourrait appeler sa partie *négative*, et qu'il en est une seconde (sa partie *positive*, si l'on veut), savoir : la Sanctification. Je ne viens point vous occuper de cette dernière ; elle demanderait à elle seule une étude aussi attentive que celle que nous avons entreprise sur l'Expiation. Mais ce qu'il est important de savoir en ce moment, c'est que l'une de ces parties, quelle qu'elle soit, ne contredit nullement l'autre, c'est qu'elles subsistent ensemble sans s'affaiblir mutuellement en rien, et qu'à le bien prendre, elles ne sont pas même successives, mais simultanées. Ce sont, pour ainsi dire, les deux faces d'une même pièce, parfaitement distinctes, mais inséparables pour que la pièce subsiste et garde sa valeur. Mais, pour me borner ici à ce qui concerne le pardon gratuit, sachez-le bien, il ne nous est pas donné une fois pour toutes sur la terre, il est le recours obligé de toute notre vie, il est *le pain*

quotidien de nos âmes. Comme il est nécessaire et applicable à l'incrédule et au plus grand pécheur, il est de même nécessaire et applicable au Chrétien, à l'homme sanctifié; car, quel que soit le degré de cette sanctification, ce qu'il y a toujours dessous, c'est un pécheur, et un pécheur qui n'a et ne peut avoir pour ressource et pour salut que le pardon gratuit. Je rappelle enfin que l'essence de ce pardon, c'est, comme son nom l'indique, d'être donné pour rien; et en effet, une seule condition y est attachée, c'est *la Foi*; entendant par là, je le répète, avec la confiance en Celui qui pardonne, le regret d'avoir mal fait et le désir de bien faire : en d'autres termes, des dispositions du cœur, mais uniquement des dispositions du cœur et rien de plus. Ainsi, quels que puissent être l'âge ou les circonstances d'un homme, qu'il se trouve au commencement, au milieu ou à la fin de sa vie, fût-il tout chargé de souillures, implorât-il son pardon pour la centième ou pour la millième fois, il sera pardonné *s'il a la foi*. Telle est la doctrine du pardon gratuit; je ne l'augmente, ni ne l'affaiblis, ni ne la dissimule; je vous l'expose dans toute sa sincérité, dans toute son étendue, et si vous voulez, dans toute sa nudité.

Contre cette doctrine, un accusateur se lève. Il affirme que le pardon gratuit, fût-il enseigné dans l'Évangile, ne saurait être vrai; et qu'au contraire, l'homme ne peut obtenir son pardon de Dieu qu'après l'avoir mérité par quelque chose, après s'être sanctifié, après avoir fait de bonnes œuvres. Il ajoute que le pardon gratuit est IMMORAL, qu'il détruit dans le cœur le respect pour la sainteté de la Loi, qu'il est la porte ouverte au péché, l'appui de la corruption, et par conséquent, qu'il blesse profondément la conscience humaine, qui doit le repousser avec horreur. Voilà l'accusation. Le système accusé, je l'appelle *le Pardon par la loi de grâce*; le système accusateur, je l'appelle *le Pardon par la loi des œuvres*; et c'est entre eux que va s'ouvrir le débat.

Mais, avant d'y faire un seul pas, je déclare que le principe de l'accusation est infiniment respectable. Bien plus, je déclare que si l'accusation était fondée, je devrais être, comme je serais, en effet, le premier dans cette chaire à repousser le pardon gratuit; je déclare que tout homme honnête, tout homme consciencieux, devrait le repousser aussi comme faux, comme indigne de Dieu; et *que lors même qu'un ange du ciel nous l'an-*

noncerait[1], selon l'expression de saint Paul, il devrait être *anathème* pour nous. — Ainsi, nous nous entendons bien; nous partons des mêmes principes; si le pardon gratuit est immoral, nous le condamnons tous. Il n'y a donc qu'une seule question entre nous, savoir : *S'il est immoral.*

Qui sera le juge du procès? Vous, votre conscience; je n'en veux point d'autre. Si votre conscience condamne le pardon gratuit, quoi qu'il arrive, rejetez-le; *tout ce que l'on ne fait pas selon la persuasion où l'on est*, dit l'Apôtre, *est un péché*[2]. Mais n'oubliez pas que la conscience, comme la raison, peut être mal éclairée; or j'annonce que c'est le cas de ceux qui rejettent, pour ce motif, le Pardon par la loi de grâce. Je prétends prouver que, bien loin d'être immoral, ce pardon sanctifie; et que si l'accusation portée contre lui avait quelque force, ce serait plutôt contre le système opposé, le Pardon par la loi des œuvres. Suivez-moi, mes frères, avec attention, soyez sincères avec vous-mêmes, examinez et prononcez devant Dieu, et je ne doute pas que vous n'arriviez à reconnaître, comme moi, cette vérité. — Plus que jamais, dans un débat si sérieux, je sens le besoin du secours d'en haut. Veuille notre Père

[1] Gal. I, 8. — [2] Rom. XIV, 23.

céleste nous l'accorder à tous, dans sa bonté, à celui qui parle et à ceux qui écoutent. Amen.

I. La foi au Pardon gratuit augmente le respect pour la Loi morale.

Saint Paul s'était déjà posé cette objection de l'immoralité du pardon gratuit, quand, après l'avoir prêché, il s'écrie : *Demeurerons-nous donc dans le péché afin que la grâce soit plus abondante*[1]? Mais cette objection l'arrête peu. Il répond : *A Dieu ne plaise!* puis, il semble regarder comme impossible qu'on puisse réellement tirer cette odieuse conséquence. — Cependant je n'oserais pas affirmer que cela ne soit jamais arrivé à personne, car s'il en était ainsi, ce serait bien la seule *des grâces de Dieu*, soit dans l'Évangile, soit dans la nature, que la perversité humaine n'eût pas essayé de *tourner en dissolution*[2], comme s'exprime un autre Apôtre. Mais ce que je crois pouvoir affirmer pleinement, c'est que pareille conséquence n'a pu être tirée du pardon gratuit que par ceux qui, au fond, n'y croyaient pas et ne le demandaient pas; car, sachant qu'il ne s'obtient que par la foi, ils ne pouvaient se dissimuler qu'il leur

[1] Rom. VI, 1, 2. — [2] Jude, 4.

manquait au moins *deux* des trois dispositions du cœur qui la constituent : certes, il n'a pas *le regret* d'avoir mal fait, et encore moins *le désir* de bien faire, celui qui dit : *Péchons, afin que la grâce abonde*. Évidemment ces hommes, s'ils existent, ne parviennent pas à se tromper eux-mêmes, et ce pardon gratuit, dont on dit qu'ils se font un prétexte, ils savent très-bien qu'ils ne l'ont pas.

Mais il est encore une autre réponse à cette accusation d'immoralité contre le pardon gratuit, réponse qui se présente assez naturellement ici et que je serais bien tenté de faire, c'est l'expérience. En effet, cette doctrine a été reçue dans l'Eglise chrétienne pendant dix-huit siècles, et de nos jours mêmes, grâce à Dieu, elle est encore celle de grand nombre de Chrétiens. A-t-on remarqué qu'ils fussent, en général, plus vicieux, plus immoraux, ou même plus mondains que les autres? Les trouve-t-on beaucoup moins disposés aux bonnes œuvres, à y concourir de leur personne, de leur temps, de leur argent? Si peu, que, si je ne me trompe, le monde semblerait disposé à leur adresser (tout au moins sous le premier chef) des reproches contraires, c'est-à-dire une tendance à l'exagération, au puritanisme de mœurs. Et il est bien remarquable que dans toute

l'histoire ancienne ou contemporaine de l'Église, les vies les plus dévouées, les œuvres les plus difficiles, les plus pénibles, celles qui demandaient le plus d'activité, de persévérance, de sacrifices, d'abnégation de soi-même, appartiennent précisément à des Chrétiens qui croyaient au pardon gratuit. Il faut convenir que cette preuve paraît certainement avoir de la force. — Mais j'abandonne cet argument; il devient facilement pénible; il semble descendre aux personnalités; l'amour-propre s'en mêle, et il n'entraîne pas. D'ailleurs, on pourrait toujours dire que ces Chrétiens agissent ainsi par inconséquence avec leurs principes. Rare inconséquence, sans doute, et qu'on ne rencontre pas d'ordinaire dans ce sens. Mais, encore une fois, j'abandonne la preuve de l'expérience; je veux prouver plus et mieux que les faits; je veux prouver que, par la nature même de leur foi et s'ils obéissent à leurs principes, les Chrétiens du pardon gratuit doivent être, plus que les autres, moraux et abondants en œuvres.

Et d'abord, je dis que leur foi, loin de l'affaiblir, comme on l'en accuse, fortifie et augmente en eux le sentiment de l'autorité, de la grandeur, de la sainteté de la Loi morale. Et comment, en effet, cela ne serait-il pas? Cette foi leur enseigne

que le mal est *en abomination à l'Éternel*[1]; elle leur montre la Loi morale comme faisant partie de l'essence même de Dieu, fixe et immuable comme tous ses autres attributs; tellement que, après qu'elle fut violée, pour que le pécheur ne périt pas, il fallut, dans la pensée divine, que réparation fût faite à cette Loi! Et quelle réparation! La mort du Fils de Dieu! Je vous le demande, est-ce que cette idée, au lieu de diminuer dans le chrétien son respect pour la Loi, ne la lui présentera pas comme plus sainte encore et plus inviolable qu'il ne le croyait? — Vous connaissez peut-être ce que l'histoire nous rapporte de ce roi des Locriens, qui, ayant porté une loi qui condamnait les adultères à perdre les yeux, eut la douleur de trouver dans son fils le premier coupable. Il refusa la grâce que l'on sollicitait pour ce jeune homme, de peur que la loi n'en fût affaiblie; mais, par dévouement pour un fils qu'il aimait, il voulut souffrir la moitié de son châtiment et sacrifia l'un de ses yeux pour en conserver aussi un à son enfant. Je n'envisage ce fait que sous un seul point de vue, l'effet qu'l dut produire quant au respect de la loi. Lorsque les Locriens virent sortir leur vieux roi

[1] Prov. xv, 8, 9, 26; *et passim.*

et son fils dans l'état où ils étaient, dites-moi, croyez-vous qu'ils sentirent en eux l'autorité de la loi diminuée, et qu'elle leur semblât dès lors moins respectable? Non... non! Imaginez donc ce que doit éprouver le Chrétien, qui voit son châtiment porté tout entier sur la Croix par le *Fils unique*, par le *Bien aimé* du Père, *Celui qui est un avec lui*[1]. Plus il médite, plus il contemple, plus il croit cette réparation divine, plus il sent en lui l'horreur du péché, plus la Loi morale grandit à ses yeux dans ses moindres commandements, plus elle lui apparaît sainte et redoutable. Jusque dans les bras de la Miséricorde de Dieu, il tremble à la pensée de la Justice.

Maintenant, est-ce que le même sentiment pourra être produit chez celui qui croit au Pardon par la loi des œuvres? Examinons. — Dans son système, que devient la Loi morale, soit en Dieu, soit dans l'homme? Pour le connaître, il n'y a qu'à voir en quoi consiste ce système. Il admet comme le nôtre que la Loi est violée; mais qu'est-ce qu'il en résulte? Est-ce, d'abord, la nécessité d'une réparation plus ou moins complète pour le passé? est-ce, ensuite, la nécessité d'une obéissance entière pour l'avenir (ce qui serait

[1] Jean x, 30.

alors, sans doute, le plein respect de la Loi)? Nullement; ce qui en résulte, c'est une espèce de transaction entre Dieu et l'homme, transaction dont la Loi fait les frais : c'est elle qui se sacrifie. Quelle est en effet la position de l'homme, quant à son salut, dans ce système? Comme toute la réparation et la satisfaction morales reposent sur lui seul, il faut bien, pour qu'il ne périsse pas, que cette réparation et cette satisfaction morales soient mises à sa portée. Aussi, Dieu consent d'abord à oublier sa vie passée sans aucune compensation (parce qu'en effet il serait impossible à l'homme de la fournir); et quant à l'avenir, Dieu ne demande pas non plus l'accomplissement entier de la Loi (parce qu'en effet il serait impossible à l'homme d'y parvenir). Le Dieu souverainement saint consent donc à ce qu'on ne lui obéisse qu'en partie; et il dit à l'homme : Voici mes commandements; tu t'efforceras d'en accomplir le plus qu'il te sera possible, et par bonté, je pardonnerai pour le reste. L'homme promet. — Quelles conséquences découlent nécessairement d'un pareil système? D'abord, que la Loi morale n'est plus fixe, immuable et faisant partie intégrante de la Nature divine, mais qu'elle est, au contraire, variable dans son étendue, ar-

bitraire même dans son degré, du moins à l'égard de l'homme, qui apprend ainsi, pour première leçon, que cette Loi n'est pas inviolable aux yeux de Dieu. — Puis, que devient-elle ensuite à ses propres yeux? La Loi dit : « Aime Dieu de toute » ton âme, aime ton prochain comme toi-même, » renonce au monde et à tes penchants. » Et cette Loi, l'homme la reconnaît, sans hésiter, pour être bonne et belle. Mais, se dit-il, Dieu ne veut pas l'impossible; il demande ici *le plus* pour avoir *le moins*; il ne faut rien exagérer. Voyons : je dois faire tout ce que je peux; eh bien, qu'est-ce que je peux? Le voilà nanti du droit de tailler dans la Loi la portion à laquelle il devra obéir. Qu'il se fasse, dès lors, sa part la moindre possible, on ne saurait assurément s'en étonner, ni lui en vouloir : c'est la conséquence forcée, inévitable, de son système. Il atténuera donc, il choisira parmi les commandements, et il choisira, certes, ce qui lui paraîtra le moins insurmontable, le plus approprié à son âge, à sa position, à son caractère, à sa fortune. Piété, charité, probité, pureté, c'est la Loi sans doute. Mais, dira l'un, la pureté n'est pas mon don, je la compenserai par la charité (et il l'entend à sa manière). La piété, dit un autre, m'est difficile; mais

je serai ferme dans la probité. Celle-ci, pense un troisième, a des prescriptions qu'il n'est guère possible de suivre toujours strictement dans les affaires; mais je vivrai dans la pureté. On pourra donc voir, comme conséquence naturelle et nécessaire de ce système, chacun mettre ainsi, plus ou moins, la Loi morale à sa portée, à son niveau, et se faire une espèce de sanctification facile, moyennant laquelle pourtant il vous dira : qu'il espère bien parvenir heureusement dans l'éternité.

Je suis bien convaincu, mes frères, qu'il n'y a personne parmi vous qui songe à m'accuser ici d'exagérer, et de dire des choses étranges, inconnues. Je suis bien convaincu, par conséquent, qu'il n'y a personne parmi vous qui me taxe d'être injuste, si je tire maintenant cette conclusion : que, pour l'homme qui croit au pardon gratuit, la Loi morale apparaît plus fixe, plus sainte, plus inviolable, que pour celui qui croit au pardon par la loi des œuvres. Et c'était le premier point dont je désirais vous faire convenir.

II. La foi au Pardon gratuit est le plus sûr mobile pour la sanctification.

Que le croyant au pardon gratuit se fasse, par

cela même, une idée plus haute de la Loi morale que celui qui croit au pardon par les œuvres, c'est déjà sans doute une présomption en sa faveur; on peut espérer qu'il en craindra davantage la violation. Mais cela ne suffit pas. Voilà ces deux hommes en présence de la Loi de Dieu, et, quelle que soit l'idée qu'ils se forment de son étendue ou de son inviolabilité, il s'agit maintenant pour chacun de l'exécuter telle qu'il la conçoit; or, tous deux veulent remplir ce devoir. Mais, hélas! ils n'ont tous deux, sous ce rapport, qu'une volonté bien chancelante et bien faible, ou plutôt, une volonté souvent rebelle et qui les entraîne plus facilement au péché qu'à la sainteté. Il leur faudrait un moyen d'agir sur cette volonté, de la jeter dans une voie nouvelle, de changer sa faiblesse en force, en un mot, il leur faudrait *un mobile* pour se convertir. La question revient donc à celle-ci : lequel des deux a le plus puissant mobile de conversion, c'est-à-dire, par conséquent, lequel a le plus de chances de succès dans l'œuvre de la sanctification? C'est là le second point à débattre avec le système accusateur, qui déclare, vous le savez, que le Pardon gratuit pousse au péché, et lui à la vertu.

Eh bien, quels sont donc les mobiles que ce

système présente à l'homme pour lui donner la force de résister à ses passions et d'accomplir ses devoirs? Ces mobiles sont bien connus et faciles à énumérer. C'est d'abord la raison, qui démontre la convenance de la vertu; c'est ensuite le sentiment instinctif du bien et du beau, qui la fait aimer; c'est enfin l'intérêt, et j'entends par là cet intérêt grave et puissant, qui ne porte sur rien moins que sur l'attente des récompenses célestes et sur la crainte du terrible avenir dénoncé aux pécheurs. Certes, ce sont là des mobiles qui ont de la valeur et qui sont faits pour agir sur la nature humaine. A Dieu ne plaise que nous les méprisions ou que nous les rejetions; ils existent pour nous comme pour vous. Mais je me demande si, seuls et par eux-mêmes, ils sont capables de donner une impulsion suffisante à la sanctification. Le sentiment du bon et du beau est bien vague, bien fugitif, bien faible pour convertir, à en juger, du moins, par l'histoire de l'humanité. La raison, de son côté, est bien froide, bien lente; elle n'a jamais fini d'examiner, de balancer, de rectifier; elle éclaire parfois, mais elle n'enflamme guère. Je crois, à tout prendre, que, de tous ces mobiles, l'intérêt est celui qui offre de beaucoup le plus de force et d'utilité. Il a bien

l'inconvénient de n'être pas très-relevé, et de paraître jusqu'à un certain point étranger, pour ne pas dire opposé, à l'idée de *la vertu*, dont l'essence serait plutôt le sacrifice que la recherche de soi-même. Mais, quoi qu'il en soit de la valeur morale de ce mobile, aura-t-il au moins une grande puissance sur l'âme et l'aura-t-il toujours? J'avoue qu'à l'examiner de près, et sachant ce que nous sommes, j'en doute fort. Un intérêt plus vif parce qu'il est plus prochain, quoiqu'il porte sur des choses de bien moindre importance ou même complétement illusoires, cet intérêt risquera souvent peut-être de faire oublier le premier ou de ne lui laisser qu'un rang bien secondaire. Crainte ou espérance, douleur ou plaisir, on pourvoira à l'intérêt qui est là et qui presse; on renverra l'intérêt plus éloigné et qui peut attendre. N'est-ce pas là l'histoire de tant de gens qui, tout en déplorant cette funeste disposition en eux, ne peuvent parvenir à la changer? Je suis donc bien loin de croire, mes frères (et vous voyez que ce n'est pas sans motif), que les mobiles offerts par ce système soient réellement efficaces pour la conversion du cœur et la sanctification de la vie.

Aussi, ce n'est pas à ces mobiles que le Pardon

par la loi de grâce a recours pour convertir celui qui croit. Il lui en présente un autre bien plus efficace, bien plus puissant, ou plutôt le seul puissant, le seul efficace : c'est *l'amour*. — L'amour? direz-vous ; mais notre système ne l'exclut point. — J'en conviens ; mais le fait-il naître? c'est la question. L'amour ne se commande pas, il s'inspire. Vous me dites bien : Dieu répand ses bienfaits dans la nature et sur toute votre existence. C'est vrai. Et pourtant quelque chose murmure au fond du cœur que la nature a bien ses désastres et l'existence ses mauvais côtés : ne fût-ce que les souffrances, les maladies, la vieillesse et la mort. Vous me dites bien : Dieu est un créancier indulgent qui vous remet une partie de votre dette. C'est vrai ; mais il exige l'autre, et c'est là ce qui trouble et inquiète. Dans ce système, la crainte est toujours plus près du cœur que l'amour. Ou si l'on aime Dieu, voyez : c'est d'un amour si calme, si modéré, que, la plupart du temps, personne ne se douterait que cet amour existe, pas même celui qui l'éprouve.

Mais savez-vous ce qui peut pénétrer une âme, la toucher profondément et lui inspirer l'amour? C'est l'amour ; un amour immense, sans bornes, qui ne donne pas quelque chose... qui donne tout,

qui se sacrifie soi-même pour vous sauver, pour vous obtenir une grâce pleine, entière, gratuite. Figurez-vous un pécheur qui se sent condamné, qui voit son fardeau s'accroître chaque jour et l'éternité qui s'approche, qui ose à peine soulever un regard épouvanté vers ce redoutable Tribunal où se prépare son irrémissible sentence, et qui entend tout à coup son Juge lui crier : « *Mon* » *fils, donne-moi ton cœur* : c'est tout ce que je te » demande pour te pardonner, pour te presser » dans mes bras ; et quant au reste, sois en paix, » nous y travaillerons ensemble. » Ah ! si ce pécheur peut croire à cette bonté infinie, s'il peut voir, en Golgotha, par qui et *à quel prix* cette grâce lui est obtenue, pour peu que son âme soit susceptible d'aimer, soyez-en sûrs, il aimera. Et quand il aimera, il obéira.

Oui, s'il aime, il obéira. C'est là le privilége de l'amour, c'est qu'il lie plus que la crainte, c'est qu'il donne le besoin de plaire à celui qu'on aime, de lui obéir parce qu'on l'aime. C'est le privilége de l'amour d'être par lui-même *l'accomplissement de la loi*[1] ; car, obéir sans aimer, si c'est possible, ce n'est rien encore : *quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand je livrerais mon corps pour*

[1] Rom. XIII, 8-10.

être brûlé, si je n'ai pas l'amour, dit saint Paul, *je ne suis rien... qu'une cymbale qui retentit*[1]. C'est le privilége de l'amour d'agir sur la volonté, de lui prêter une force nouvelle et quelquefois un irrésistible pouvoir; en un mot, c'est son privilége de créer, et de créer seul, *le dévouement*. — Eh! vous en rencontrez la preuve même sur cette terre. Voyez de quoi sont capables les gens qui aiment. Voyez ce citoyen, ce père, cet enfant, ce qu'ils peuvent endurer, souffrir, sacrifier, pour les objets de leur amour. Mettez auprès de ce malade si pénible la garde la plus consciencieuse, la plus probe, elle ne supportera pas longtemps, sans murmure, la fatigue, l'insomnie, les dégoûts; et si cet état dure, elle fléchira sous le faix. Mettez-y un être dévoué, une épouse, une fille, une mère : elle supporte sans se plaindre la fatigue, l'insomnie, les dégoûts; que dis-je? elle ne les sent plus; elle trouve pour y résister une force plus qu'humaine; et elle se sacrifie... sans savoir même qu'elle se sacrifie. — Eh bien, voilà ce qu'ont fait aussi, et plus encore, s'il est possible, les Chrétiens qui aimaient Dieu. Voilà la carrière de dévouement où le Christ appelle tous

[1] I Cor. XIII, 1-3. — Αγάπη, traduit par *charité*, signifie proprement *amour*.

ceux qu'il a rachetés, en leur disant : *celui qui m'aime, garde mes commandements*[1]. Et le fidèle qui l'aime, les garde en effet, ou du moins il y met tout son cœur et toutes ses forces. Il gémit sans doute de ne pas faire assez, mais plus il sent, par là même, la grandeur du pardon qui lui est sans cesse accordé, plus il aime ; et plus il aime, plus il obéit.

Telle est, mes frères, l'admirable puissance de ce mobile de l'amour, choisi de Dieu pour la sanctification du Chrétien; il change le cœur, il en arrache l'égoïsme, il le convertit. — Et voyez encore ce que seul il est capable de faire. Il impose l'obéissance à l'homme sans contraindre en rien sa volonté, ou plutôt en l'affranchissant de toute servitude : car c'est être libre que d'obéir par amour. Il fait disparaître la bassesse de l'homme en l'élevant jusqu'au Créateur des mondes, en l'unissant à lui comme un fils à son père ; et il fait disparaître l'orgueil de l'homme en lui rappelant que toute cette grandeur n'est que pure grâce, et qu'il n'y a rien en lui que faiblesse et que péché : en sorte que plus le chrétien se sent élevé, plus il s'humilie, et plus il s'humilie, plus il s'élève. — Quelle bonté, quelle sagesse dans le

[1] Jean XIV, 23.

choix de ce moyen! quelle intelligence de notre nature! quelle divine harmonie dans ce pardon de la Croix, qui unit et féconde ainsi, dans l'ame humaine, sa grandeur et sa misère, l'amour et la foi, l'obéissance et la liberté!

Ah! ne dites plus, mes frères, ne dites plus que le Pardon gratuit est IMMORAL; dites plutôt que lui seul sanctifie pleinement! — Oui, et c'est pour cela même que Dieu l'a donné.

III. La foi au Pardon gratuit donne, seule, la paix à la conscience de l'homme.

Si le Pardon par la Loi de grâce répond si admirablement à l'instinct moral de l'homme et à son besoin de sainteté, il est un autre point de vue sous lequel il ne manifeste pas moins sa merveilleuse harmonie avec la conscience humaine: c'est que, seul encore, il peut lui rendre la paix et la joie.

Je ne m'arrêterai pas, mes frères, à vous démontrer la vérité de cette conséquence du Pardon gratuit. Elle est facile à comprendre; vous en avez vu peut-être des exemples autour de vous, et vous en éprouverez vous-mêmes la réalité, aussitôt que, le demandant avec foi, vous

recevrez ce pardon dans vos cœurs. Sans doute, je ne viens pas vous promettre une paix inaltérable, pas plus qu'une sainteté parfaite; le Chrétien ne peut cesser ici-bas d'être un homme pour devenir un ange du Ciel, comme sont quelquefois tentés de se le figurer ceux qui éprouvent les premiers ravissements de la joie du pardon. Non, tant que nous habitons *cette demeure terrestre*, notre vie est toujours *un train de guerre* contre le mal; c'est *une lutte, un combat*, dit saint Paul. Mais le Chrétien combat, avec son Sauveur à sa droite; mais il puise sans cesse, au pied de la Croix, une consolation, une force, une vie nouvelles; mais il y retrouve souvent ces moments délicieux, où l'on se sent avec tant de bonheur les *enfants de Dieu*. C'est là, certes, un assez beau partage, et c'est le privilége du Pardon gratuit de l'assurer. La paix ne se trouve nulle part ailleurs.

Je pourrais en appeler, pour preuve, à l'exemple même de ces hommes qui ont cru trouver cette paix en affaiblissant la sainteté de la Loi, en en retranchant et en retranchant sans cesse, dans l'espoir de la maintenir toujours au niveau de leur moralité, mais en vain; car, si bas qu'ils la baissent, dès qu'ils s'examinent sérieusement eux-mêmes, ils sont forcés de reconnaître

que cette Loi, toute mutilée qu'elle soit par eux, les condamne encore, et que l'inquiétude, les remords et la peur siégent dans ces bas-fonds, aussi bien que sur les sommités de la Loi morale.

Mais je préfère m'adresser ici à ceux qui interprètent plus noblement le Pardon par la loi des œuvres, à ceux qui, pensant qu'on ne peut pas se présenter les mains vides devant Dieu, font du moins des efforts réels pour se sanctifier, pour mériter le pardon par leurs bonnes œuvres, pour en payer, si je puis dire, le prix à l'avance, puisque c'est ainsi seulement qu'ils croient pouvoir l'obtenir. Ont-ils la paix? Suivez l'un d'eux dans sa vie, et vous verrez que non. Il travaille sans doute, mais il ne parvient pas à accomplir la Loi, même dans les limites qu'il se trace; et il le reconnaît d'autant mieux qu'il sent bien qu'il ne donne pas son cœur à Dieu, et qu'il l'aime bien moins comme un Père qu'il ne le redoute comme un Juge. Il traîne ainsi sa chaîne, tantôt avec crainte, tantôt avec dégoût. S'il éprouve parfois quelque satisfaction, quelque joie, parce qu'il a fait un sacrifice à la vertu, une œuvre de charité, une bonne communion, que devient-il, quand, peu de jours après, il se retrouve plus coupable et plus indigne que jamais? qu'il se dit,

avec une amère douleur, qu'il vaut moins qu'il y a quelques années? qu'il se demande, avec angoisse, si Dieu n'est pas ainsi contraint de le condamner? A cette pensée, ou il recommence, comme avec désespoir, à remonter ce rocher de Sisyphe qui retombe toujours; ou il s'arrête et le considère avec un morne découragement, se disant : c'est impossible, c'est fini. Alors, peut-être, l'idée se présentera-t-elle à lui qu'il devrait au moins se donner les joies de la terre, puisqu'il doit renoncer à celles du Ciel; alors, peut-être, en considérant cet effrayant catalogue de devoirs inaccessibles qui remplit l'Évangile, et en se rappelant cette parole de Jésus : *Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils ne seraient pas coupables, mais maintenant leur péché est sans excuse*[1], alors peut-être se dira-t-il à lui-même : Est-ce réellement un bienfait pour moi que l'Évangile? Hélas! j'eusse été moins coupable et plus heureux peut-être de ne l'avoir pas connu. — Et l'infortuné a raison, si la mort du Christ n'est pas expiatoire.

Ne dites pas, mes frères, ne dites pas que je trace ici des tableaux de fantaisie. Non; j'en atteste plusieurs de ceux qui m'écoutent, et qui me

[1] Jean xv, 22.

rendent, en cet instant, témoignage au-dedans d'eux. Voilà la cause de ces piétés contraintes et pénibles, qui ne peuvent comprendre pourquoi l'on appelle *facile et doux*[1] un *joug* qui leur paraît si pesant et si dur. Pauvres frères, que je vous plains! Oui, et ils sont d'autant plus à plaindre, d'autant plus respectables, dirai-je, dans leur triste labeur, qu'ils le poursuivent sans salaire, sans compensation, sans joie, sans amour; qu'ils servent comme des esclaves, au lieu de servir comme les enfants de la maison. Oh! que je voudrais venir à leur aide! que je voudrais les conduire à *la source d'eau vive*[2], et faire pénétrer jusqu'à leur cœur cette voix qui leur dit : *Vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux; et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez et buvez du vin et du lait, sans donner ni argent ni aucun prix*[3]!

Mais que deviendrez-vous, mes chers frères, si vous persistez dans ce système? Quand viendra le moment de la mort, vous ne serez pas plus riches pour acheter votre grâce; il vous faudra donc périr désespérés? Oh! que votre système est terrible! Il épouvante, quand on songe à la misère et à la corruption de l'humanité; il semble qu'il projette sur elle comme un voile fu-

[1] Math. XI, 30. — [2] Apoc. XXI, 6. — [3] Es. LV, 1, et Apoc. XXII, 17.

nèbre, il semble qu'on la voit étouffée sous l'inévitable condamnation, comme sous le plomb d'un cercueil. Ah! laissez-moi me réjouir de ce que votre système n'est pas celui de Dieu! Laissez-moi me réjouir de ce qu'il y a un Pardon gratuit pour tant de millions d'âmes immortelles, qui s'abreuvent maintenant d'impiétés et de vices dans ces campagnes et dans ces villes populeuses, mais qui entendront peut-être, avant de tomber dans l'abîme, un de ces appels de la Croix, que le Seigneur fait répéter chaque dimanche, chaque jour, autour d'elles! — Lorsque je proclamais la nécessité de la condamnation de l'homme sans l'Expiation du Christ, vous m'accusiez de dureté, vous parliez de la bonté de Dieu. Eh bien, la voici, cette bonté, plus grande, plus magnifique que vous n'eussiez pu l'espérer... et que vous ne la voulez maintenant. Elle offre le Pardon gratuit à tous; oui, à tous sans exception, le croirez-vous? Les pécheurs les plus odieux, les êtres qui, avec raison, vous font horreur, ô Bonté souveraine! Dieu les appelle encore; et il les recevra peut-être, même à la douzième heure... tandis que vous les repousserez!

Voyez cet homme: il est couvert de crimes et de meurtres; c'est un affreux scélérat que la so-

ciété conduit avec justice à l'échafaud pour s'en défaire. Il a résisté à tout jusqu'à ce moment; mais à la vue de cet instrument terrible, de cette étroite issue par laquelle il va subitement passer dans l'Éternité, cet être endurci a frémi. Pour la première fois depuis bien des années, il sent Dieu et l'avenir; et plus il s'approche, plus son effroi redouble : il tremble, il s'écrie. — Qu'avez-vous à lui dire, Ministre de la Loi des œuvres, si, du moins, vous daignez encore reconnaître un frère dans cet homme? Direz-vous qu'un repentir, fruit passager de la peur, n'est rien devant Dieu? Je le dis comme vous. Mais vous ne savez pas si son repentir n'est pas profond et sincère; et s'il l'est, qu'avez-vous à lui dire dans votre système? Vous lui direz : Malheureux, tu as repoussé mille appels de Dieu, tu as épuisé la coupe de sa longue patience; maintenant c'est trop tard; tu n'as plus le temps de travailler pour obtenir ton pardon, tu es perdu. — Mais j'ai une âme immortelle! mais je me repens! mais je crie à Dieu! est-ce qu'il ne m'entend pas?... et il se tort de désespoir sous votre sentence. A ce spectacle, à ces cris, votre cœur est déchiré; mais si vous êtes fidèle, vous n'avez qu'un mot à lui redire : C'est trop tard... marche. Et il s'avance en chance-

lant. — Alors je l'arrête, moi, Ministre de la Grâce, et je lui dis : Malheureux, ne réponds pas à un homme qui ne peut lire dans ton cœur, réponds à Dieu. Regarde cet autre échafaud sur le Calvaire; regarde ce supplicié, c'est le Fils de Dieu qui souffre et qui meurt pour les plus grands criminels. Crois-tu en lui? L'aimes-tu? Te repens-tu de toute ton âme, *brigand?*... Eh bien, écoute : *Je te dis en vérité que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis*[1]. — O profondeur!

Oui, écriez-vous, ô profondeur! mais gardez-vous de croire que, même en ce moment, la sainteté de Dieu soit compromise. Que ce brigand échappe à l'échafaud; qu'il en soit de même de cet autre qui y montait sous la terreur de votre système : lequel des deux renoncera à ses crimes? Lequel se convertira? Hélas! peut-être ni l'un ni l'autre. Mais si l'un doit changer, ah! ce sera plutôt celui qui a reçu le Pardon de la Croix! Tout l'annonce à l'avance, et j'oserais presque dire que des faits connus le confirment. Il y a eu des malfaiteurs qui se sont échappés ainsi du pied de l'échafaud. Je ne parle pas de malfaiteurs condamnés par la justice des hom-

[1] Luc XXIII, 42.

mes, je parle de malfaiteurs condamnés par la Justice de Dieu; je ne parle pas de l'échafaud dressé sur la place publique, je parle de cet échafaud qui nous attend tous, et qui s'appelle le lit de mort. De ces malfaiteurs échappés, les uns avaient reçu le Pardon par grâce, en promettant d'aimer leur Sauveur; les autres demandaient un répit, en promettant de renoncer au monde et d'acheter désormais leur pardon, disaient-ils, par le changement entier de leur vie. Lesquels ont tenu le mieux leur parole? Peut-être pourriez-vous parvenir à en savoir quelque chose... même ici. Mais quant à Dieu, il le savait déjà. — Ainsi, ne vous y trompez pas, même dans ses applications les plus exceptionnelles et les plus rares, même dans son extension la plus inouïe, le Pardon gratuit ne cesse pas d'être SAINT.

Maintenant, mes frères, j'ai fini. D'une main bien faible, mais fidèle, j'ai élevé au milieu de vous l'étendard de la Croix; je vous ai montré le seul chemin qui puisse vous conduire à la vie; je vous ai fait voir la solution du redoutable pro-

blème de l'humanité. Par l'irrévocable parole de l'Éternel-Dieu, et selon ses perfections infinies, la mort, la mort éternelle fut attachée au péché. Ou il fallait que Dieu fît périr tous les hommes pour rester *saint* et *véritable*, ou il fallait qu'il ne fût plus l'un et l'autre pour être *miséricordieux*. Or voici, la mystérieuse et divine conciliation que seul il pouvait faire, il l'a faite sur le Calvaire. Comme l'entrevoyait le Psalmiste, c'est devant la Croix que *la Bonté et la Vérité se sont rencontrées*, *que la Justice et la Paix se sont embrassées*.

Six perspectives différentes, ainsi que je vous l'annonçais à notre première réunion : LE PÉCHÉ, LA CONDAMNATION, LE SACRIFICE, LA CROIX, LA RAISON, LA CONSCIENCE, nous ont montré toujours, lumineuse et sainte, l'Expiation par le sang du Christ. — Au sein de cette vaste et sombre forêt, où nous marchons tous ici-bas *comme à tâtons*[2] et dans les ténèbres, entourés d'abîmes inconnus, entendant les cris d'angoisse et de mort de ceux qui tombent, au sein de cette forêt (qui est le monde), armé du flambeau de l'Évangile, je vous ai guidés, je vous ai fait successivement passer par ces six avenues, qui toutes aboutissent à la

[1] Es. LIX, 10.

montagne de Golgotha, d'où maintenant vos regards peuvent embrasser la forêt et apercevoir le Ciel. En ce saint lieu, je vous ai conduits devant la Croix plantée au sommet, et je vous y laisse... contempler, adorer, aimer. C'est le terme de notre course. Mais avant de nous séparer et de nous dire adieu au pied de cette Croix, ô mes compagnons de voyage, nous y prierons ensemble!

Dieu tout-puissant, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, Toi *qui nous as aimés le premier*[1] et qui nous as cherchés lorsque nous errions loin de Toi, reçois nos actions de grâce pour ces semences de vérité et de salut que tu as daigné jeter dans nos âmes durant cet hiver. Oh! que les impressions que nous avons reçues *ne s'en aillent pas comme la rosée du matin*[2]! qu'elles ne disparaissent pas sous le souffle glacé du monde, de notre orgueil ou des *passions de la chair*[3]! Bénis nos âmes, Seigneur. Bénis aussi ceux d'entre nous que l'épreuve, la maladie et peut-être la mort, ont empêchés de nous accompagner jusqu'ici. Sois avec eux où qu'ils soient; et que leur exemple, en nous touchant, nous instruise à profiter des courts moments qui nous restent. — Oui, notre Père

[1] I Jean IV, 19. — [2] Osée VI, 4. — [3] I Pierre II, 11.

céleste, nous te le demandons du fond du cœur, que nous devenions les rachetés de ton Fils, que *nous ayons part avec lui*[1], que le sang de la Croix, notre unique refuge, nous purifie et nous sanctifie. — O Christ, Christ de Dieu, nous voulons être pour Toi ; sois pour nous, et dès à présent et dans l'Éternité! Amen, amen.

[1] Jean XIII, 8.

NOTES

Digitized by Google

AVIS

Il y a des preuves et des développements qui, par leur nature ou par leur longueur, ne sauraient être transportés dans la chaire, mais qu'un lecteur attentif peut éprouver le besoin de rencontrer dans un livre, quand il étudie le sujet qui s'y trouve traité. J'ai essayé de satisfaire, du moins en partie, à ce besoin. Quelques-unes de ces notes présentent un appareil scientifique qui paraîtra peut-être fort inutile, si ce n'est incommode, à plusieurs de ceux qui liront ces Conférences. Je les prie de remarquer que, dans ces citations et ces renvois, j'ai eu en vue les personnes que leur vocation et leur goût portent à vouloir examiner à fond les choses. J'ai espéré leur être ainsi de quelque utilité en leur épargnant des recherches plus ou moins difficiles, ou en les mettant sur la voie de les faire eux-mêmes avec moins d'embarras. D'ailleurs, j'ai pris soin qu'aucun fait ou aucune idée de quelque intérêt ne demeurât cachée à ceux de mes lecteurs qui ne connaissent pas les langues anciennes. Je dois dire aussi que plusieurs des notes les plus importantes ont été, en grande partie, extraites des excellentes dissertations publiées, au commencement de ce siècle, par un docteur distingué de l'Église anglicane, W. Magee, archevêque de Dublin. Son ouvrage, devenu classique en Angleterre, y est connu sous le titre de *Discourses and Dissertations on the Scriptural doctrine of Atonement and Sacrifice.* J'ai eu entre les mains la cinquième édition, imprimée à Londres en 1832, en trois volumes in-8°.—J'ajoute enfin que j'ai vérifié moi-même toutes les citations (même celles qui ne sont qu'indiquées), à un très-petit nombre près, dont les sources ne m'étaient pas accessibles. Je pense donc qu'on peut compter sur leur scrupuleuse exactitude.

NOTES DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE

I. Influence réciproque des opinions sur l'œuvre et sur la personne du Christ.

(Page 7. — *Un tel système conduit inévitablement à rabaisser la personne du Christ.*)

L'esprit humain subit presque toujours les conséquences logiques des principes qu'il a admis. Ainsi, celui qui ne voudra pas reconnaître dans le Christ *un Rédempteur*, mais seulement *un Docteur*, sera conduit bientôt à ne reconnaître en lui que les attributs nécessaires au docteur, c'est-à-dire, les moyens de bien enseigner la religion; par exemple, *d'être particulièrement éclairé ou inspiré de Dieu*. Toute autre relation avec le Père devenant inutile dans ce système, Jésus de Nazareth ne paraîtra supérieur à Zoroastre, à Confucius ou si l'on veut à un prophète de l'Ancien Testament, que par une plus grande abondance des lumières d'en haut, et nullement par sa nature. On arrive ainsi à l'opinion socinienne. — De la même manière, en partant de cette opinion, on arrive aussi forcément à rejeter la Rédemption, qui ne peut subsister, en effet, avec l'idée de la pure humanité du Christ. Les passages, même les plus directs et les plus décisifs, devront s'atténuer et se transformer, pour ainsi dire, à la forge des interprétations ; l'autorité de l'Écriture sera obligée de plier devant la force logique du système. Il n'y aura pas mauvaise foi, mais enchaînement d'erreurs.

II. De la corruption de l'humanité attestée par l'histoire.

(Page 20. — *L'esquisse que j'en ai faite en donne à peine l'idée.*)

J'en appelle non-seulement à tous ceux qui connaissent l'histoire, mais à qui que ce soit qui voudra lire avec quelque atten-

tion, et au point de vue de l'état moral de l'humanité, l'historien quelconque d'un peuple quelconque; il reconnaîtra bientôt que les traits sous lesquels j'ai représenté le monde sont non-seulement strictement historiques, mais bien faibles en comparaison de ce qu'ils auraient pu être. Que l'on cherche, par exemple, à se faire une idée des mœurs des Romains ou de celles des Barbares, dans le rapide tableau qu'en a tracé M. de Sismondi [1], cet historien si exact et dont la tendance était bien plutôt de relever que de rabaisser la valeur morale de l'humanité. Que l'on cherche à se faire une idée des mœurs des Croisés, dans le récit si complet et si remarquable de ces guerres religieuses, écrit par M. Michaud avec tant de prédilection et de soins [2]. Que l'on consulte, en un mot, les histoires de tous les temps et de toutes les nations, les voyages dans toutes les parties du monde, les *Mémoires* même qui nous font mieux connaître le caractère intime d'une société, que l'on en parcoure seulement quelques-uns, en se souvenant de l'Évangile, et l'on verra si l'on n'a pas le cœur navré. Et pour ne parler que de l'Europe et des temps modernes, qui, certes, pour la moralité générale, peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec tous les autres, qu'on ne s'imagine pas que tout est dit quand on a cité, pour la dépravation des mœurs, sous tous les rapports et dans toutes les classes, la Régence ou le règne de Louis XV en France, celui de Charles II en Angleterre, de Catherine en Russie, de Charles IV en Espagne, etc. Sans doute ces époques furent plus corrompues que d'autres, mais les différences sont loin d'être aussi grandes qu'on le croit communément.

Qu'on me permette de transcrire ici, en faveur de ceux de mes lecteurs qui ne sont pas familiers avec ces sortes de recherches,

[1] *Histoire de la chute de l'empire romain*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°. — [2] *Histoire des Croisades*, par Michaud, 7 vol. in-8°.

une page des *Études historiques* de Châteaubriand sur le moyen âge. Si l'on a pu, quelquefois avec raison, accuser cet éminent écrivain de partialité, on sait fort bien qu'il ne s'est jamais montré partial au détriment de la France, ni du catholicisme, ni même des temps de chevalerie; tout au contraire. Le jugement qu'on va lire n'en aura donc que plus de valeur [1].

« L'histoire moderne doit prendre soin de détruire un mensonge, non des chroniqueurs qui sont unanimes sur la corruption des bas siècles, mais de l'ignorance et de l'esprit de parti des temps où nous vivons : on s'est figuré que si le moyen âge était barbare, du moins la morale et la religion faisaient le contrepoids de sa barbarie; on se représente les anciennes familles grossières sans doute, mais assises dans une sainte union à l'âtre domestique avec toute la simplicité de l'âge d'or. Rien de plus contraire à la vérité.

» Les Barbares s'établirent au milieu de la société romaine dépravée par le luxe, dégradée par l'esclavage, pervertie par l'idolâtrie. Les Franks, très-peu nombreux relativement à la population gallo-romaine, ne purent assainir les mœurs; ils étaient eux-mêmes fort corrompns quand ils entrèrent en Gaule.

» C'est une grande erreur que d'attribuer l'innocence à l'état sauvage; tous les appétits de la nature se développent sans contrôle dans cet état; la civilisation seule enseigne les qualités morales. La profession des armes, qui inspire certaines vertus, ne produit point la tempérance : Sainte-Palaye est obligé de convenir que les chevaliers ne se recommandaient guère par la rigidité des mœurs.

» De la société romaine et de la société barbare résulta une double corruption; on reconnaît très-bien les vices de l'une et de l'autre société, comme on distingue à leur confluent les eaux de

[1] *Études historiques*, édition de Lefèvre, Paris, 1838.

deux fleuves qui s'unissent : la rapine, la cruauté, la brutalité, la luxure animale, étaient frankes ; la bassesse, la lâcheté, la ruse, la turpitude de l'esprit, la débauche raffinée, étaient romaines.

» Et ces remarques ne se doivent pas entendre de quelques années, de quelques règnes : elles s'appliquent aux siècles qui précèdent le moyen âge, depuis le règne de Khlovigh jusque à celui de Hugues Capet ; et aux siècles du moyen âge, depuis le règne de Hugues Capet jusqu'à celui de François Ier.

» Le christianisme chercha, autant qu'il le put, à guérir la gangrène des temps barbares ; mais l'esprit de la religion était moins suivi que la lettre ; on croyait plus à la croix qu'à la parole du Christ ; on adorait au Calvairo ; on n'assistait point au sermon de la Montagne. Le clergé se déprava comme la foule. Si l'on veut pénétrer à fond l'état intérieur de cette époque, il faut lire les conciles et les chartes d'abolition (lettres de grâce accordées par les rois) ; là se montrent à nu les plaies de la société. Les conciles reproduisent sans cesse les plaintes contre la licence des mœurs, et la recherche des remèdes à y apporter ; les chartes d'abolition gardent les détails des jugements et des crimes qui motivaient les lettres royaux. Les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs sont remplis de dispositions pour la réformation du clergé. (Pag. 556, 557.)

» Baronius, si favorable à la cour de Rome, nomme le dixième siècle le siècle de fer, tant il voit de désordres dans l'Église. L'illustre et savant Gherbert, avant d'être pape sous le nom de Sylvestre II, et n'étant encore qu'archevêque de Reims, disait : « Déplorable Rome ! tu donnas à nos ancêtres les lumières les plus éclatantes, et maintenant tu n'as plus que d'horribles ténèbres... Nous avons vu Jean Octavien [1] conspirer, au milieu de mille prostituées, contre le même Othon qu'il avait proclamé empe-

[1] Le pape Jean XII.

» reur. Il est renversé, et Léon le Néophyte [1] lui succède. Othon » s'éloigne de Rome, et Octavien y rentre ; il chasse Léon; coupe » les doigts, les mains et le nez au diacre Jean, et, après avoir ôté » la vie à beaucoup de personnages distingués, il périt bientôt » lui-même..... Sera-t-il possible de soutenir encore qu'une si » grande quantité de prêtres de Dieu, dignes par leur vie et leur » mérite d'éclairer l'univers, se doivent soumettre à de tels » monstres, dénués de toute connaissance des sciences divines et » humaines? » (Pag. 557, 558.)

» Saint Bernard ne montre pas plus d'indulgence aux vices de son siècle; saint Louis fut obligé de fermer les yeux sur les prostitutions et les désordres qui régnaient dans son armée. Pendant le règne de Philippe le Bel, un concile est convoqué exprès pour remédier au débordement des mœurs. L'an 1351, les prélats et les ordres mendiants exposent leurs mutuels griefs à Avignon, devant Clément VII. Ce pape, favorable aux moines, apostrophe les prélats : « Parlerez-vous d'humilité, vous, si vains et si pom- » peux dans vos montures et vos équipages? Parlerez-vous de » pauvreté, vous, si avides, que tous les bénéfices du monde ne » vous suffiraient pas? Que dirai-je de votre chasteté?..... Vous » haïssez les mendiants, vous leur fermez vos portes, et vos mai- » sons sont ouvertes à des sycophantes et à des infâmes (*lenoni- » bus et truffatoribus*). »

» La simonie était générale; les prêtres violaient presque partout la règle du célibat; ils vivaient avec des femmes perdues, des concubines et des chambrières; un abbé de Noreis avait dix-huit enfants. En Biscaye, on ne voulait que des prêtres qui eussent des *commères*, c'est-à-dire des femmes supposées légitimes.

» Pétrarque écrit à un de ses amis : « Avignon est devenu un » enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les » palais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air

[1] Le pape Léon VIII.

» et la terre, tout est imprégné de mensonge ; on traite le monde » futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du » paradis, de fables absurdes et puériles. » Pétrarque cite à l'appui de ses assertions des anecdotes scandaleuses sur les débauches des cardinaux ; et lui-même, abbé, chaste et fidèle amant de Laure, était entouré de bâtards. » (Pag. 558, 559.)

Suit une longue série d'exemples qu'il peut être permis à un historien de citer, mais qui ne doivent pas trouver place dans un livre comme celui-ci. — Encore une citation sur l'époque des Valois.

« La débauche et la cruauté sont les deux caractères distinctifs de l'ère des Valois.

» A la Saint-Barthélemy, sans parler du meurtre général, un nommé Thomas se vantait d'avoir massacré quatre-vingts huguenots dans un seul jour. Coconas épouvanta Charles IX lui-même par son récit : il avait racheté trente huguenots des mains du peuple, et les avait tués à petits coups de stylet, après leur avoir fait abjurer leur foi sous promesse de la vie. Le parfumeur de Catherine de Médicis, « homme confit en toutes sortes de cruau- » tés et de méchancetés, allait aux prisons poignarder les hugue- » nots, et ne vivait que de meurtres, brigandages et empoison- » nements. »

» On entretenait des assassins à gages comme des domestiques : les Guises en avaient, les Châtillons en avaient, les rois en avaient ; tous ceux qui les pouvaient payer en avaient, et ces assassins connus n'étaient point ou étaient rarement punis. » (Pag. 760.)

Voilà pour la cruauté ; quant à la débauche, je suis obligé de renvoyer au livre lui-même.

J'ai parlé dans le texte de la conduite des opprimés, quand ils parvenaient à se soulever. Il n'y a qu'à voir, en effet, le tableau d'horreurs que présentent, par exemple, la *Jacquerie* en France ou la *guerre des paysans* en Allemagne.

III. Du témoignage des Moralistes, Poëtes ou Philosophes.

(Page 21. — *Tous les penseurs sérieux, moralistes, poëtes ou philosophes.... proclament et déplorent cette triste vérité.*)

Il serait trop long de transcrire ici tous ces témoignages, et fort inutile de donner une sèche nomenclature des auteurs. Ce qu'on en peut dire, c'est que ces témoins appartiennent à toutes les époques, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ; à tous les pays où l'homme a su écrire sa pensée et ses observations sur le monde, depuis l'Europe jusqu'à l'Inde et à la Chine ; à tous les rangs de la société, depuis les rois jusqu'au philosophe vivant dans la retraite et la pauvreté. Un pareil témoignage est irrécusable. — Un fait caractéristique et curieux, c'est que chaque siècle s'accuse de valoir moins que ceux qui l'ont précédé. Il semble, du reste, qu'on peut s'expliquer assez bien cette espèce d'illusion d'optique morale (car c'en est une en bien des cas). D'abord, par ce regret instinctif et presque douloureux du passé, qui saisit l'homme à mesure qu'il avance dans la vie ; par ce sentiment d'amour et de respect que font naître presque irrésistiblement dans le cœur les souvenirs et les premières émotions de la patrie et de la famille ; en un mot, par tout cet ensemble d'impressions vagues et poétiques, mais si profondément empreintes dans l'âme humaine, que révèle la puissante expression qui les représente : Nos Pères. Puis aussi, par la sensation plus pénétrante et plus vive, que doivent naturellement produire la vue et les manifestations présentes de cette corruption toujours agissante dans l'humanité.

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem [1].

[1] Hor. *Od.*, Lib. III, 6.

IV. Des illusions qu'on se fait sur son état de péché.

(Page 23. — *Cette sainte Loi morale, qui est la seule règle de l'univers, parce qu'elle est de Dieu et en Dieu, l'avez-vous observée?*)

Il y aurait bien à dire sur les illusions que les hommes se font quant à la nature et à la nécessité de la loi morale, et par suite, quant au degré de désobéissance et de péché qui est en eux. Ces illusions sont un des plus grands obstacles que rencontre l'Évangile dans le cœur humain; car une foi vivante en la Croix de Christ provient surtout du besoin profond de *trouver grâce devant Dieu*. Je n'ai pu signaler que bien imparfaitement ces illusions, qu'il faudrait pouvoir poursuivre et détruire sous les mille formes diverses qu'elles revêtent, suivant l'âge, la condition, le degré de foi même et de moralité de ceux qu'elles séduisent. Pour diminuer cette lacune, j'emprunterai quelques passages de l'excellent ouvrage publié, il y a peu d'années, par M. le professeur Diodati [1].

« L'homme est dans un état d'aveuglement sur lui-même qui ne lui permet pas de mesurer toute l'étendue qui le sépare de la situation où une vraie régénération peut seule le replacer. L'orgueil, inséparable de sa nature, ne consent pas à ce qu'il se résigne à un degré si bas dans l'échelle morale; il l'empêche de convenir avec lui-même de sa dégradation; il ne souffre pas qu'il l'avoue même devant Dieu. L'homme s'estime bon et se proclame bon, en vivant au sein de l'iniquité. Rien ne le révolte comme ce qui attaque ce sentiment présomptueux qu'il a de lui-même. Ceux mêmes que le monde regarde comme de grands coupables ne s'offensent pas moins d'un doute sur la bonté qu'ils estiment former le fond de leur être. On s'envisage d'ordinaire par le côté qui flatte, et on laisse dans l'ombre les côtés qui humilient; on

[1] *Essai sur le Christianisme*, Genève, 1830.

descend quelquefois dans son cœur, mais c'est pour écouter ses penchants, s'y complaire et les justifier. Si ce cœur révèle des faiblesses qu'on ne peut se dissimuler, et qui amènent dans la conduite des écarts dont on est forcé de rougir à ses propres yeux, alors le coupable, tout en convenant de ses torts, cherche des excuses à ce désordre de son être; il le pallie tout au moins; il l'enveloppe de sa propre indulgence; il le renvoie dans la catégorie commode des exceptions; il le noie dans l'ensemble satisfaisant de sa conduite, et se rassure sur l'exemple universel. (Pag. 189, 190.)

» Lorsqu'on vient à parler à des personnes de ce caractère, d'une règle de devoirs plus haute, plus pure, indépendante des opinions humaines et législatrice souveraine de l'homme; qu'on leur montre un Dieu décidant ce qui est bien et ce qui est mal, et jugeant les actions humaines, on les voit aussitôt transporter dans ce domaine, qui ne saurait leur appartenir, leurs règles étroites et leurs prétentions orgueilleuses. Au lieu de chercher à régler leurs opinions et leur vie sur ce que Dieu ordonne, ces hommes règlent ce que Dieu ordonne sur leur vie et leurs opinions. Ils se forment un Dieu selon leurs idées, c'est-à-dire selon leurs intérêts ou leurs habitudes; ils lui assignent pour règle morale, celle qu'ils ont établie eux-mêmes; ils placent en lui le système de peines et de récompenses reçu par la société, et supposent qu'il admettra les mêmes titres de faveur ou les mêmes motifs de réprobation. Ils investissent Dieu de cette indulgence facile dont ils sont remplis pour eux-mêmes, et qui marque chacune des pages du code adopté généralement dans le monde. Ils le représentent compatissant aux faiblesses de l'humanité, comme nous y compatissons nous-mêmes lorsque ce sont nos propres faiblesses. Ils estiment qu'il pardonne, comme nous nous pardonnons à nous-mêmes; qu'il admet nos excuses, comme nous les admettons pour nous-mêmes; et certes alors rien ne doit être

plus aisé et moins onéreux que son joug. (Pag. 192, 193.)

» Il appartient au christianisme d'arracher l'homme à son illusion, de le dévoiler lui-même à lui-même. Dans ce but, il vient révéler à la terre la vertu, non telle que l'ont faite les opinions humaines, mais telle que Dieu l'a faite; ou, en d'autres termes, il déclare la Loi morale dont l'obéissance est prescrite à toute créature intelligente, et montre ce que l'homme devrait être pour pouvoir nourrir la confiance de posséder une vertu réelle qui lui méritât l'approbation de Dieu. Il oppose la règle divine à la règle des hommes, la législation du Ciel au code rédigé par la société et ratifié par ses coutumes; il amène l'autorité de la Parole Sainte, pour faire taire devant elle le langage présomptueux et relâché de l'indulgence humaine. Il expose dans une suite de préceptes simples et clairs l'ensemble des devoirs que l'Être dont nous dépendons souverainement impose à sa créature, et dont l'accomplissement entier est une obligation inébranlable et sacrée. Il les résume sous une forme sensible dans un exemple divin, et le propose à l'homme pour modèle. L'Évangile déclare encore le devoir qui doit dominer tous ces devoirs, et le mobile unique qui doit les inspirer et présider à leur accomplissement; il nous commande de rapporter à Dieu tout notre être, *notre cœur, notre âme, nos pensées.* Il nous enseigne enfin la sanction solennelle dont Dieu a revêtu la loi qu'il a donnée à l'homme, et l'oppose dans un terrible contraste à cette indulgence facile que l'homme place dans la Divinité. La Parole Sainte nous apprend que toute violation de la loi imposée est une rébellion qui allume la justice de Dieu; que sa Sainteté ne souffre pas que *rien de souillé puisse entrer dans le royaume des cieux*; que sa Sagesse souveraine, après avoir révélé ses lois aux hommes, les a scellées de cette déclaration immuable : *Maudit soit celui qui ne persévère pas dans toutes les paroles de cette loi.* » (Pag. 195-197.)

NOTES DE LA SECONDE CONFÉRENCE.

V. Des passages de l'Écriture qui parlent du pardon sans parler de la Rédemption.

(Page 52. — *Il est donc bien entendu que la Bible n'a rien à faire avec votre système.*)

On peut citer sans doute des passages, surtout dans l'Ancien Testament, où l'on voit que le pardon et la grâce de Dieu sont promis ou accordés à des fidèles, sans qu'il soit fait mention d'autre chose que de leur repentir ou de leur obéissance. Ces passages peuvent-ils être présentés comme renversant la doctrine de la Rédemption par Christ? Assurément non. 1° Cette doctrine du Pardon par la foi au Rédempteur remplit la Bible; elle y est ouvertement et constamment prêchée, et on ne peut prétendre à la faire disparaître, au moyen de quelques passages où elle ne se trouverait pas exprimée. 2° Ces passages ne la contredisent pas le moins du monde, car cette doctrine est si loin d'exclure la repentance et la sanctification, qu'elle en fait une condition ou plutôt un élément *nécessaire* de la foi qui sauve. 3° Ces passages sont incomplets, si l'on veut, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas la doctrine dans toutes ses parties; mais il n'y a rien là d'étonnant. C'est ce qui arrive constamment dans l'Écriture, non-seulement sur ce point, mais sur tous les autres; c'est ce qui arrive dans tous les livres du monde, où, quand un système est établi, on ne se croit pas obligé de l'exposer dans son entier chaque fois qu'on en parle. La foi se trouve sous-entendue dans ces passages, de la même manière que la repentance et la sanctification sont sous-entendues dans tant d'autres, où il n'est fait mention que de la foi seule comme condition du salut. 4° Si ces passages ne sont

point opposés à la Rédemption, s'ils peuvent être et s'ils sont, en effet, souvent employés par les chrétiens qui admettent cette grande vérité de l'Évangile, en est-il de même, peut-il en être de même, pour ceux qui ne l'admettent pas, à l'égard des passages si nombreux et si formels où la foi en Christ crucifié est positivement présentée comme nécessaire au salut? Non, certes. De tels passages renversent évidemment de fond en comble leur système, et ils sont alors contraints de chercher à s'en débarrasser comme ils peuvent; or, comme c'est là une œuvre singulièrement difficile, ils sont bien obligés de recourir au principe proclamé par Faustus Socin, à l'occasion de la satisfaction pour nos péchés par Christ : « Ego quidem, etiamsi non semel sed sæpè » id in sacris monimentis scriptum extaret, non idcircò tamen » ità rem prorsùs se habere crederem. » *Quand cela se trouverait écrit, non pas une fois, mais souvent, dans les saints Livres, je ne croirais pas pour cela que cela fût vrai* [1].

VI. Si la Justice de Dieu peut être absorbée par sa Bonté. — Du courroux de Dieu.

(Page 54. — *Une conciliation qui consiste à supprimer l'un des termes est assurément facile, mais elle n'est guère satisfaisante, et autant vaudrait alors renoncer à raisonner.*)

La raison étant nécessairement conduite à considérer la Justice de Dieu comme infinie aussi bien que sa Bonté, puisque ce sont également des attributs de l'Être Tout-Parfait, elle se trouve en face d'un problème insoluble pour elle, savoir, la conciliation de ces attributs, qui semblent, en effet, ne pouvoir subsister ensemble. On sait, au reste, que ce problème insoluble n'est pas le seul qui se présente à la raison, quand elle cherche la vérité sur les trois grands objets de toute connaissance : Dieu, l'homme et

[1] Socin. Opera; tome II, page 204.

l'univers; elle en rencontre bien d'autres, et, pour n'en citer qu'un exemple analogue à celui qui nous occupe, elle ne parvient pas mieux à concilier la prescience de Dieu avec la liberté de l'homme. Il est impossible, en effet, que la raison accepte comme une conciliation satisfaisante la suppression de l'un des termes de ces *dualités irréductibles*, mais nécessaires; car, nier la liberté, c'est détruire l'homme, et nier la prescience, c'est détruire Dieu. De même, nier sa justice ou nier sa bonté, c'est encore le détruire. — Mais, comme le salut de l'humanité se trouvait impliqué dans ce dernier problème, sa solution, c'est-à-dire la Rédemption, nous a été révélée. Sans doute, le *comment*, le mode intime de cette solution, reste un mystère, et il en restera toujours un pour l'homme, tout au moins ici-bas; mais ce qui seul lui importe, c'est que la Rédemption concilie *en fait* les deux attributs divins, tout en les maintenant dans leur intégrité. L'expiation du Christ satisfait à la justice infinie, et le pardon gratuit à la bonté infinie. — Mais ici, chose remarquable, l'homme vient à se récrier. Les mêmes gens peut-être, qui tout à l'heure faisaient de leur propre autorité la Bonté divine assez grande pour absorber la Justice, se montrent disposés, dès qu'il s'agit de la Rédemption, à contester à Dieu le droit de manifester sa miséricorde infinie par le Pardon gratuit; et ils prennent alors le rôle de défenseurs de la Justice et de la Sainteté. Quelle contradiction et quel aveuglement! Aveuglement et contradiction, du reste, qui ne sont pas rares dans les jugements de notre pauvre humanité sur les choses d'en haut. Saint Paul l'a dit: *L'homme naturel ne comprend pas les choses qui viennent de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, parce que c'est spirituellement qu'on en juge* [1]. — Au reste, leurs objections seront examinées dans les deux dernières Conférences.

Cependant quelques-uns, tout en rejetant la Rédemption, ne

[1] I Cor. II, 14.

restent pas sans inquiétude pour l'avenir de leur ame, qui n'a plus d'autre garantie contre le jugement que cette prétendue absorption de la justice de Dieu par sa bonté. Or, comme la vérité de cette absorption ne repose, au fond, que sur l'assurance qu'ils s'en donnent à eux-mêmes, ils ne seraient pas fâchés de lui trouver quelque appui dans la Révélation. Pour cet effet, ils citent avec complaisance les nombreux passages où la bonté de Dieu est célébrée, et, quant à ceux où il est parlé de son courroux contre les pécheurs, et de la nécessité d'apaiser sa justice (ce qui, dans l'Évangile, est l'œuvre du Christ et de son sacrifice), ils disent qu'on entend mal ces passages; qu'il ne s'agit point, dans la Bible, d'une réconciliation à opérer *de Dieu à l'égard du pécheur*, mais uniquement *du pécheur à l'égard de Dieu*. Que le pécheur consente à se rapprocher et tout est fini, sans qu'il soit besoin d'une Expiation. Mais sur quoi s'appuie un tel système dans l'Ecriture ? Sur deux bien frêles appuis. On prétend d'abord que les mots grecs, καταλλάττεσθαι, διαλλάττεσθαι, employés dans le Nouveau Testament pour dire *se réconcilier*, peuvent signifier également (comme le mot français par lequel on les traduit) *apaiser* quelqu'un à son égard, ou *s'apaiser* à l'égard de quelqu'un, s'en rapprocher, oublier son inimitié contre lui; et que, par conséquent, on a le droit de les prendre dans ce dernier sens. C'est une base bien étroite pour y établir un dogme si important, et c'est, de plus, une base bien peu solide, ainsi que le démontre la philologie. Mais, sans entrer dans une discussion de ce genre, je me contenterai de citer deux passages qui renversent complétement cette interprétation : *Si donc, lorsque vous apportez votre offrande sur l'autel, vous vous souvenez que votre frère* A QUELQUE CHOSE CONTRE VOUS, *laissez là votre offrande devant l'autel, et allez premièrement* VOUS RÉCONCILIER *avec votre frère* [1]. — *C'est Dieu qui* A RÉCONCILIÉ *le monde* AVEC

[1] Matth. v, 23, 24.

LUI *par Christ*, EN N'IMPUTANT POINT *aux hommes leurs péchés*[1]. Ni dans l'un ni dans l'autre de ces passages, le sens dont on parle n'est admissible; ils tranchent donc la question pour les autres.

Le second moyen d'appuyer ce système, c'est de considérer comme constant qu'il ne peut pas y avoir de *colère* en Dieu, et de regarder ainsi comme non avenus les nombreux passages où cette expression se rencontre, c'est-à-dire, de n'y voir que des figures de langage sans conséquence. Sans doute la colère en Dieu n'est pas, et ne peut pas être, une passion comme chez l'homme; mais cette expression, empruntée au langage humain (dont il fallait bien se servir), signifie pourtant quelque chose : elle représente l'aversion de Dieu pour le péché et la nécessité morale où il se trouve de le punir; c'est le déplaisir d'un Juge Saint qui reste calme, mais non indifférent. Ceci bien entendu sur le sens du mot : *courroux de l'Éternel*, comment est-il possible de méconnaître que la Révélation annonce clairement qu'un tel sentiment existe en Dieu, et que l'effet s'en fera sentir inévitablement au pécheur, s'il n'accepte pas le moyen de réconciliation qui lui est offert ? Dira-t-on que ce n'est que dans l'Ancien Testament, que Dieu se présente ainsi comme le redoutable Vengeur de la loi violée? Cela suffirait sans doute; mais on va voir si l'Évangile parle différemment. Le Sauveur dit lui-même que *celui qui désobéit au Fils, ne verra point la vie, mais que* LA COLÈRE DE DIEU *demeure sur lui*[2]. — LA COLÈRE DE DIEU *se déclare du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes*[3]. — *Par ton impénitence et par l'endurcissement de ton cœur, tu t'amasses* UN TRÉSOR DE COLÈRE *pour le* JOUR DE LA COLÈRE *et de la manifestation du juste jugement de Dieu*[4]. *Ne vous laissez pas séduire par de vains discours, car ce sont ces*

[1] II Cor. v, 19. — [2] Jean III, 36. — [3] Rom. I, 18. — [4] Rom. II, 5.

choses-là qui attirent LA COLÈRE DE DIEU *sur les rebelles* [1]. — *Laissez agir la* COLÈRE DE DIEU, *car il est écrit : c'est à moi que* LA VENGEANCE APPARTIENT *et c'est moi qui ferai justice, dit le Seigneur* [2]. — *Si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de victimes pour les péchés, et l'on ne peut attendre qu'un jugement terrible et un feu ardent qui doit dévorer les rebelles.... C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu Vivant* [3]. — *Ils disaient aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et mettez-nous à couvert de la face de Celui qui est assis sur le trône et de* LA COLÈRE DE L'AGNEAU ; *car le* GRAND JOUR DE LA COLÈRE EST VENU, *et qui pourra subsister* [4] ? — Quoi donc ! tous ces passages ne signifieraient rien, si ce n'est que Dieu n'est ni offensé ni irrité, qu'il n'a pas besoin *d'être réconcilié* avec le pécheur, et que sa bonté annule sa justice ? Singulière exégèse ! Elle rappelle celle qui change en *flammes d'amour*, les *flammes de la Géhenne* dont l'Évangile menace les pécheurs. N'est-ce pas, en vérité, comme si un homme condamné à l'amende prétendait que la loi signifie, au contraire, qu'on doit lui donner une gratification ? Avec une telle méthode d'interprétation, que devient la Bible ? Elle devient assurément peu gênante ; on peut lui faire dire tout ce qu'on voudra.

VII. Des œuvres surérogatoires.

(Page 57. — *En nous conduisant bien actuellement, faisons-nous plus que nous ne devons, et pouvons-nous nous amasser ainsi* UN SURPLUS *pour payer notre dette ?*)

L'affirmative est soutenue par l'Église romaine, qui, au moyen de ce principe des *œuvres surérogatoires*, est parvenue à former

[1] Ephes. v, 6. — [2] Rom., XII, 19. — [3] Hebr. x, 26, 27, 31. — [4] Apoc., VI, 16, 17.

ce riche trésor d'*indulgences* qu'elle exploite depuis si longtemps, et qu'elle distribue, selon certaines conditions, soit aux pécheurs vivants, soit aux ames du Purgatoire. Mais ce n'est pas en examinant les bases du pardon des péchés au flambeau de la raison qu'il devenait nécessaire de combattre ce système; il n'est, certes, pas plus *rationnel* qu'il n'est *évangélique*.

NOTES DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE.

VIII. Que la crainte, c'est-à-dire le sentiment du courroux céleste, a toujours caractérisé les Cultes païens.

(Page 68. — *Je me contenterai de signaler un seul trait..... le sacrifice sanglant.*)

Le sacrifice sanglant prouve surabondamment, en effet, cette conviction de l'humanité : que la repentance et la sanctification ne suffisent pas, *seules et par elles-mêmes*, pour racheter les péchés passés. Mais, ainsi que je l'ai dit dans le texte, presque tous les autres rites religieux des nations païennes attestent aussi le sentiment général de la crainte, et cette persuasion de l'homme qu'il se trouve en présence d'une Divinité vengeresse et courroucée. On peut citer, comme exemple, cette tendance universelle à représenter les dieux sous des traits hideux et des formes effrayantes; tendance qui se retrouve non-seulement chez les tribus barbares du Nord, chez celles de l'Afrique et de l'Océanie, mais même parmi les peuples les plus civilisés de l'Asie et de l'Amérique, comme les Indiens et les Mexicains. Et que dire des expiations personnelles, c'est-à-dire des souffrances que les pénitents

croyaient devoir s'infliger à eux-mêmes pour apaiser le courroux de la Divinité et en obtenir le pardon de leurs fautes? Non-seulement on recourait pour cela aux peines, aux mortifications, aux sacrifices de tout genre, mais on se déchirait le corps, on le tourmentait de la plus cruelle manière. Cette opinion de l'efficacité des *macérations* pour obtenir le pardon semble, au reste, tellement inhérente à l'humanité que le Christianisme n'a pu parvenir à l'étouffer complétement; on la voit encore se manifester fréquemment dans son sein sous différentes formes, et, en particulier, dans le catholicisme.— Quant aux religions païennes, elles abondent en exemples de cette triste superstition. Les prêtres de Bahal invoquaient leur dieu, *en se faisant des incisions avec des couteaux jusqu'à ce que le sang coulât* [1]. Il en était de même des adorateurs de Moloch. Presque tous les historiens de l'antiquité nous attestent l'existence de semblables pratiques. Les cruelles austérités des Gymnosophistes, soit de l'Afrique, soit de l'Inde, les épouvantables souffrances que s'imposaient les initiés aux mystères de Mythra et d'Eleusis, les flagellations des Spartiates en l'honneur de Diane, les rites frénétiques des prêtres de Bellone et les mutilations de ceux de Cybèle, ne montrent que trop clairement l'idée que les anciens païens se faisaient de la Divinité et des châtiments qu'ils redoutaient de sa part. Voici ce que dit Sénèque sur les prêtres que je viens de nommer : « Ille » viriles sibi partes amputat, ille lacertos secat. — Seipsi in » templis contrucidant, vulneribus suis ac sanguine supplicant.» Et Plutarque nous apprend que ces odieuses pratiques, aussi bien que le sacrifice humain, la plus odieuse de toutes, étaient destinées à apaiser le courroux des dieux.

Ces cruels usages ne sont pas particuliers aux païens de l'antiquité; les pénitents de l'Inde les surpassent encore de nos jours. On les voit, par exemple : « Vivre dans des cages attachées à des

[1] I Rois, XVIII, 28.

» arbres sacrés, refusant toute subsistance, si ce n'est ce qui est » absolument indispensable pour prolonger leur existence ; se » suspendre à des crocs de fer et mourir volontairement dans » une inexprimable agonie; se précipiter par centaines sous les » roues des chars gigantesques qui traînent leurs idoles pour s'y » faire broyer. D'autres fois, ils s'élancent dans des précipices » d'une effrayante profondeur; ou ils entrent jusqu'au cou dans » une rivière peuplée d'alligators, attendant que l'un d'eux vienne » les dévorer; ou ils s'enfoncent dans la neige jusqu'à ce que le » froid les ait fait périr; ou ils s'imposent la tâche de mesurer, » en traînant leurs corps nus sur un sable brûlant, la distance, » quelquefois de plusieurs lieues, qui sépare une pagode d'une » autre; ou ils fixent, les yeux ouverts, l'ardent soleil des tro- » piques; etc. [1]. »

Des coutumes semblables se retrouvent sur tous les points du globe. Qui ne connaît, par les voyages de Cook, cet usage des insulaires de la Mer du Sud de se couper le petit doigt ou de s'arracher une dent pour en faire une offrande à la Divinité et conjurer sa colère? — Quant aux prêtres mexicains : « Leurs abluitions et leurs veilles étaient fréquentes; ils se mortifiaient par » le jeûne et des pénitences cruelles; ils se flagellaient jusqu'à ce » que le sang ruisselât de leur corps; ils se déchiraient la chair » avec les épines de l'aloès; en un mot, ils se livraient à toutes » les austérités pratiquées dans tous les âges du monde par l'ab- » surde fanatisme, qui, pour emprunter l'énergique expression » du poëte : *Pour mériter le ciel fait du monde un enfer.* » Le même auteur ajoute : « Il est impossible de ne pas être frappé » d'une grande ressemblance, non-seulement dans un petit » nombre de formes, mais dans toute la vie des prêtres mexicains » et des prêtres égyptiens. Voyez Hérodote (*Euterpe*, passim) » et Diodore, I, 73, 81. Heeren, *Hist. res.* V., ch. 2. Wilkinson,

[1] Maurice's *Indian Antiquities.*

» *Mœurs et coutumes des anciens Égyptiens*, Londres, 1837, » vol. I, pag. 257, 279. Ce dernier écrivain nous initie mieux » qu'aucun autre à la vie sociale et privée de ce peuple intéres- » sant [1]. »

IX. Du racrifice humain.

(Page 74. — *Si l'on pouvait trouver un seul peuple exempt de cette abomination, ce ne serait pas sans doute le renversement de la preuve, ce serait un soulagement.*)

Plus j'ai examiné la question, plus je suis arrivé à douter que ce peuple exceptionnel puisse se trouver; car, devant le spectacle que présente la grande masse de l'humanité, quant à cet horrible usage, l'absence de témoignages positifs, pour une nation, n'est malheureusement pas suffisante pour produire la conviction que cet usage lui fût étranger. — Quoi qu'il en soit des exceptions, que je serai toujours heureux de reconnaître si elles se rencontrent, je vais donner à mes lecteurs une idée des preuves historiques qui établissent l'universalité du sacrifice humain, et qui semblent confirmer cette assertion du savant de Pauw : « Qu'il » n'y a point de nation à laquelle on ne puisse malheureusement » reprocher d'avoir versé le sang des hommes pour calmer le » courroux des dieux [2]. » Sans doute cette démonstration n'intéresse pas directement le fond de ma troisième Conférence, dont le but est d'établir que la pensée de l'expiation par le sang est universelle sur la terre; il me suffisait, pour cela, de rappeler ce que personne n'ignore, l'universalité du sacrifice des animaux.

[1] *Histoire de la conquête du Mexique*, etc., par W. Prescot, 1er vol., livre I, page 53 et note de la page 56. — [2] *Recherches philosophiques sur les Américains*, vol. I, page 241, Berlin, 1772. Ce philosophe érudit cite nominativement seize nations, les plus importantes du monde ancien et moderne, comme *ayant eu la coutume d'immoler des hommes* AVEC PROFUSION.

Mais, comme les faits qui concernent le sacrifice humain sont assez peu connus pour que même des hommes instruits (du moins sur d'autres points) les aient révoqués en doute, à l'occasion de mes Conférences, il m'a paru qu'il valait la peine d'examiner de près ce sujet, et de justifier par des autorités suffisantes ce que j'ai avancé dans le texte.

Quant aux peuples sortis du nord de l'Europe ou de l'Asie, il semble peu nécessaire de chercher des témoignages à leur sujet; leurs usages, sous ce rapport, sont notoires. Citons pourtant, pour les Scythes, Hérodote (lib. IV, c. 62), et Keysler, qui a fait une étude si consciencieuse des antiquités de cette race et qui représente leurs autels comme continuellement baignés de sang humain (*Antiq. Septentr.* Hannov. 1720, pages 47, 48, 61, etc.); pour les Gètes, Hérodote (lib. IV, c. 94); pour les Goths, Jornandès (*De reb. Getic.* c. III, p. 232; Panckouke, Paris, 1842); pour les Hérules, Procope (*Bell. Goth.* lib. II, c. 15); pour les Bretons, Tacite (*Ann.* XIV, 30), et Pline (lib. XXX, c. 4); pour les Germains, Tacite (*De morib. Germ.*, cap. XXXIX); pour les Gaulois, Cicéron (*pro Fonteio*), Diodore (lib. I), et surtout César (*Bell. Gall.* lib. VI, c. 16), dont nous allons citer les paroles : « Les Gaulois qui sont attaqués de maladies graves, ou » qui vivent dans les hasards des combats, immolent des vic- » times humaines ou font vœu d'en sacrifier. Les druides sont » les ministres de ces sacrifices. Ils pensent que la vie d'un » homme ne peut être rachetée auprès des dieux immortels que » par la vie d'un autre homme; ces sortes do sacrifices sont » même d'institution publique. Quelquefois on remplit d'hommes » vivants des espèces de mannequins tissus en osier et d'une » hauteur colossale; l'on y met le feu, et les victimes périssent » étouffées par la flamme. » (Traduct. de l'édit. Panckouke, Paris, 1832.)

L'usage des sacrifices humains dura fort longtemps dans le

Nord. Loccenius rapporte qu'ils étaient fréquents chez les Danois et les Suédois ; il dit, en particulier, de ces derniers : « que le » pays étant désolé par une épouvantable famine, les citoyens » reconnurent un châtiment divin dans ce fléau, et en consé- » quence, ils immolèrent, la première année, des bœufs, la se- » conde, des hommes, et la troisième, le roi lui-même, comme » moyen d'apaiser la colère céleste (*velut iræ cœlestis piacu- » lum*). » A une autre époque, ils sacrifièrent cinq rois dans un même jour. (*Hist. rer. Suecic.* Francfort, 1676, in-4°, page 5.)—

En 743, Carloman, fils de Charles Martel, fit une loi pour interdire ces sacrifices. L'historien Mallet, qui fait autorité pour les antiquités du Nord, affirme que cette coutume n'y fut pas abolie avant le neuvième siècle, et Fleury en cite encore un exemple, dans l'île de Rugia, à la fin du douzième siècle.

A l'Orient et au Midi, nous trouvons le sacrifice humain chez les Cananéens (la Bible, *passim*) ; chez les Phéniciens : Sanchoniaton, cité par Philon, rapporte que les princes et les magistrats du pays avaient coutume, dans les temps de calamités, de sacrifier les plus chers de leurs enfants, *comme une rançon offerte aux dieux vengeurs* (*εἰς λύτρον τοῖς τιμωροῖς δαίμοσι*) ; la même chose est affirmée à leur égard par Porphyre (Euseb. *Pr. Ev.* lib. IV). Les historiens chinois racontent, avec détail, le sacrifice de leur roi Chingtang, demandé par les prêtres comme interprètes de la volonté du ciel ; le vieux monarque est représenté par eux comme priant à l'autel, pour que sa vie fût acceptée en expiation pour les péchés du peuple (Martinius. *Hist. Sin.* Monach. 1658, lib. III, page 60). — Quand on voit, même de nos jours, chez les peuples de l'Inde, tant de milliers de victimes humaines se sacrifier volontairement chaque année par un principe religieux [1], il n'est pas à croire que le sacrifice humain, proprement dit, fût inconnu à leurs ancêtres. On le

[1] Le gouvernement du Bengale ayant voulu connaître en 1803 le

trouve, en effet, prescrit dans leurs livres sacrés; il y est dit, par exemple : *que le sacrifice d'un homme réjouit la divinité pendant mille ans, et celui de trois hommes pendant trois mille ans* (*Asiat. Research. Will. Jone's Works*, II, p. 1058).— Les Perses sacrifiaient aussi des victimes humaines sur leurs autels, ainsi que l'attestent Hérodote (lib. VII, c. 114) et beaucoup d'autres [1]. — Hérodote nous apprend de plus qu'une de leurs coutumes était d'offrir des victimes humaines par *inhumation*, c'est-à-dire en les ensevelissant vivantes; ce que Plutarque confirme. Au reste, les ouvrages des Orientalistes modernes abondent aussi en preuves sur ce point (Voyez Maurice's *Ind. Antiq.*, W. Jone's, *Asiat. Res*; etc.) — Le sacrifice humain était dans le culte des Arabes (Porphyre *apud. Eus. Pr. Ev.*, lib. IV, c. 16); dans celui des Éthiopiens, qui sacrifiaient de jeunes garçons au soleil et de jeunes filles à la lune (Heliodore, *Æthiopic.* lib. X, c. VII). [2] Quant aux Égyptiens, Diodore dit (lib. I) que c'était une coutume chez eux de sacrifier des hommes à cheveux rouges sur la tombe d'Osiris, et ce fait est confirmé par Plutarque, sur l'autorité de Manéthon (*Is. et Osir.*). A Héliopolis on sacrifiait tous les jours trois hommes à Lucine, et Porphyre nous apprend que cet usage fut aboli par Amasis. Un écrivain arabe (*Murtadi*) rapporte que les Égyptiens sacrifiaient chaque année au Nil, en les précipitant dans ce fleuve, un jeune homme et une jeune fille, distingués par leur beauté et parés des plus riches ornements. M. Maurice et le voyageur français Savary (*Lettres sur*

nombre des femmes qui se brûlaient sur le bûcher de leur mari, trouva qu'il n'était pas moindre de 30,000 par an. (*Annal. littér. et morales*, 1804, II, p. 145.)

[1] Voyez en particulier Brissonius, *de Reg. Pers. Princ.*, lib. II, à cap. v. ad XLIV.

[2] « *Sed scis quod masculum quidem soli, fœminam autem lunæ et offerre » et sacrificare lex postulet.* » (Version lat. de Bâle, 1552, p. 175, lit. B.)

l'Égypte, vol. I, p. 113-115) font remarquer qu'il est resté jusqu'à nos jours une trace de ce sacrifice dans cette coutume des Égyptiens de jeter dans le Nil, à l'époque de l'inondation, une statue de femme en argile. — Les CARTHAGINOIS étaient connus dans l'antiquité pour l'abondance de leurs sacrifices humains. Diodore (lib. I, c. 14) rapporte que lorsqu'ils furent assiégés par Agathocles, ils sacrifièrent jusqu'à trois cents enfants à la fois, et que les parents les égorgeaient eux-mêmes sur les autels. Ennius dit de ce peuple : *Pœnei sunt soliti sos sacruficare puellos.* Voyez encore les témoignages d'Eusèbe (*Pr. Ev.* lib. I, c. 10); de Silius Italicus (lib. IV), de Justin (lib. XVIII, c. 6, et lib. XIX, c. 1), etc.

Mais venons aux GRECS. Phylarchus, cité par Porphyre, affirme que c'était une règle ancienne, chez tous les peuples de cette contrée, de sacrifier des victimes humaines aux dieux avant de marcher contre les ennemis. L'usage des sacrifices humains est nominativement attribué par Pausanias aux THÉBAINS, aux CORINTHIENS, aux MESSÉNIENS et aux habitants de TÉMESSES; aux LACÉDÉMONIENS par Fulgence, Théodoret et Apollodore; aux PHOCÉENS, aux ARCADIENS et aux habitants des îles de CRÊTE, de CHYPRE, de RHODES, de CHIO, de LESBOS et de TÉNÉDOS, par Porphyre [1]. — On sait que les ATHÉNIENS avaient coutume de sacrifier chaque année un homme, après l'avoir chargé de malédictions, afin que la colère des dieux, en tombant sur sa tête, se détournât du reste des citoyens [2]. Voyez Suidas, aux mots περιψημα, κάθαρμα et φαρμακος. Plutarque raconte le sacrifice de trois jeunes gens que Thémistocle fut forcé d'offrir à Bacchus

[1] *De abstinent.*, lib. II, § 53-57. Traj. ad Rhen. 1767, in-4°.

[2] Cette même coutume existait à Massilie (Marseille); cette colonie de Phocéens se faisait aussi remarquer par le grand nombre de ses sacrifices humains.

avant la bataille de Salamine (Plutarq., Leipsick, 1829, tome II, c. XIII, de la Vie de Thémistocle). Il y revient encore dans la vie d'Aristide (même édition, tome III, c. IX). — Au reste, nous retrouvons le sacrifice humain bien plus tard encore en Grèce. N'étaient-ce pas, en effet, des sacrifices de ce genre, que le rite qui consistait à flageller de jeunes garçons sur l'autel de Diane jusqu'à ce qu'il fût rougi de leur sang, ce qui amenait fréquemment la mort de ces infortunés ? Or, Plutarque, qui vivait encore dans le second siècle de notre ère, nous dit qu'il en a vu lui-même plusieurs expirer ainsi sous ses yeux. Je citerai ses propres paroles dans la traduction d'Amyot. Après avoir raconté qu'un jeune garçon lacédémonien, qui avait caché un renardeau sous sa robe, se laissa déchirer le ventre, sans jamais crier (de peur d'être découvert), jusqu'à ce qu'il en trépassât sur la place, il ajoute : « Ce qui n'est pas incroyable, à veoir ce que les jeunes » garsons y endurent encores aujourd'huy ; car *nous y en avons* » *veu plusieurs* qui endurent estre foüettez, jusques au mourir, » sur l'autel de Diane, surnommée *Orthia.* » (Plutarq., Paris, 1784, tom. I, p. 179.)

Quant aux Romains, nous avons les témoignages positifs de de Tite-Live, de Plutarque et de Pline. La loi dont j'ai parlé dans le texte fut rendue sous le consulat de Lentulus et de Crassus (97 ans avant Jésus-Christ) ; elle fut renouvelée, plus de deux siècles après, par Adrien, ce qui indique assez que les sacrifices humains avaient continué [1]. Au reste, nous avons à cet

[1] Je trouve, dans une note des *Classiques de Lemaire*, un exemple bien singulier de cette continuation du sacrifice humain à Rome, en dépit de la loi rendue sous le consulat de Lentulus. Cet exemple se serait offert un demi-siècle après, et il ne s'agirait rien moins que de César lui-même comme y ayant participé. Voici ce que dit le commentateur (note du chap. XVI, lib. VI *de Bell. Gall.*). Je traduis. « Que non-seulement les » Gaulois aient eu l'usage de ces horribles sacrifices humains, mais

égard le témoignage de Porphyre, qui ne mourut qu'au commencement du quatrième siècle (304), et qui nous parle de ce qui se passait *de son temps* à Rome. Voici le passage : Ἀλλ' ἔτι καὶ νῦν, τις ἀγνοεῖ κατὰ τὴν μεγάλην πόλιν τῇ τοῦ Λατιαρίου Διὸς ἑορτῇ, σφαζόμενον ἄνθρωπον; (Porphyre. *De abstin.*, lib. II, § 56.) *Mais qui ignore que maintenant encore, à la fête de Jupiter Latialis, on immole un homme dans la grande ville?* Le passage suivant ne vaut-il pas aussi la peine d'être cité : « JUSQU'A » NOS JOURS, dit Porphyre, non seulement, soit en Arcadie à la » fête solennelle des Lupercales, soit à Carthage au dieu Saturne, » la nation entière sacrifie des hommes, mais même, à certains » anniversaires de chaque année, et pour obéir à d'anciennes

» aussi que presque toutes les nations du globe se soient plus ou moins » souillées de cette affreuse superstition avant la naissance du Christ, » c'est ce que personne n'ignore. César lui-même, qui a l'air de nous » parler de ce fait comme d'une chose rare, a souffert qu'on immolât » des victimes humaines précisément à l'occasion de son triomphe sur » les Gaulois (*Diod. Sicul.* lib. XLIII). Après avoir parlé de la mort de » Vercingetorix, ce chef célèbre des Gaulois, il ajoute immédiatement » à propos du triomphe de César : Ἄλλοι δὲ δύο ἄνδρες ἐν τρόπῳ τινι » ἱερουργίας (*in modum sacrificii, nota hæc verba*) ἐσφαγήσαν. Καὶ τὸ » μὲν αἴτιον οὐκ ἔχω εἰπεῖν : οὔτε γὰρ ἡ Σίβυλλα ἔχρησεν, οὔτ' ἄλλο τι » τοιοῦτο λόγιον ἐγίνετο. Ἐν δ' οὖν τῷ Ἀρείῳ πεδίῳ πρόσθε τῶν Ποντι- » φίκων καὶ πρὸς τοῦ ἱέρεως τοῦ Ἄρεως ἐθύθησαν. » (*Deux autres hommes furent immolés en forme de sacrifice* (remarquez cette expression), *et je ne saurais en assigner la cause; car ni la Sibylle ni aucun autre oracle ne l'avaient ordonné. Ces hommes furent immolés dans le Champ-de-Mars par les pontifes et le prêtre de Mars*) — Selon la règle que je me suis prescrite, j'ai voulu lire moi-même le passage de l'auteur cité; mais il ne m'a pas été difficile de reconnaître qu'il y avait erreur dans l'indication, soit du nom de l'auteur, soit, du moins, de l'endroit de ses ouvrages où ce passage doit se trouver. Diodore nous dit lui-même qu'il n'a écrit que

» lois, ils inondent les autels du sang de leurs concitoyens et de » leurs proches [1]. »

Faut-il parler maintenant des sacrifices humains dans le monde moderne? Maurice (*Ind. Antiq.*), Crauford (*Sketches of Ind. Mythol.*) établissent qu'ils existent encore de nos jours chez les Mahrattes et chez d'autres peuples de l'Inde. Qui ne connaît les épouvantables usages de ce genre que les voyageurs ont trouvés établis dans les îles de la mer du Sud, et dans toutes les tribus ou royaumes du centre de l'Afrique? En Amérique, le sacrifice humain s'est trouvé jusque chez les Péruviens, dont les mœurs étaient si douces. Au témoignage d'Acosta [2], on sacrifia une fois deux cents enfants pour obtenir la santé d'un Inca. Mais quelques

XL livres, dont il ne nous reste qu'une vingtaine (avec quelques fragments des autres), et j'ai parcouru en vain tous les endroits où j'ai imaginé qu'il aurait pu faire mention de ce fait. Je ne me suis donc point permis de le citer comme preuve dans ma dissertation. Et cependant, il m'est impossible de croire que M. Lemaire, cet éditeur si consciencieux, ou le commentateur dont il a fait usage, se soit amusé à forger le passage grec ci-dessus. Dans quel but l'eussent-ils fait? Si ce passage paraissait ici pour la première fois, je comprends, à la rigueur, qu'on me soupçonnât d'une *fraus pia;* mais ces messieurs n'avaient nul intérêt à ma thèse. Si ce passage n'est pas controuvé, il appartient donc ou à Diodore de Sicile ou à quelque autre auteur grec. Auquel? C'est ce que je laisse à discuter à de plus experts que moi.

[1] « *Ad ætatem usque nostram* (μέχρι νῦν), *non tantùm vel in Arcadiâ* » *solenni Lupercalium festo, vel Carthagine Saturno, populus universus* » *homines immolat* (ἀνθρωποθυοῦσιν), *sed etiam, certo statoque redeuntis* » *anni circulo, ad usurpationem veteris fixæque legibus memoriæ, aras* » *civili semper ac domestico cruore perfundunt.* » (*Apud Eus.* Pr. Ev. l. IV, ch. XVI; version lat. de l'édit. de Paris, 1628, in-fol.)

[2] *Hist. Ind.* lib. V, c. XIX. Voy aussi les *Lettres américaines* de Carli, 8e et 27e.

personnes, effrayées du nombre des victimes humaines que j'ai indiquées comme étant annuellement sacrifiées au Mexique, ont cru, m'a-t-on dit, que j'avais peut-être exagéré les chiffres. Je dois donc citer la source où je les ai puisés. C'est dans l'*Histoire du Mexique et de son ancienne civilisation*, histoire publiée, il y a peu d'années, aux États-Unis, par M. W.-H. Prescott. Ce livre remarquable, qui fait maintenant autorité dans les deux mondes et qui vient d'être traduit en français, est le fruit d'une étude consciencieuse et éclairée, soit des travaux modernes sur ce qui nous reste des monuments et des annales des anciens Mexicains, soit des historiens espagnols contemporains de la conquête et dont les manuscrits, longtemps enfouis dans les bibliothèques de l'Espagne, n'ont été publiés que tout récemment. L'auteur déplore la destruction presque totale, par les conquérants, des nombreux manuscrits hiéroglyphiques dans lesquels les races mexicaines avaient déposé leur histoire. Le premier archevêque de Mexico, don Juan de Zumarraga, un autre Omar, rassembla ces manuscrits de tous les points du pays, et, après les avoir fait entasser *comme une montagne* (c'est l'expression des écrivains Espagnols), il les réduisit en cendres sur la place du marché. M. W. Prescott ajoute : On peut supposer, sans grand effort d'imagination, que ces annales devaient révéler le curieux enchaînement des races primitives, et, nous reportant à leur berceau dans l'ancien monde, résoudre le mystère aujourd'hui inexplicable de leur établissement dans le nouveau. — Quoiqu'il en soit, l'auteur établit que la race des Aztèques, qui fut vaincue et détruite par les Espagnols dans le seizième siècle, avait été précédée par une autre race plus ancienne (les Toltèques), dont il croirait pouvoir reporter l'apparition vers le septième siècle de notre ère, et qui était beaucoup plus civilisée que celle des Aztèques; elle avait surtout un culte infiniment plus humain. « Les autels de la divinité, dit-il, n'étaient alors arrosés

» que du sang des animaux. » Si ce fait pouvait être solidement établi, ce serait, en effet, une belle exception et un grand honneur pour cette race. — Quant aux sacrifices des Aztèques, je citerai quelques exemples de ce qu'il en rapporte. « A la mort » d'un Aztèque, s'il était riche, on sacrifiait une foule d'esclaves » pendant ses obsèques [1]. » — « En d'autres occasions, surtout » pendant les grandes sécheresses, à la fête de l'insatiable Tlaloc, » le dieu de la pluie, on sacrifiait des enfants pour la plupart » mâles. Les femmes fournissaient aussi, en certain cas, leur » part de victimes [2]. » — « Les sacrifices humains ont été en » usage chez un grand nombre de nations, sans en excepter les » peuples les plus polis de l'antiquité, mais jamais dans une pro- » portion comparable à celle de l'Anahuac [3]. »—« Le chiffre des » victimes *annuellement* immolées dans ces contrées ébranlerait » la foi la plus crédule. A peine trouve-t-on un historien qui » l'évalue à moins de *vingt mille* âmes, et plusieurs portent ce » nombre à *cinquante mille*. — Dans les grandes occasions, » pour le couronnement d'un roi ou la consécration d'un temple, » le nombre des victimes était plus effrayant encore. Lors de la » dédicace du grand temple d'Huitzilopotchli, en 1486, les pri- » sonniers, réservés depuis quelques années pour cette solennité, » furent amenés de tous les points du royaume dans la capitale. » Ils étaient rangés à la file, et leur procession occupait près de » deux milles d'étendue. La cérémonie dura plusieurs jours; » *soixante et dix mille* captifs périrent, dit-on, sur les autels » de l'horrible divinité [4]. »

[1] *Histoire de la Conquête du Mexique*, avec un tableau de son ancienne civilisation, Paris, 1846, 3 vol. in-8°; 1er vol., liv. I, page 50.

[2] Page 61.

[3] Nom donné, par les indigènes, à l'immense territoire enfermé entre l'Atlantique et la mer Pacifique, et probablement entre les 15e et 30e degrés de latitude Nord.

[4] Page 62.

Voilà, je pense, assez d'autorités. Si quelqu'un en désire davantage, il peut se satisfaire en recourant aux sources qu'il trouvera abondamment indiquées dans Fabricius (*Bibliographia antiquaria*, Hamb., 1716, in-4°. *De ritu* ἀνθρωποθύσιας). Et quand même la valeur de quelques-uns de ces passages pourrait être contestée (ce que j'ignore), il en resterait toujours plus qu'il n'en faut pour établir le fait général du sacrifice humain dont j'ai parlé.

X. — Enseignement du Coran sur Jésus-Christ.

(**Page 75.** — *Certes, le mahométisme ne pouvait faire moins* (que d'attaquer le sacrifice humain), *car il se réclame du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; il parle au nom de Moïse, de Salomon, d'Élie, de tous les prophètes, et du plus grand de tous, dit le Coran, le Fils de Marie.*)

Quand on parle du Mahométisme comme d'une secte judæo-chrétienne, bien des personnes ne voient dans cette expression qu'une hyperbole, si ce n'est même une assertion sans aucun fondement. Ne jugeant des doctrines de l'Islamisme que par la haine proverbiale des Turcs et de tous les Musulmans contre les Juifs et les Chrétiens, elles imaginent que cette haine ne peut s'expliquer que par une opposition radicale entre la Bible et le Coran; mais il suffit de parcourir ce dernier pour reconnaître que le faux prophète de la Mecque n'a pas entendu faire une autre religion que celle qu'il prétend enseignée dans nos Écritures. Il n'y a guère de chapitres du Coran où il ne leur rende hommage et où il n'en cite quelques traits. Cela va même si loin que l'on pourrait extraire du livre de Mahomet un abrégé de l'histoire sainte de l'Ancien Testament, qui serait peut-être supérieur, au moins pour la chaleur et la vie, à quelques-uns de ceux qui ont été faits par des chrétiens. Ainsi le chapitre VII contient le récit de la tentation et de la chute d'Adam dans le paradis terrestre, du dé-

luge universel et de la délivrance miraculeuse de Noé dans l'Arche qu'il avait construite, la punition de Sodome et de Gomorrhe, les miracles de Moïse à la cour de Pharaon, le départ des Israélites d'Égypte et les prodiges opérés pendant leur séjour au Désert. Le chapitre XII, intitulé *Joseph*, renferme, sauf quelques changements de peu d'importance, l'histoire détaillée de ce fils de Jacob, telle qu'elle se lit dans la Genèse. Il serait trop long de rapporter ces récits et beaucoup d'autres du même genre, mais il ne sera peut-être pas inutile de montrer, par quelques citations, comment le Coran parle de la Bible. Je me servirai de la traduction de Savary que l'on regarde comme la meilleure [1].

Chapitre II. « Nous avons donné le Pentateuque à Moïse, nous » l'avons fait suivre par les envoyés du Seigneur. Nous avons ac- » cordé à Jésus, fils de Marie, la puissance des miracles. Nous » l'avons fortifié par l'Esprit de sainteté (pag. 16).—Qui rejettera la » religion d'Abraham, si ce n'est l'insensé? Nous l'avons élu dans » ce monde, et il sera dans l'autre au nombre des justes. Quand » Dieu lui dit : Embrasse l'Islamisme [2], Abraham répondit : Je » l'ai embrassé ce culte du Souverain des mondes. Abraham et » Jacob recommandèrent leur croyance à leur postérité. » (Page 24.)

Chapitre IV. « Nous t'avons inspiré, comme nous inspirâmes » Noé, les Prophètes, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, les Tribus, » Jésus, Job, Jonas, Aaron et Salomon. Nous donnâmes à David » les Psaumes. » (Page 112.)

Chapitre II. « Dites [3] : Nous croyons en Dieu, au livre qui nous

[1] Paris, 1826, 2 vol. in-18.

[2] Ce mot signifie simplement : *consécration à Dieu.* Dans la suite, on a désigné par *Islamisme* la religion mahométane.

[3] *Dites*, formule souvent employée et destinée à donner plus de solennité aux paroles qu'elle précède. Au reste, la profession de foi qu'on va lire est fréquemment répétée dans le Coran.

» a été envoyé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, » Jacob, et aux douze tribus ; nous croyons à la doctrine de Moïse, » de Jésus et des prophètes ; nous ne mettons aucune différence » entre eux ; et nous sommes Musulmans. » (Pag. 25.)

Mahomet donne spécialement à l'Évangile la place la plus relevée dans les Écritures. Chapitre V. « Après les prophètes, nous » avons envoyé Jésus, Fils de Marie, pour confirmer le Pentateu- » que. Nous lui avons donné l'Évangile, qui est *le flambeau de la* » *foi*, et qui met le sceau à la vérité des Anciennes Écritures. » Ce Livre éclaire et instruit ceux qui craignent le Seigneur. Les » chrétiens seront jugés d'après l'Évangile. Ceux qui les jugeront » autrement seront prévaricateurs. » (Page 124.)

Quant à la personne du Christ, le Coran enseigne comme l'Évangile sa naissance miraculeuse. Après avoir raconté très-exactement les circonstances qui précédèrent celle de Jean-Baptiste, Mahomet continue. Chapitre III. « L'Ange dit à Marie : Dieu t'a » choisie, il t'a purifiée ; tu es élue entre toutes les femmes..... » L'Ange dit à Marie : Dieu t'annonce SON VERBE. Il se nom- » mera Jésus, le Messie, fils de Marie, grand dans ce monde et » dans l'autre, et le confident du Très-Haut..... Seigneur, répon- » dit Marie, comment aurais-je un fils ? Aucun homme ne s'est » approché de moi. Il en sera ainsi, dit l'Ange, Dieu forme des » créatures à son gré. » (Page 63.)

« Chante la gloire de Marie, est-il dit dans le chapitre XXI » (pag. 25 du second volume), qui conserva sa virginité intacte. » Nous soufflâmes sur elle notre Esprit. Elle et son Fils furent » l'admiration de l'univers. »

Au reste, je ne prétends pas assurément que Mahomet ait eu toutes les croyances chrétiennes. Il semble pourtant qu'il eut, du moins, la notion d'un sacrifice expiatoire plus ou moins nécessaire aux croyants, puisqu'il n'en exempte que ceux qui auron visité la Mecque. Chapitre II. « Celui qui aura fait le pèlerinage

» de la Mecque et aura visité la Maison Sainte, sera exempt d'of-
» frir une victime d'expiation, pourvu qu'il fasse le tour des deux
» montagnes *Sapha* et *Merva* [1]. » (Pag. 29.)

Il avait adopté l'opinion des Docètes sur la crucifixion de Jésus-Christ. Il dit des Juifs, chapitre IV : « A l'infidélité ils ont joint la
» calomnie contre Marie. Ils ont dit : Nous avons fait mourir
» Jésus, le Messie, fils de Marie, Envoyé de Dieu. Ils ne l'ont
» point mis à mort. Ils ne l'ont point crucifié. Un corps fantas-
» tique a trompé leur barbarie. Ceux qui disputent à ce sujet n'ont
» que des doutes. La vraie science ne les éclaire point. C'est une
» opinion qu'ils suivent. Ils n'ont pas fait mourir Jésus. Dieu l'a
» élevé à lui, parce qu'il est puissant et sage. Tous les Juifs et les
» Chrétiens croiront en lui avant leur mort. Au jour de la résur-
» rection, il sera témoin contre eux. » (Page. 111.)

Mahomet s'élève surtout fréquemment et avec force contre la doctrine de la Trinité. Chapitre IV. « O vous, qui avez reçu les
» Ecritures, s'écrie-t-il, ne passez pas les bornes de la foi ; ne
» dites de Dieu que la vérité. Jésus est le Fils de Marie, l'Envoyé
» du Très-Haut et son Verbe. Il l'a fait descendre dans Marie. Il
» est *son souffle*. Croyez en Dieu et à ses Apôtres. Ne dites pas
» qu'il y a une Trinité en Dieu. Il est UN. Cette croyance vous
» sera plus avantageuse. » (Pag. 113.)

On voit donc que Mahomet semblerait avoir quelque droit à porter le nom de *chrétien unitaire*. Peut-être même quelques-uns de ceux qui s'attribuent cette dénomination [2] trouveraient-ils

[1] Collines à peu de distance de la Mecque.

[2] Sous cette dénomination, en effet, se trouvent quelquefois abusivement renfermées des opinions très-différentes, et souvent opposées, sur la nature du Christ : depuis les diverses nuances de l'arianisme et du semi-arianisme, dont quelques-unes viennent se fondre, si ce n'est se confondre, avec le symbole du 1er concile de Nicée (325), jusqu'à celles du socinianisme ancien et du rationalisme moderne, dont quel-

qu'il va trop loin, sous le rapport de la nature divine du Fils, en l'appelant le Verbe de Dieu.

XI. Que l'idée de l'Expiation existait chez les nations païennes et se manifestait dans leurs sacrifices.

(Page 76. — *Que tel soit, en effet, le sens de tous les sacrifices sanglants, humains ou autres, c'est ce qu'il est impossible de nier.*)

Les autorités les plus compétentes en pareille matière s'accordent à reconnaître que l'idée d'*expiation* était universellement admise parmi les nations païennes. Bryant, dans son grand ouvrage sur la *Mythologie des Anciens*, dit que *l'opinion partout dominante était que l'expiation des péchés ne pouvait être obtenue que par le sang, et qu'il était nécessaire que quelqu'un mourût pour procurer le salut aux autres* [1]. Stanhope dit aussi : « Parmi toutes les nations païennes, l'usage des sacrifices faisait » la partie la plus solennelle et la plus auguste de la religion, et » l'on y attachait constamment une vertu de substitution qui opé- » rait à la décharge de celui qui présentait la victime. Un temps » fut où l'on offrait sur les autels des victimes humaines, et tou- » jours on crut que le sang humain était le plus propre, dans les » calamités publiques, à faire l'expiation des péchés [2]. »

Ces autorités pourraient peut-être suffire ; mais, ainsi que je l'ai annoncé dans le texte, je vais consigner ici quelques citations et quelques témoignages directement tirés des anciens auteurs.

ques-unes ne voient dans Jésus-Christ qu'un prophète inspiré ou même un sage.

[1] *Ancient Mythology*, London, 1775, 3 vol. in-4°, 2e édit. p. 455.

[2] *Traité de la Relig. chrét.*, part. II, § XVIII (Fondation de Boyle).

D'abord, pour les Grecs. Homère emploie fréquemment : ἱλάσκεσθαι (placare) et toujours dans le sens *d'apaiser la colère des dieux* [1]. Il signale, en particulier, l'usage des Athéniens *d'apaiser Minerve en sacrifiant des taureaux et des agneaux dans son temple.*

Ἔνθαδε μιν ταυροῖσι καὶ ἀρνειοῖς ἱλάονται
Κοῦροι Ἀθηναίων [2].

Il établit même cette doctrine d'une manière générale, *Iliade*, IX, 499-502.

Καὶ μὲν τοὺς θυέεσσι καὶ εὐχωλῇς ἀγανῇσιν
Λοιδῇ τε κνίσῃ τε παρατρωπῶσ' ἄνθρωποι
Λισσόμενοι, ὅτε κέν τις ὑπερβήῃ καὶ ἁμάρτῃ [3].

Hésiode, après avoir déclaré que la vengeance divine poursuivra certainement les méchants, recommande le sacrifice comme un moyen d'apaiser les dieux : Ἄλλοτε δὴ σπονδῇσι θυέεσσί τε ἱλάσκεσθαι [4].

Hérodote, dont le témoignage est encore confirmé par celui de Plutarque (*de Isid. et Osir.*), rapporte que les Égyptiens, dans leurs sacrifices, priaient les dieux de faire tomber sur la tête des victimes les maux qu'ils redoutaient pour eux-mêmes [5].

Porphyre rapporte, comme une tradition générale, que l'on re-

[1] *Iliade*, I, 386 ; etc.

[2] *Iliade*, II, 550.

[3] Ce passage, cité par Platon, dans le second livre *de la République*, est traduit ainsi par Cousin : « Les dieux eux-mêmes se laissent fléchir » avec des sacrifices et des prières flatteuses. Par des libations et *la* » *fumée des sacrifices*, *on les apaise*, quand on s'est rendu coupable » envers eux. »

[4] *Les Œuvres et les Jours*, v. 388.

[5] Hérod. lib. II, c. 39.

courait au sacrifice sanglant pour obtenir *vie pour vie*, ψυχὴν ἀντὶ ψυχῆς, littéralement : *âme pour âme*, c'est-à-dire vie substituée [1].

Tous les érudits savent que les mots ἀποτροπίασμα, κάθαρμα, περίψημα et φαρμακὸς, avaient chez les anciens le sens de *sacrifice expiatoire pour détourner la colère des dieux*.— Hésychius, écrivain grec d'Alexandrie, explique le mot περίψημα par ses synonymes ἀντίλυτρον, ἀντίψυχον *rançon*. (Cette expression ἀντίλυτρον est employée dans le même sens dans le Nouveau Testament et appliquée au sacrifice de Notre-Seigneur).— Suidas (grammairien grec du neuvième siècle) développe le sens de περίψημα par un remarquable exemple, tiré des Athéniens : « Ils avaient coutume de prononcer, sur l'homme consacré qui » était dévoué chaque année pour le salut du peuple, les paroles » suivantes : Sois notre PÉRIPSÈMA, c'est-à-dire notre salut et » notre délivrance. Et ils le précipitaient ensuite dans la mer, » comme immolant une victime à Neptune [2]. »

Au reste, que pourrait-on demander de plus positif pour l'opinion des Grecs sur l'expiation, que les passages suivants de Platon? Je les cite dans la traduction de Cousin [3] : « Ils invoquent » une foule de livres composés par *Musée* et *Orphée*, enfants de » la Lune et des neuf Muses ; et sur ces autorités, ils persuadent » non-seulement à des particuliers, mais à des États, que certains

[1] *De Abstin.* lib. IV, § xv.

[2] *In hominem sacrum qui quotannis pro populi salute devovebatur, hæc verba dici solebant :* Esto περίψημα nostrum *vel salus et liberatio nostra. Et sic in mare eum præcipitabant, quasi Neptuno hostiam immolantes.* (Version latine de Suidas, au mot περίψημα.)

[3] *OEuvres de Platon*, Paris, 1833, tom. IX, p. 79 et p. 81. Et pour le texte grec : *De Republicâ*, lib. II, c. VII, n° 365 (p. 114 et 119 du t. III de l'édition de Stallbaum. *Gothæ et Erfordiæ*, 1829).

» sacrifices, accompagnés de fêtes, peuvent *expier* les crimes des » vivants et même des morts ; ils appellent ces cérémonies *Purifications* (τελεταί) quand elles ont pour but de nous délivrer des maux de l'autre vie; on ne peut les négliger sans » s'attendre à de grands supplices. — Mais serai-je puni aux » enfers, dans ma personne ou dans celle de mes descendants, » pour le mal que j'aurai fait sur la terre? Il est, répondra un » homme qui raisonne, il est des purifications (τελεταί) qui ont » un grand pouvoir; il est des dieux libérateurs, s'il faut en » croire de grands États et les poëtes, enfants des dieux et prophètes inspirés. »

Chez les Latins, les mots *placare*, *litare*, *piaculum*, etc., avaient toujours le sens d'*expiation*, et s'appliquaient spécialement à la *substitution d'une victime* à la place de l'offenseur, ainsi qu'on le voit si nettement exprimé dans ce passage de Plaute (*Epidicus*) :

> Men' *piacularem* oportet fieri propter stultitiam tuam,
> Ut *meum tergum stultitiæ tuæ subdas subcedaneum?*

Servius [1] et Macrobe [2] disent positivement que *litare* signifie *apaiser la divinité au moyen d'un sacrifice* : « Facto sacrificio » placare numen. » Et on trouve, en effet, tous ces mots employés dans ce sens dans une multitude de passages des auteurs latins, qui, par là même, témoignent combien l'idée d'*expiation par le sang* était répandue. En voici quelques exemples. César dit en parlant des Gaulois : « *Pro vitâ hominis nisi vita hominis reddatur*, non posse deorum immortalium numen *placari*

[1] Grammairien du cinquième siècle.

[2] Philosophe platonicien et grammairien ; il était, en 422, préfet du palais de Théodose le Jeune. Ses œuvres ont été traduites en français en 1827.

» arbitrantur[1].—Cicéron dit du même peuple : « Si quando ali-
» quo *metu* adducti, deos *placandos* esse arbitrantur, *humanis*
» *hostiis* eorum aras ac templa funestant.[2] » Le même auteur nous apprend que Junius Brutus (à qui il adressait son traité : *De Naturâ Deorum*) croyait que les dieux avaient été apaisés par *le sacrifice volontaire* des Decius. « Tu autem etiam Deciorum
» *devotionibus placatos* deos esse censes[3]. » — L'idée d'*expiation par le sang* est exprimée de la même manière par Tite Live : « Per dies aliquot, hostiæ majores sine *litatione* cæsæ, diùque
» non *impetrata pax deûm.* » — Par Horace : « Prudens *pla-*
» *cavi sanguine divos*[4]. » — Par Ovide, qui décrit, pour ainsi dire, la substitution :

« Cor pro corde, precor, pro fibris sumite fibras.
Hanc animam vobis pro meliore damus[5]. »

Par Virgile :

Sanguine placastis ventos et virgine cæsâ,
Sanguine quærendi reditus, *animâque litandum*
Argolicâ[6].

Par Silius Italicus, qui dit des Carthaginois :

Mos fuit in populis quos condidit advena Dido
Poscere cæde deos veniam, ac flagrantibus aris
(Infandum dictu) parvos imponere natos[7].

Pline, Suétone, Justin sont aussi explicites; mais, pour abréger, je ne citerai que le témoignage de Macrobe, qui embrasse

[1] *Bell. Gall.* VI, 16.

[2] Cic., *pro Fonteio*, X.

[3] Cic., *De Natura Deorum*, lib. III, cap. 6.

[4] *Satir.*, lib. II, sat. 3, 206.

[5] *Fast.*, lib. VI, 161.

[6] *Eneid.*, II. 116.

[7] « C'était l'usage, parmi les peuples de l'empire fondé par Didon,

toute l'antiquité. « Præceptum est ut *pro capitibus capitibus* » *supplicaretur*; idque aliquandiù observatumut, pro familiarium » sospitate, pueri mactarentur Maniæ deæ matri Larum [1]. »

Si l'idée d'*expiation* et de *substitution d'une victime* pour le pécheur était si générale parmi les Grecs et les Romains, elle ne l'était pas moins parmi les autres nations du globe. On en a vu des preuves; j'en ajouterai encore deux. L'une pour l'ancien monde. Strabon dit, parlant des Perses : « Quand ils sacrifient, » ils amènent la victime couronnée dans un lieu pur, où, après » avoir fait leurs prières, ils la font dépecer par le Mage qui con- » duit cette cérémonie, s'en partagent les morceaux, et s'en vont » sans faire la part aux dieux; car ils disent que la Divinité n'a » besoin que de l'âme seule de la victime (τῆς γὰρ ΨΥΧΗΣ, » φασί, τοῦ ἱερείου δεῖσθαι τὸν Θεὸν, ἄλλου δε οὐδενὸς) [2]. » Cette âme de la victime, c'est le *sang*; car, selon l'opinion de toute l'antiquité, la vie ou l'âme est dans le sang, ainsi que cela est déclaré péremptoirement dans le Lévitique (XVII, 11). — L'autre témoignage concerne le nouveau monde. *Les Mexicains*, disait l'un d'eux (Magiscatzin) à Cortès, *ne peuvent se former l'idée d'un véritable sacrifice à moins qu'un homme ne meure pour le salut des autres* [3].

» d'implorer le pardon des dieux par le sang humain, et (chose horrible » à dire) de placer de petits enfants sur les autels enflammés. » (Punic. IV, 765.)

[1] « C'était un précepte religieux d'implorer des dieux la conservation » d'une vie en sacrifiant une autre vie; et ce fut longtemps un usage » établi d'immoler des enfants, pour le salut des autres membres de la » famille, à la déesse Mania, mère des dieux Lares. » (Macrob. Saturn. I, cap. VII.)

[2] Strabon, lib. XV. (Traduct. de Coray, Paris, 1819.)

[3] « Ni sabian que pudiese hacer sacrificio sin que muriese alguno por la » salud de los demas. » (Ant. Solis, *Conq. de la Nueva Esp.*, lib. III, c. III).

Les philosophes anciens s'étonnent de l'universalité d'une telle pensée et d'une telle pratique, et ne peuvent concevoir ni d'où elles proviennent, ni comment elles se sont ainsi répandues dans l'humanité. En effet, et nous le disons comme eux, ce fait est inexplicable par le raisonnement; il faut en chercher ailleurs l'explication et l'origine.

Quoique j'aie déjà beaucoup cité, je ne puis cependant m'empêcher de parler encore ici du remarquable passage de *Sanchoniaton* [1] touchant le SACRIFICE MYSTIQUE des Phéniciens. Ce passage, extrêmement curieux, a beaucoup exercé la sagacité de quelques critiques. Comme il est assez généralement peu connu, on fera bien de consulter le texte lui-même [2]. En voici, du reste, la traduction : « C'était une coutume chez les anciens (Phéniciens; on voit donc à quelle antiquité cela nous reporte) que, » dans les grands dangers, et pour éviter la ruine générale, les » chefs de la nation sacrifiassent les plus chers de leurs enfants » pour détourner la vengeance divine; et ceux que l'on dévouait » ainsi étaient sacrifiés MYSTIQUEMENT (ΜΥΣΤΙΚΩΣ). Car *Kronus*, que les Phéniciens nomment *Il* [3], et qui après sa mort fut

[1] Prêtre phénicien qui avait écrit une *Histoire* ou *Théologie phénicienne*. Quelques savants le font antérieur à Moïse; mais l'opinion générale est qu'il vivait du temps des Juges (dans le treizième siècle avant Jésus-Christ). Son livre avait été traduit en grec par Philon de Biblos, au second siècle de notre ère. Il ne nous reste de cette traduction que quelques fragments conservés par Eusèbe dans sa *Prépar. Evang.*; ils ont été publiés à part en 1826, avec tous les commentaires, par Orellius; Leipsick, 1 vol. in-8°.

[2] Euseb. *Prepar. Evang.*, lib. I, cap. x et lib. IV, cap. xvi.

[3] Il y a, dans le texte grec d'Eusèbe, le mot *Israël*; mais les meilleurs critiques le considèrent comme une faute de copiste qui a pris ici ιλ pour l'abréviation d'Israël (et c'est en effet la manière ordinaire d'écrire ce nom dans les anciens manuscrits). Ce qui confirme leur opinion, c'est

» transporté avec les honneurs divins dans l'étoile qui porte son » nom, lorsqu'il régnait encore dans le pays, eut de la nymphe » Anobret un fils unique qui fut appelé, à cause de cela, *Jehoud*[1]; » car c'est encore l'usage aujourd'hui de nommer ainsi un fils » unique; or, la nation se trouvant en danger à cause d'une » guerre extrêmement périlleuse, il (Kronus) orna ce fils des em- » blèmes de la royauté et l'offrit en sacrifice sur un autel qu'il » avait préparé à cet effet. » Nous apprenons aussi, par un autre fragment de Sanchoniaton cité dans le même chapitre, que *le Dieu Kronus offrit son fils unique en sacrifice à son père Ouranus* (le Ciel).

Voilà certainement un document historique digne d'attention, soit par sa haute antiquité, soit parce que c'est le seul exemple dans le monde païen où un sacrifice soit appelé *mystique*, soit par les circonstances mêmes de ce sacrifice. *Un Dieu doit l'offrir* et l'offrir *à son père, le Dieu du ciel*; comme *une satisfaction*, *une rédemption* (λύτρον); pour *apaiser la Justice divine* (τιμωροῖς δαίμοσι); pour prévenir *une ruine générale* (ἄντι τῆς πάντων φθορᾶς); *la victime doit être son Fils unique* (Jehoud); et *elle doit être revêtue des emblèmes de la royauté* (βαριλικῷ σχήματι κεκοσμημένος). Il y a sans doute dans ce passage des obscurités et des choses difficiles à concilier, mais il

qu'Eusèbe lui-même nous apprend dans le même chapitre que *Kronus* était appelé Ἰλ. C'est le même mot que le *El* des Hébreux. *Phœnicibus* Il, *qui Hebræis* El, *quod est unum de decem nominibus Dei*, dit saint Jérôme. On sait, d'autre part, que les Phéniciens et les Syriens adoraient *Kronus*, sous les noms de *El* et de *Bel*. D'ailleurs, comme le remarque Vossius, est-il probable qu'ils eussent pris pour leur Dieu, *Israël*, le père d'une nation voisine qui leur était odieuse?

[1] Il vaut la peine de faire observer que le nom sous lequel Dieu désigne Isaac à Abraham, lorsqu'il lui commande de le sacrifier, est celui de *Jehid* (Gen. xxii, 2). C'est le *Jehoud* des Phéniciens.

est certainement remarquable par ses rapports avec le sens et les circonstances du sacrifice du Rédempteur. Le sacrifice mystique des Phéniciens est-il une tradition de la Promesse divine en Éden, conservée sous cette forme dans la famille d'Esaü? Est-il seulement (comme il paraîtrait plus probable) un souvenir et une déplorable altération du sacrifice d'Abraham? Je n'entreprendrai point de discuter ici ces questions. Ceux qui voudraient les examiner pourront consulter le savant Bryant dans ses *Observations sur l'Histoire ancienne.*

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces divers témoignages sur le sens des sacrifices païens me paraît justifier l'opinion exprimée par Eusèbe, que ces sacrifices, aussi bien que ceux prescrits aux Patriarches ou établis par la Loi Mosaïque, étaient des types et des figures du grand sacrifice qui devait être offert sur la Croix pour les péchés des hommes.

Quant à l'inscription antique dont j'ai fait mention dans le texte, il serait trop long et fort inutile de la citer ici tout entière. On la trouvera dans le *Corpus Inscriptionum*, etc., de Gruterus, *ex recensione Grævii* (Amstelædami, 1707, 2 vol. in-folio, pag. XXVIII, n° 2). J'en donnerai seulement la partie importante.

DIS
MAGNIS
MATRI DEUM ET ATTIDI
SEXTILIUS AGESILAUS ÆDESIUS
V. C. CAUSARUM NON IGNOBILIS
AFRICANI TRIBUNALIS ORATOR, ETC.

. . . . .

TAUROBOLIO CRIOBOLIOQUE
IN ÆTERNUM RENATUS
ARAM SACRAVIT.

Ceux qui seraient curieux de voir la description de cette étrange

cérémonie, dite *Taurobole* ou *Criobole*, pourront la lire dans les vers suivants de Prudence (poëte chrétien du quatrième siècle) :

Tum per frequentes mille rimarum vias,
Illapsus imber tabidum rorem pluit;
Defossus intùs quem Sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectum caput
Et veste et omni putrefactus corpore.
Quin os supinat, obvias offert genas;
Supponit aures, labra, nares, objicit,
Oculos et ipsos proluit liquoribus :
Nec jam palato parcit, et linguam rigat
Donec cruorem totus atrum combibat.

NOTES DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE.

XII. Des Sacrifices expiatoires de l'Ancien Testament.

(Page 97. — *Les sacrifices sanglants institués de Dieu avaient-ils réellement un sens expiatoire, c'est-à-dire, avaient-ils pour but et pour effet de détourner sur la victime la peine méritée par le coupable? C'est ce qui est positif.*)

« Tous les sacrifices de l'ancienne Alliance n'étaient pas expia-
» toires, ai-je dit ensuite, mais les plus nombreux et les plus im-
» portants avaient ce caractère. » C'est cette assertion que je me propose d'appuyer ici par des faits et des textes, qui paraîtront suffisants, je pense, pour en établir la vérité.

D'abord, il est positif que le mot hébreu KIPPER (qui est rendu

dans nos versions par les mots *expiation* ou *propitiation*) a le sens d'apaiser la colère de Dieu, de détourner la peine méritée par le coupable. C'est ce qui se voit clairement, par exemple, dans les passages suivants. Après l'adoration du Veau d'or, au pied du Sinaï, Moïse dit aux Israélites : *Vous avez commis un grand péché ; mais je monterai à cette heure vers l'Éternel, et je ferai peut-être* PROPITIATION *pour votre péché* [1]. Lorsqu'un fléau frappa les Israélites, à la suite de la rébellion de Coré, Moïse dit à Aaron : *Fais* PROPITIATION *pour le peuple, car une grande colère est partie de devant l'Éternel ; la plaie a commencé..... Alors il mit des parfums et fit* PROPITIATION *pour le peuple. Et comme il se tenait entre les morts et les vivants*, LA PLAIE FUT ARRÊTÉE [2]. — L'idée d'*expiation* est, au reste, on ne peut plus positivement exprimée dans l'institution du sacrifice sanglant. *Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un de vous voudra faire à l'Éternel une offrande de bêtes à quatre pieds, il la prendra dans le gros ou le menu bétail..... Il posera la main sur la tête de la victime, et Dieu agréera cet holocauste comme* UN SACRIFICE EXPIATOIRE *pour celui qui l'offre. Il immolera ensuite le Veau en présence de l'Éternel, et les sacrificateurs, fils d'Aaron, en offriront le sang en le répandant sur les bords de l'autel* [3]. Le Lévitique répète fréquemment la prescription du sacrifice sanglant expiatoire, et toujours avec la promesse du pardon qui y était attaché : ET IL LUI SERA PARDONNÉ. *Il expiera ainsi les péchés du peuple d'Israël, qui obtiendra son pardon..... Il expiera ainsi le péché de cet homme, qui obtiendra par là son pardon* [4], etc., etc. Ce pardon s'appliquait aux

[1] Ex. XXXII, 30.

[2] Nomb. XVI, 46-48 ; voyez encore Nomb. XXV, 11-13.

[3] Lévit. I, 2, 4, 5; version de Genève, 1805.

[4] Lévit. IV, 20, 26, 31, 35. Même version. Voyez encore V, 10, 13, 16, 18 ; VI, 7 ; XIX, 22 ; Nomb. XV, 25, 26, 28, etc.

fautes morales et volontaires comme aux fautes cérémonielles ou commises par imprudence, ainsi qu'on le voit : Lévit., V, 4; VI, 2-5; XIX, 20-22. — Au reste, l'usage du sacrifice sanglant *expiatoire* existait avant Moïse; cela résulte clairement, soit de ce qui est dit de l'holocauste offert par Noé [1], soit en particulier de ce qui est dit dans le livre de Job. Ce patriarche, *homme droit et intègre, qui craignait Dieu et s'éloignait du mal, offrait à Dieu, chaque année, autant d'holocaustes qu'il avait d'enfants; car, disait-il, peut-être que mes enfants auront péché et qu'ils auront offensé l'Éternel dans leur cœur* [2]. A la conclusion du livre, l'Éternel dit à Éliphaz : *Ma colère est allumée contre toi et tes deux amis, parce que vous n'avez pas parlé de moi aussi sagement que mon serviteur Job. Prenez donc sans délai sept veaux et sept béliers; allez vers Job mon serviteur, et offrez ces animaux en holocauste pour vous-mêmes. Job mon serviteur intercèdera pour vous, j'exaucerai sa prière et je ne vous traiterai pas suivant votre folie* [3].

L'institution de la *Grande fête annuelle des Expiations* (dans le chap. XVI du Lévitique) présente une description détaillée de la nature et des effets du sacrifice sanglant expiatoire, description d'autant plus claire que le rôle expiatoire est réparti entre deux victimes. En effet, les deux boucs forment un seul sacrifice *pour expier le péché* (ainsi que cela est dit positivement au verset 5); mais l'un est immolé : il porte la peine *effective* du péché (9, 15). Sur la tête de l'autre s'opère, par l'imposition des mains et la confession, la translation *symbolique* des péchés du peuple (10, 17, 21); cérémonial qui était prescrit pour tous les sacrifices expiatoires (Lévit. I, 4) et qui fut, en effet, toujours observé par les Juifs [4]. Dès lors l'animal est censé chargé des

[1] Gen. VIII, 20, 21. — [2] Job. I, 1-5. — [3] Job. XLII, 7, 8. — [4] 2 Chr.: XXIX, 23, 24.

souillures d'Israël, et il les emporte au désert (22). — En étudiant les particularités de cette solennelle expiation dans l'Ancien Testament, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la préfiguration exacte de la grande expiation réalisée dans le Nouveau [1]. C'est ce que démontre saint Paul, dans le chapitre IX de l'Épître aux Hébreux. La ressemblance est si frappante, que Socin lui-même la reconnaît. Il dit que les circonstances de l'institution et de la célébration, ainsi que le but du grand sacrifice annuel des expiations, *en font un type réel du sacrifice de Christ* [2].

Sans doute ce n'était pas là le seul type spécial du sacrifice de la Croix dans l'Ancien Testament; la Pâque en était un autre, qui nous est particulièrement signalé par saint Paul : *Christ notre Pâque a été immolé pour nous* [3]. Or, que la Pâque juive fût *un sacrifice*, c'est ce qu'on ne saurait nier, car c'est le nom qui lui est positivement donné dans la Loi [4]. De quelle espèce était ce sacrifice ? Ce n'était proprement, dit Olshausen [5], « ni un sacrifice pour le délit, ni un sacrifice pour le péché, parce qu'il » n'exprimait pas uniquement, comme ceux-ci, l'idée de l'expia- » tion. On n'employait jamais d'agneaux dans les sacrifices de » ces deux espèces ; puis, les victimes étaient entièrement brû- » lées ; tandis que l'agneau pascal était mangé presque en entier » par ceux qui l'avaient immolé, comme les victimes offertes en

[1] Voy. pour les détails : Outram, *de Sacrificiis*, lib. I, c. XVIII, § 6, 7, et lib. II, c. III, § 2, 3, 4.

[2] « Præsertim verò anniversarium illud, de quo Ex. XXX, 10. Levit. XVI, » per totum caput et aliis in locis. Illud enim præterea pro omnibus » peccatis (quæ scilicet expiari poterant ut posteà videbimus) offerre- » batur, atque alia habebat, quæ rectè per typum ad Christi oblationem » accommodantur. » Oper. Soc., tom. I, p. 583, 2 col.

[3] I Cor. V, 7.

[4] Ex. XII, 7 ; XXIII, 18 ; XXXIV, 25. Deut. XVI, 2-6.

[5] *Commentaire sur l'histoire de la Passion.*

» actions de grâces. Le sacrifice de l'agneau pascal renferme » néanmoins bien manifestement l'idée de substitution, car les » portes des maisons des Israélites devaient être aspergées de » son sang, afin que le *destructeur passât* sans s'y arrêter [1]. » Nous avons donc ici un sacrifice d'un caractère tout particu- » lier, réunissant l'idée du sacrifice de propitiation et celle du » sacrifice d'actions de grâces. Et c'est par là que l'*agneau pas-* » *cal* est un type frappant de la mort expiatoire de Christ, qui » excite en même temps la plus profonde douleur et la plus vive » joie. Ce sacrifice de la Pâque étant le premier que Dieu ait or- » donné aux Israélites, il est comme le germe de tous les autres, » et il en réunit en lui les divers caractères. » — On peut ajouter que les Juifs considéraient, en effet, la Pâque comme un sacrifice ; nous avons à cet égard l'autorité de l'historien Josèphe, qui, étant prêtre lui-même, devait certainement savoir ce qui était un sacrifice ; or, il dit que *la Pâque* est le nom donné au *sacrifice* que les Israélites reçurent l'ordre de *sacrifier*, en sortant d'Égypte. (Τὴν ΘΥΣΙΑΝ, ἣν τότε ἐξιόντας Αἰγύπτου ΘΥΣΑΙ προεῖπον ἡμᾶς, ΠΑΣΧΑ λεγομένην) [2].

L'opinion des Juifs modernes sur la nature des sacrifices de l'Ancien Testament n'est pas non plus sans valeur : elle peut éclairer celle que nous nous formons d'après l'étude du texte sacré ; elle peut, du moins, témoigner de la manière dont ce peuple interprète traditionnellement la loi donnée à ses ancêtres. Or, tous les commentateurs juifs du Lévitique s'accordent à y voir exposé le sacrifice expiatoire dans son sens le plus strict, c'est-à-dire la substitution de la victime à la place de l'offenseur. Ainsi Nachmanidès, dans son commentaire sur le premier cha-

[1] Le verbe hébreu *pasak* (d'où vient *paska*, pâque) ne signifie pas seulement *passer outre*, mais *passer en épargnant*.

[2] Antiq. Jud., lib. III, c. x.

pitre, dit que « selon le droit, le sang de l'homme qui offrait le » sacrifice devait être répandu et son corps brûlé; mais que le » Créateur, dans sa miséricorde, acceptait de lui la victime » comme une *substitution* et une *expiation*; et qu'ainsi le sang » de cette victime se trouvait répandu *au lieu du sien*, et sa vie » livrée *à la place* de la sienne. » R. Bechai dit la même chose. Isaac Ben Arama déclare que « lorsque le pécheur considère la » victime immolée, mise en pièces et consumée sur l'autel à » cause de ses péchés, il doit réfléchir qu'il eût dû être traité » ainsi, si Dieu, dans sa clémence, n'avait accepté *cette expia-* » *tion pour sa vie.* » David de Pomis, Is. Abarbanel, s'expriment presque dans les mêmes termes que les précédents. On pourrait ajouter beaucoup d'autres témoignages de ce genre, mais il suffira de présenter la description du *sacrifice du coq* que font les Juifs modernes pour le *Jour des Expiations.* Cette curieuse cérémonie, qui établit si nettement la pensée du sacrifice expiatoire, nous est rapportée par Buxtorf (*Synagoga Judaïca*, Basil. 1680, 3me édit., pp. 509-512). Je traduis le morceau presque entier :

« Alors le père de famille, tenant un coq dans ses mains, » s'avance au milieu de la salle, et prononce ces paroles du » Psalmiste : *Ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre* » *de la mort, détenus dans l'affliction et dans les fers, parce* » *qu'ils ont été rebelles aux paroles du Dieu fort et qu'ils ont* » *méprisé les conseils du Très-Haut; il a humilié leurs cœurs* » *par la souffrance, et ils ont été abattus, sans qu'il y eût per-* » *sonne qui les secourût. Alors ils ont crié à l'Eternel dans* » *leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses; il les a* » *tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il a rompu leurs* » *liens*; etc.[1] Il dit encore : *S'il y a pour l'homme quelque*

[1] Ps. CVII, 10-14.

» *messager qui parle pour lui, un d'entre mille, et qu'il fasse* » *connaître à l'homme ce qu'il doit faire, alors Dieu aura* » *pitié de lui, et dira* : GARANTIS-LE, AFIN QU'IL NE DESCENDE PAS » DANS LA FOSSE; J'AI TROUVÉ CE QUI PEUT EXPIER SON PÉCHÉ[1] (c'est-» à-dire un coq qui expiera mes péchés). Il commence ensuite » l'expiation ; il frappe trois coups successifs sur la tête du coq, » et chaque coup est suivi de ces paroles : *Que ce coq soit pris* » EN ÉCHANGE POUR MOI, *qu'il* TIENNE MA PLACE, *qu'il fasse* EXPIA-» TION POUR MOI, *que la mort vienne sur lui, et la vie bien-* » *heureuse sur moi et sur tout Israël. Amen.* Il répète trois » fois cette formule d'expiation, savoir : pour lui-même, pour » ses enfants et pour les étrangers qui se trouvent chez lui; ainsi » que devait le faire le souverain sacrificateur dans l'Ancien Tes-» tament. Puis, *posant les mains* sur le coq, comme cela se pra-» tiquait dans les anciens sacrifices, il l'immole. Il lui serre d'a-» bord le cou, en pensant en lui-même qu'il méritait d'être » ainsi *étouffé* et étranglé, mais que ce coq lui est *substitué*. Il » lui coupe ensuite la gorge, en pensant de nouveau en lui-même » qu'il méritait d'être *frappé du glaive*. Il le jette contre terre » avec force, pour marquer qu'il méritait lui-même d'être *lapidé*. » Enfin, il le brûle pour indiquer par là qu'il méritait lui-même » de périr *par le feu*. Ainsi le coq doit subir quatre genres de » mort *à la place des Juifs*. D'ordinaire, les entrailles sont » jetées sur le toit de la maison. Les uns expliquent que cela se » fait parce que, comme les péchés sont plutôt internes qu'ex-» ternes, ils se trouvent attachés aux entrailles du coq, et que » les corbeaux viennent et emportent ainsi dans le désert les » péchés des Juifs, comme les emportait jadis le bouc *Hazazel*. » Les autres assignent d'autres causes à cet usage. Du reste, ils » se servent *d'un coq* pour ce sacrifice, parce que l'*homme* se

[1] Job, XXXIII, 23-24.

» dit en hébreu *Gebher*; or, si *Gebher* a péché, il faut que
» *Gebher* porte la peine du péché. Mais, comme la peine serait
» trop grande pour que les Juifs pussent la subir, ils *substituent*
» *à leur place* un coq (qui s'appelle *Gebher* dans le dialecte
» du Talmud ou de Babylone), et ainsi la justice de Dieu *est*
» *satisfaite.* »

On voit, par tout ce qui précède, que le sacrifice expiatoire n'a pas cessé d'être compris et pratiqué par les Juifs, soit anciens, soit modernes, dans le même sens qu'il avait été institué et expliqué, dans l'Ancien Testament, par Moïse et avant lui par les Patriarches.

Si l'on se demande maintenant quel était le *sens moral* de cette institution divine (indépendamment de son but typique), on verra bientôt que le sacrifice était destiné à représenter d'une manière sensible et frappante la peine méritée par le pécheur. De la part de Dieu, il devenait une déclaration solennelle de son *saint déplaisir* contre le péché, et de sa *miséricordieuse compassion* pour le pécheur, dont il voulait bien accepter une *rançon.* De la part du pécheur, le sacrifice exprimait l'aveu de sa *culpabilité* et son désir d'*obtenir le pardon;* en d'autres termes, il exprimait *la repentance* de celui qui sacrifiait. Alors, et par l'accomplissement de la forme *voulue* de ce rite, le pécheur était pardonné et évitait la peine de son péché. — Cette condition de la *repentance* qui, selon la Loi, doit *nécessairement* accompagner le sacrifice (Lévit. V, 5; etc., etc.), a toujours été reconnue par les Juifs. Maïmonidès dit expressément dans son traité de la repentance (De Pœnit. c. I, § 2) que « le bouc *Hazazel* fait
» expiation pour toutes les transgressions de la Loi, les plus
» graves comme les plus légères, soit qu'elles proviennent d'igno-
» rance ou de volonté; elles sont toutes expiées, *si, du moins,*
» *le pécheur se repent.* »

XIII. De l'attente d'un grand Restaurateur et d'un âge de bonheur chez plusieurs peuples païens.

(Page 101, 102. — *C'est cette grande Promesse qui, depuis le commencement du monde, a retenti tellement sur toute la terre qu'on en retrouve encore des traces chez presque toutes les nations païennes.*)

Je ne puis mieux faire que de transcrire ici la note sur ce sujet, que Tholuck a placée à la suite de son livre *Guido et Julius*.

« Quel fait démontrerait d'une manière plus frappante combien l'homme est loin actuellement de ce qu'il devrait être que l'ardent et douloureux désir avec lequel il porte ses regards vers l'origine des temps et vers la fin des siècles? Il ne sait au juste s'il doit regarder derrière lui vers quelque paradis qu'il aurait perdu, ou s'il doit attendre un Éden que l'avenir lui prépare; mais toujours est-il comme forcé de croire que son existence n'est qu'un *devenir*. Cet âge d'or, au commencement des siècles, cet âge d'or à leur fin, pourraient n'être que l'idéal de la perfection humaine, que des âmes grandes et nobles auraient rejeté dans le passé ou dans l'avenir, parce qu'elles ne le voyaient nulle part se réaliser dans le présent; mais encore y aurait-il là un signe évident que chez l'homme il existe quelque chose de plus élevé que le temps et qui ne peut prospérer que dans l'éternité. Et puisque le Dieu tout bon n'a certainement créé aucun germe sans avoir préparé le climat que réclame son développement, il doit exister quelque part, pour le principe éternel de l'homme, un climat convenable. Mais quiconque croit à une Révélation historique de Dieu, reconnaît autre chose que de simples pressentiments dans ces traditions des peuples. Il y découvre la connaissance plus ou moins précise d'un état d'innocence et de félicité qui a disparu et d'une restauration à venir. Nous ne voulons

point rassembler ici les souvenirs de l'âge d'or ; ils sont trop nombreux et trop variés pour trouver ici leur place ; nous indiquerons seulement les traces d'une attente générale, parmi les nations anciennes, d'une restauration future. Cette attente s'exprime tantôt par l'attente d'une époque de gloire pour l'humanité, tantôt par la fiction d'un héros en lutte avec une puissance ennemie.

» Les principaux écrits que nous possédons sur l'Inde ne nous fournissent rien qui se rapporte à cet ordre d'idées. Ils nous parlent d'un cycle de douze mille années divines, après lequel tout retombe dans le néant. La vie pour le panthéiste n'a ni but ni terme final. Voyez Spinoza : quelle consolation a-t-il pour l'individu qui est arrivé à la vieillesse ? Une seule, qui est une illusion enthousiaste : le vieillard doit se persuader que ses cheveux ne sont pas encore gris, et se reporter comme en rêve aux jours de sa gaie jeunesse. Cependant, il est possible que les Indiens aient quelques espérances d'une restauration, qui ne s'accordent pas avec leur panthéisme. Holwell nous apprend, d'après les Schastas, que les douze mille années divines forment la période de purification des esprits déchus [1].

» Chez les Perses, au contraire, nous trouvons la description détaillée d'une période de renouvellement. Voici d'abord ce qu'en dit Plutarque : [2] « Puis vient le temps où, comme ils disent, Ahriman sera entièrement détruit : *τῆς δὲ γῆς ἐπιπέδου καὶ ὁμαλῆς γενομένης, ἕνα βίον καὶ μίαν πολιτείαν ἀνθρώπων μακαρίων καὶ ὁμογλώσσων ἀπνάτων γενέσθαι.* » D'après les renseignements de Théopompe sur la croyance des Perses, les hommes n'auront alors plus besoin de nourriture, ne projetteront plus d'ombre et seront entièrement heureux. Cette époque est décrite de

[1] Kleuker, das brahmanische Religions-System. Riga, 1797, p. 102.

[2] Plutarchus, de Iside et Osiride, 1, 47.

même dans le Zend-Avesta, et mieux encore dans le Bundehesch [1]. Nous y lisons que la matière alors sera lumineuse, que le lieu des ténèbres n'existera plus, que Ahriman lui-même chantera les louanges d'Ormuzd et dira Avesta. Mais, ce qui mérite une attention particulière, c'est que ces espérances d'une restauration universelle sont liées chez les Perses à la venue d'un personnage particulier. Voici ce que Schahristani rapporte à ce sujet : « Zerduscht (Zoroastre) annonce dans le Zend-Avesta qu'aux derniers temps il viendra un homme nommé Oschanderbega, c'est-à-dire l'homme du monde, qui ornera le monde de religion et de justice; mais avec lui surviendra aussi un mauvais esprit qui, pendant vingt ans, apportera le malheur et la ruine dans le règne d'Oschanderbega. Puis ce dernier appellera la justice à la vie, fera cesser l'injustice, rétablira les lois dans leur première forme; les rois lui obéiront et la vraie Religion triomphera; il y aura dans ce temps repos et paix [2]. » Comparez enfin cette conversation avec un Persan que Tavernier rapporte dans son voyage, que Hyde a déjà citée, et qui contient les mêmes idées que nous venons de rapporter. Ce héros, qui rétablit dans sa pureté la vraie foi, est appelé Oschanderbami dans le Zend-Avesta [3].

» Les Grecs avaient conservé le souvenir d'un âge antérieur de perfection et de bonheur, dont nous lisons la description dans Hésiode; mais leur religion se tait sur l'avenir et ses espérances. Chez les Romains, au contraire, nous trouvons l'attente d'un âge futur de bonheur, à laquelle les livres des Sibylles avaient donné naissance. La quatrième églogue de Virgile renferme des traces évidentes de cette attente. La ressemblance frappante qui existe

[1] Zend-Avesta, ubers : von Kleuker, th. 3, p. 104.

[2] Hyde, de Religione vet. persar. Oxon. 1700, p. 382.

[3] Trad. de Kleuker, part. II, p. 273.

entre les vers de Virgile et les prophéties de l'Ancien Testament relatives à Christ, engagea déjà Augustin[1] et Lactance[2] à les considérer comme des prophéties de Jésus de Nazareth. L'empereur Constantin le croyait aussi[3]. Des théologiens anglais, Chandler, Whiston, Lowth, ont soutenu la même opinon dans les temps modernes. Mais il vaut mieux considérer avec Horsley sous un point de vue plus général cette églogue; elle ne se rapporte pas spécialement au Christ, mais elle n'en est pas moins un document précieux qui atteste qu'au temps d'Auguste, on attendait de toutes parts une époque de paix et de gloire; et ces espérances ont trouvé leur vrai accomplissement dans la théocratie spirituelle de Christ. Le tableau que Virgile nous fait de ce temps futur ressemble beaucoup aux descriptions du prophète Esaïe : la nature glorifiée, plus de poison, plus de bêtes féroces, des récoltes abondantes; la justice parmi les peuples; une race de dieux habitant la terre; le monde entier fatigué de souffrir, et soupirant après l'arrivée du héros libérateur. La Sibylle rattachait-elle aussi cette restauration à la présence d'une personne spéciale, d'un roi? Woss le nie, mais il se trompe sûrement. Comment Virgile aurait-il vu dans le fils de Pollion le chef de cette race céleste, ainsi qu'il le dit au vers dix-septième? Et comment encore le parti de César aurait-il appliqué à son chef des prédictions de la Sibylle, relatives à un roi futur de l'âge d'or[4]? Il est vrai que, d'après Cicéron, qui rapporte ce dernier fait, les livres sibyllins avaient été falsifiés et ne méritaient pas de confiance; mais ces paroles ne semblent porter que sur l'application qu'on faisait de ces prophéties (conçues, comme il le dit lui-même, en termes très-vagues

[1] Augustinus, Inch. expos. in Ep. ad Rom.

[2] Lactancius, Institutiones, l. VII, c. 24.

[3] Eusebius, Vita Constantini, c. 19.

[4] Cicero, De divinatione, l. II, c. 54.

et généraux) à un temps spécial et à une personne particulière. Suetone [1] nous apprend d'ailleurs, par une citation de Julius Marathus, que parmi le peuple romain s'était répandue l'opinion que la nature leur enfanterait un roi. Il serait possible que les Étrusques eussent apporté avec eux cette croyance d'Asie en Italie, et qu'elle eût passé par leur intermédiaire dans les chants des Sibylles.

» Telles étaient les espérances des anciens peuples, relatives à l'âge futur du rétablissement. Mais il est encore d'autres mythes qui appellent notre attention, et qui tous expriment la même idée d'un Dieu souffrant et combattant contre le mauvais principe : idée qui n'a été réalisée que par l'apparition de Jésus-Christ, par sa vie sainte et sa mort, et qui se présente à nous dans les anciennes mythologies sous la forme d'obscurs pressentiments.

» En Inde, Krischna, la principale des incarnations de Dieu, est représentée dans une double image comme combattant avec le serpent, dont il est vaincu, et comme le surmontant et lui écrasant la tête [2]. Nous citerons aussi les combats de Krischna avec le géant Madhu, qui reproduisent la même idée [3].

» Dans la mythologie des Perses, nous retrouvons la même idée dans le combat d'Ormuzd et d'Ahriman, si nous les envisageons, ainsi que le faisaient déjà une partie des Perses, comme deux divinités d'un ordre inférieur. Cette idée est encore plus explicitement exprimée dans ces paroles déjà citées, de Zoroastre, qui annoncent que Oschanderbega doit combattre pendant vingt ans avec un démon, avant que de pouvoir rétablir sur la terre l'état de bonheur parfait.

» Chez les Égyptiens, la lutte entre Osiris et Typhon eut incon-

[1] Augustus, c. 94.

[2] Maurice, History of Hindostan, vol. II, p. 290.

[3] Kleuker, Abhandl. der Kalk. Gesellschaft, vol. I, p. 236.

testablément dans l'origine un sens purement physique [1], mais on y avait associé un sens éthique; et Plutarque, dans son Traité d'Isis et d'Osiris, a certainement raison, lorsqu'il affirme qu'il ne faut pas chercher la signification d'Osiris, d'Isis et de Typhon exclusivement ni dans des faits locaux, ni dans des lois du monde physique, ni dans des idées morales; mais qu'on doit réunir ces trois ordres, et qu'Osiris est le principe actif et vivifiant, Isis le principe passif ou réceptif et plastique, Typhon la résistance et le désordre, aussi bien dans le monde moral que dans celui de la nature.

» Si nous passons en Grèce, l'idée chrétienne d'un personnage divin qui souffre et triomphe, s'offre à nous, dans le mythe d'Hercule [2], confuse sans doute et vague comme tout pressentiment, mais assez distincte pour ne pouvoir être méconnue. Hercule était né du premier des dieux et d'une femme terrestre. A sa mort, les flammes consument ce qu'il a de terrestre; son âme (Psyché) descend au royaume des ombres, où elle rencontre Ulysse; son esprit (Pneuma) monte auprès des dieux et y épouse la jeune Hébé. Sa vie a été une lutte continuelle contre le mauvais principe de Héré (Junon) : de là en particulier ses deux grands combats, et sa descente aux enfers, où il enchaîne Cerbère [3].

» On retrouve l'Horcule des Grecs dans le Thor de la Mythologie scandinave [4]. Nous accordons que l'Edda peut avoir été écrite sous une influence chrétienne. Mais il est impossible de prétendre que les récits qu'elle renferme aient été imités d'his-

[1] Opposition entre la fertile vallée du Nil et les déserts sablonneux qui la bordent.

[2] V. Buttmann, sur le mythe d'Heracles.

[3] V. Schlegel, über Weisheit der Indier, p. 112. — Creuzer, Symbolik, 2me partie, p. 270.

[4] Edda des Islandais, traduite (en allemand) par Jacob Schimmelmann, Stottin, 1777, 26e parabole.

toires de la Bible ; ils portent un cachet trop original. Et, en effet, cette ressemblance n'est pas plus grande que celle qu'on observe entre l'Edda et tels mythes grecs, desquels on pourrait prétendre, à tout aussi juste titre, qu'ils sont les originaux qu'on aurait reproduits sous la forme scandinave. Au reste, quelques concessions que nous fassions, la quarante-unième Dœmosaga, d'après Resenius, n'en est pas moins extrêmement remarquable : c'est celle qui décrit les combats de Thor, le fils des dieux, contre le mauvais principe, Locke. Locke fait venir en dernier lieu sa nourrice, sa grand'mère, vieille femme édentée. Thor lutte avec celle-ci, mais plus il la frappe, plus elle reste immobile ; et lorsqu'elle se mit à l'attaquer à son tour, Thor ne put plus résister, il tomba sur un genou, car c'étaient les plus rudes assauts. Or cette vieille femme se trouve être la Mort, à laquelle personne ne résiste d'entre ceux qui viennent au monde.

» On doit aussi rappeler les mythes de ces héros divins qui n'étaient vulnérables qu'au talon : Krischna, Hercule, Baldur.

» D'où viennent de tels pressentiments de la vérité parmi les nations païennes, qui ne possédaient point de révélation spéciale ? Ils peuvent être, comme nous l'avons dit, l'expression des besoins les plus intimes de l'homme, qui, ne trouvant nulle part sur la terre actuelle, perfection et harmonie, les cherche à la fin du monde ou à son commencement. Il en serait de même de ces mythes qui racontent les souffrances d'êtres divins et leurs combats avec le mal; ils nous disent (et l'homme l'a partout senti et reconnu dans le fond de sa conscience) que tout ce qui est de Dieu ne peut subsister sans combattre, dans ce monde corrompu en son essence; que même il y a dans ce monde une puissance ennemie si grande et si redoutable, qu'elle triomphe souvent du divin; mais que, cependant, ce qui est né de Dieu est plus fort que le monde, et qu'à lui appartient en définitive la victoire.

» Quand bien même tous ces divers mythes ne feraient que re-

présenter ces idées sous une forme figurée et sensible, ils n'en seraient pas moins de précieux restes d'un ancien monde; car les idées qu'ils expriment sont, sans contredit, les joyaux de l'humanité. Mais pourquoi ne seraient-ils pas plutôt de menus filets d'eau provenant du large fleuve des Révélations divines, qui, dès l'origine du temps, a coulé parmi les hommes? Cette supposition n'a rien d'improbable; elle devient même la plus vraisemblable, quand on rapproche les unes des autres les traditions des divers peuples; la concordance en est telle, qu'on est poussé à les ramener toutes à une origine historique commune. Nous pensons donc qu'à dater du temps où l'homme sortit de son état primitif de félicité et reçut la promesse d'un héros qui écraserait la tête du serpent, l'espérance d'un rétablissement à venir et d'une nouvelle époque de félicité s'est maintenue de génération en génération parmi tous les peuples; et elle a été pour eux comme une lumière consolatrice, au milieu des ténèbres d'un monde qui ne peut satisfaire à un seul besoin de notre cœur. »

Il y a dans l'*Histoire du Mexique*, par W. H. Prescott, une note dont le sujet se rattache si naturellement à ce qu'on vient de lire, qu'on me saura peut-être gré de la citer aussi. Après avoir rapporté la tradition mexicaine qui fait naître d'une vierge le dieu principal de ces peuples (Huitzilopochtli), l'auteur ajoute : « Une tradition semblable, relative à l'incarnation de » leur principale divinité, existait chez les peuples de l'Inde au » delà du Gange, de la Chine et du Thibet. *Budha* (dit Milman, » dans son savant et lumineux ouvrage de l'Histoire du Christia- » nisme), *Budha, d'après une tradition connue dans l'Occi- » dent, était né d'une vierge; il en était de même du* Fohi *de la » Chine, et du* Schaka *du Thibet, sans aucun doute le même » personnage fabuleux ou réel.* L'existence de traditions reli- » gieuses semblables, dans des contrées si éloignées, habitées par

» des races si diverses, est un sujet d'étude plein d'intérêt. » (1er vol., liv. I, pag. 47.)— Un peu plus loin (pag. 51), M. Prescott dit encore : « On s'étonne de retrouver chez les Aztèques presque » tout le cérémonial du baptême chrétien. En aspergeant d'eau » le petit enfant, on priait le Seigneur de permettre : *que cette » eau sainte effaçât le péché contracté par ces enfants avant » la fondation du monde, et leur donnât ainsi* UNE NOUVELLE » NAISSANCE. »

XIV. Sur la foi d'Abel, manifestée par son Sacrifice.

(Page 102. — *C'est cette Promesse qui émouvait sans doute le cœur d'Abel, quand il offrit par la foi, nous dit saint Paul, un sacrifice plus excellent que celui de Caïn.*)

La foi vient de ce qu'on entend, dit le même Apôtre, *et ce qu'on entend vient de la Parole de Dieu*[1]. Quand on rapproche ce que dit ici saint Paul de l'origine de la foi, avec les nombreux exemples qu'il rapporte dans le onzième chapitre de son Épître aux Hébreux, on est naturellement conduit à reconnaître que le sacrifice d'Abel a dû être offert à la suite d'une révélation. Presque tous les exemples de foi cités dans ce chapitre présentent, comme principe : *la croyance à une déclaration divine*, et comme conséquence : *des actes conformes* à cette croyance. Il faut donc supposer qu'Abel était dans la même position que Noé, Abraham, Sara, Moïse, etc., qui, se confiant en une promesse divine, agissaient selon leur foi ; c'est-à-dire qu'Abel croyait à une promesse de Dieu, et faisait un sacrifice selon que Dieu l'avait ordonné. Et certes, pour produire un acte pareil, une révélation était encore plus nécessaire que pour toute autre manifes-

[1] Rom. x, 17.

tation. — L'Apôtre nous dit encore qu'Abel, ainsi que tous les autres, *sont morts dans la foi* [1], *sans avoir reçu les choses qui leur avaient été promises, mais qu'ils les ont vues seulement de loin et qu'ils les ont embrassées.* Et dans un autre endroit, il déclare positivement que l'accomplissement de ces promesses était réservé pour les derniers temps. *Nous vous annonçons qu'en ressuscitant Jésus, Dieu a accompli en notre faveur la promesse faite à nos pères* [2]. Peut-on méconnaître, d'après cela, que parmi *ces choses qui leur avaient été promises* et dont ils ne virent pas l'accomplissement, devait se trouver la promesse du Messie? Cela paraît d'autant plus évident, que dans l'Écriture le Messie est spécialement appelé la Promesse. D'ailleurs les promesses temporelles, c'est-à-dire celles qui regardaient la possession de la terre de Canaan, ne pouvaient pas faire *seules* (si même elles y sont comprises) l'objet de cette foi, que saint Paul attribue à *tous* les patriarches qu'il vient de nommer. D'abord, Abraham a habité la Terre Promise, et il y est mort; ce n'est donc pas *seulement de loin qu'il l'a vue.* Ensuite, trois autres des fidèles désignés par le mot *tous*, Abel, Énoch et Noé, n'avaient pas reçu la promesse d'entrer dans le pays de Canaan; ce n'était donc pas là l'objet de leur foi. On est donc bien obligé de conclure que l'Apôtre faisait allusion à *quelque autre promesse*, faite dans les premiers âges et souvent répétée. Or, quelle promesse pourrait-ce être, si ce n'est la promesse faite à Adam d'un Réparateur futur, la promesse de *cette Postérité de la femme qui devait écraser la tête du serpent*, en un mot, la promesse de cette grande Expiation qui formait, comme nous l'avons vu, le sens et le but de toute l'institution des sacrifices, soit des patriarches, soit de

[1] Ce qui signifie qu'ils ont conservé leur foi jusqu'à la mort, ou jusqu'au temps qu'ils ont quitté le monde, comme Énoch. (Hébr. xi, 13.)

[2] Act. xiii, 32.

la Loi? Voilà la promesse qu'Abel *embrassait* par la foi; et ainsi, c'est cette première lueur, cette première image de la *foi en Christ*, toute incomplète et obscure qu'elle fût nécessairement, qui rendit acceptable le sacrifice du pieux Abel, et c'est l'incrédulité de Caïn qui fit repousser le sien.

Ce qui me semble encore établir d'une manière bien positive que, dans ce chapitre onzième aux Hébreux, l'Apôtre entendait des promesses *spirituelles*, c'est ce qui est dit au verset 26, que *Moïse regarda* L'OPPROBRE DU CHRIST *comme des richesses plus grandes que les trésors de l'Égypte, parce qu'il avait en vue la récompense.* Au reste, cette opinion est celle des commentateurs les plus nombreux et les plus importants; et quoique l'opinion opposée, celle des promesses *temporelles*, soit aussi soutenue par des critiques très-respectables et d'une haute autorité, comme Grotius, Hammond, Le Clerc et Rosenmüller, il m'est impossible de ne pas croire qu'ils se trompent. Ils sont d'ailleurs obligés, pour soutenir leur thèse, de donner une interprétation forcée à l'un des mots du texte, celui de *tous* (vers. 13) : Tous *ces fidèles sont morts dans la foi.* Ou ils réduisent *tous* à signifier *quelques-uns,* ou ils rapportent ce mot à *tous les descendants d'Abraham* dont il est fait mention dans le verset précédent. Or il est évident, d'un côté, que tous les descendants d'Abraham ne sont pas *morts dans la foi*; et de l'autre, il n'est pas facile de découvrir comment l'Apôtre emploie le mot *tous* pour désigner trois ou, au plus, quatre des sept personnages qu'il vient de nommer. — Enfin, les versets neuvième et dixième ne semblent-ils pas indiquer assez clairement que l'objet de la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob était d'une nature spirituelle? Sans doute *c'est par la foi qu'Abraham demeura comme étranger dans le pays qui lui avait été promis, habitant sous des tentes, comme ont fait aussi Isaac et Jacob, héritiers comme lui de la même promesse* (verset 9). Mais qu'attendait-il donc? Saint Paul le dit immédiate-

ment : *c'est qu'il attendait la Cité qui a de solides fondements et dont Dieu est l'architecte et le fondateur* (verset 10). Or, qui peut croire qu'il s'agisse ici de la possession matérielle de la ville de Jérusalem ? Non, ce dont il s'agit évidemment, c'est de *la ville du Dieu Vivant*, *de la Jérusalem céleste* (ainsi qu'il est dit au chapitre suivant, vers. 22), c'est de *cette Cité de Dieu, de cette nouvelle Jérusalem* dont saint Jean nous parle dans l'Apocalypse (III, 12) ; en un mot, ce dont il s'agit, dans la pensée de l'Apôtre et dans l'attente des Patriarches, c'est du Ciel et du Salut.

XV. Passages de l'Évangile touchant l'expiation des péchés par la Croix de Christ.

(Page 111.— *J'avais fait choix de trente passages parmi ceux qui m'avaient paru les plus formels, les plus incontestables, les plus évidents.*)

J'ai cru qu'il serait intéressant et utile, pour plusieurs de mes lecteurs, de trouver rassemblés les passages du Nouveau Testament qui traitent le plus directement de l'Expiation du Christ ; c'est ce qui m'a engagé à mettre sous leurs yeux la collection suivante.

Nous trouvons d'abord le Seigneur lui-même nous parlant de la nécessité de sa mort (δεῖ, *il faut*) et du but expiatoire de cette mort. *Il faut que le Fils de l'Homme souffre beaucoup..... et qu'il soit mis à mort* (Luc IX, 22). — *Comme Moïse éleva le serpent d'airain dans le désert, il faut de même que le Fils de l'Homme soit élevé, afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne périsse, mais qu'ils aient tous la vie éternelle* (Jean III, 14, 15). — *Dès lors Jésus commença à leur découvrir qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part*

des sénateurs, des souverains sacrificateurs et des scribes ; qu'il y fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. Mais Pierre l'embrassant, se mit à le reprendre, et lui dit : A Dieu ne plaise, Seigneur, que cela t'arrive ! Mais Jésus se tournant, dit à Pierre : Arrière de moi, Satan, tu m'es en scandale, car tu n'entres pas dans les vues de Dieu, et tu n'as que des pensées humaines (Matth. XVI, 21-23). — *Maintenant mon âme est troublée, et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure ? mais c'est pour cette heure même que je suis venu* (Jean XII, 27). — *C'est ainsi que le Fils de l'Homme est venu... donner sa vie pour la rançon de plusieurs* (Math. XX, 28). — *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle Alliance, qui sera répandu pour la rémission des péchés de plusieurs* (Matth. XXVI, 28). — *Christ entrant dans le monde, dit : Tu n'as point voulu de victime ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps Tu n'as point agréé les holocaustes, ni les victimes pour le péché. Je dis alors : Me voici ; je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté, selon ce qui est écrit de moi dans le Livre* (Héb. X, 5-7).

Les Apôtres parlent de Christ comme étant la Victime désignée dès la fondation du monde, par la volonté de Dieu, pour faire l'expiation des péchés. *Ce Jésus vous a été livré par des mains impies, selon le dessein déterminé et la prescience de Dieu* (Act. II, 23). — Christ est *l'Agneau sans défaut et sans tache, désigné avant la création du monde, et manifesté pour vous dans les derniers temps* (I Pierre I, 19, 20). — *Ceux dont les noms ne sont pas inscrits dans le Livre de vie de l'Agneau, immolé dès la fondation du monde* (Apoc. XIII, 8). — *Jésus-Christ est lui-même la Victime qui a expié nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde* (I. Jean II, 2). — *Il a fallu qu'il* (Jésus) *fût semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il devînt un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle, pour faire auprès de Dieu l'expiation des*

péchés du peuple (Hébr. II, 17). — *Ce Fils qui est la splendeur de la gloire de Dieu, l'Image empreinte de sa personne, et qui soutient toutes choses par sa parole puissante, après avoir fait par lui-même la purification de nos péchés, s'est assis au plus haut des cieux, à la droite de la Majesté divine* (Hébr. I, 3). — *Christ a été offert une fois pour expier les péchés de plusieurs, et il apparaîtra une seconde fois, non pour expier les péchés, mais pour sauver ceux qui l'attendent* (Hébr. IX, 28). — *Nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une seule fois. Au lieu donc que tout sacrificateur se présente chaque jour pour faire le service divin, et offre plusieurs fois les mêmes victimes qui ne peuvent jamais ôter les péchés, celui-ci, ayant offert une seule victime pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu* (Hébr. X, 10-12). — *Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous* (I Cor. V. 7). — *Il a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'étant morts au péché nous vivions à la justice; c'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris.* (I Pierre II, 24). — *Et ce qui relève cet amour, c'est que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais que c'est lui qui nous a aimés, et qui a envoyé son Fils pour faire l'expiation de nos péchés* (I Jean IV, 10).

L'Évangile enseigne que Christ s'est donné *en rançon* pour nous, qu'il nous a *rachetés. Jésus-Christ s'est donné lui-même en rançon pour tous; ce qui a été attesté en son temps* (I Tim. II, 6). — *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous, selon ce qui est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois* (Gal. III, 13). — *C'est ce Jésus qui nous a acquis la rédemption par son sang, c'est-à-dire la rémission de nos péchés, selon les richesses de sa grâce* (Ephes. I, 7). — *C'est le Fils bien aimé, en qui nous avons la rédemption par son sang, savoir la rémission des péchés.*

(Col. I, 14). — *Il n'y a point de distinction, puisque tous ont péché et sont exclus de la gloire de Dieu, et qu'ils sont justifiés par un pur effet de sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a établi pour être une victime de propitiation par la foi en son sang, voulant ainsi faire éclater sa justice, par le pardon des péchés commis auparavant durant les jours de sa patience; voulant, dis-je, faire éclater sa justice en ce temps-ci, afin d'être reconnu comme juste, et comme justifiant celui qui a la foi en Jésus-Christ* (Rom. III, 22-26). — *Christ est entré une fois dans le lieu très-saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant obtenu une rédemption éternelle. Car, si l'aspersion du sang des taureaux et des boucs et de la cendre d'une génisse, sur ceux qui étaient souillés, procure une pureté charnelle, combien plus le sang de Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, en sorte que vous serviez le Dieu vivant? C'est pourquoi il est le Médiateur d'un Nouveau Testament, afin que sa mort, intervenant pour racheter des péchés commis sous le premier Testament, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis* (Hébr. IX, 12-15).

L'Évangile enseigne que c'est par le sang de Christ que nous sommes purifiés de nos péchés, sauvés et réconciliés avec Dieu. *Étant donc présentement justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous garantis par lui de la colère de Dieu. Car si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à combien plus forte raison, étant déjà réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie* (Rom. V, 9, 10). — *C'est pour cela que Jésus, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte de Jérusalem* (Hébr. XIII, 12). — *Si nous marchons dans la lu-*

mière, comme il est lui-même dans la lumière, il y a entre Dieu et nous une communion mutuelle, et le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché (I Jean I, 7). — *Ce n'est point par des choses périssables, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez apprise de vos pères, mais c'est par le précieux sang de Christ* (I Pierre I, 18, 19). — *Jésus-Christ... qui nous a aimés et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang* (Apoc. I, 5). — *Et ils chantaient un cantique nouveau, disant : Tu es digne de recevoir le Livre et d'ouvrir les sceaux, car tu as été immolé, et par ton sang, tu nous as rachetés, pour être à Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation* (Apoc. V, 9). — *Il me dit : Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau* (Apoc. VII, 14). — *Jean* (Baptiste) *vit Jésus qui venait à lui, et dit : Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* (Jean I, 29). — *C'est Dieu qui a réconcilié avec lui le monde par Christ, en n'imputant point aux hommes leurs péchés. A cause de nous, il a traité comme un pécheur celui qui était sans péché, afin que nous fussions justifiés devant Dieu par son moyen* (II Cor. V, 19, 21). — *C'est Christ qui est notre paix, et qui des deux peuples* (les Juifs et les Gentils) *n'en a fait qu'un, en abattant le mur de séparation. Il a anéanti par sa mort la cause de leur inimitié, savoir, la loi des ordonnances cérémonielles, afin qu'en rétablissant la paix, de deux qu'ils étaient, il les réunit en lui pour en former un seul homme nouveau ; et qu'il les réconciliât les uns et les autres avec Dieu, par sa croix, pour n'en faire qu'un corps, ayant détruit par elle l'inimitié* (Ephés. II, 14-16). — *Le Père a pris plaisir à réconcilier toutes choses avec lui-même par son Fils, rétablissant la paix, soit dans le ciel, soit sur la terre, par le sang de la Croix* (Col. I, 19, 20).

L'Évangile enseigne que Christ est mort *pour nous*, c'est-à-dire *à notre place*; c'est la substitution de la Victime divine à la place de l'humanité pécheresse, et un très-grand nombre de passages présentent cette idée. Or, quelques docteurs ayant contesté qu'il fallût donner ce sens à ces passages, je vais indiquer brièvement les motifs à l'appui de l'interprétation vulgaire, qui est non-seulement la plus naturelle, mais, selon ma profonde conviction, la seule vraie.

Pour comprendre la question, il faut savoir qu'il y a, en particulier, deux prépositions grecques qui peuvent exprimer l'idée de substitution : ἀντί et ὑπέρ. Ἀντί correspond à notre mot *à la place de*; ὑπέρ correspond à notre mot *pour*, et a, par conséquent, un sens plus vague : il peut signifier également *à la place de* et *en faveur de*. De tous les passages du Nouveau Testament où il est dit que *Christ est mort pour nous*, *a souffert pour nous* ou l'équivalent, un seul présente la préposition ἀντί; c'est celui-ci : *Le Fils de l'Homme est venu donner sa vie en rançon pour plusieurs* (ἀντὶ πολλῶν) [1]. Dans les autres passages, c'est presque toujours la préposition ὑπέρ qui est employée. Dans quel sens faut-il prendre cette dernière (ὑπέρ)? Est-ce dans le sens substitutif *à la place de*, ou est-ce seulement dans le sens *en faveur de*, *pour l'amour de*, etc., en excluant l'idée de substitution? Voilà la question. Si on prend ὑπέρ dans ce dernier sens, il faudra conclure de cette classe de passages (ainsi entendus), que Christ est mort, a souffert, *pour l'amour de nous*, mais, au fond, *sans fruit pour nous*; en ce sens, du moins, que nous ne sommes nullement dispensés de souffrir, de mourir, en un mot, de *porter la peine* du péché; à moins que Dieu, *par bonté*, ne laisse dormir sa justice et ne punisse pas le pécheur qui se repent. Mais alors l'expiation du Christ n'y fait rien, l'homme

[1] Matthieu xx, 28.

n'est pas sauvé par elle, et il n'y a point de *Rédemption réelle :* c'est toujours là qu'on en veut venir.

Je fais deux remarques préliminaires sur la préposition ὑπέρ. La première, c'est qu'elle est fréquemment employée, soit dans les auteurs sacrés, soit dans les auteurs profanes, dans le sens *substitutif;* et c'est un fait que personne ne peut, ni ne songe, je crois, à nier [1].

[1] Tous les grammairiens établissent ce sens de ὑπέρ, et on peut citer grand nombre de passages à l'appui. En voici quelques exemples :

(Xénophon, *De Exped. Cyri.*) Seuthès demande à Episthénès s'il voudrait mourir *pour un jeune homme* (ὑπὲρ τούτου ἀποθανεῖν). Puis, il demande au jeune homme s'il voudrait qu'Episthénès mourût *à sa place* (ἀντὶ ἐκείνου).

(Xénophon, *Hist. Græc.*) Agésilas ayant autorisé des *remplaçants* pour l'armée, on mit le même empressement à s'en procurer que s'il s'agissait, pour un homme, de chercher quelqu'un *pour mourir à sa place* (ὥσπερ ἄν τις τὸν ὑπὲρ αὐτοῦ ἀποθανούμενον προθύμως ζητοίη).

(Euripide, *Alcmène.*) Tu as trouvé un heureux moyen de ne jamais mourir, si tu peux toujours persuader à l'épouse que tu auras de *mourir pour toi* (ὑπὲρ σοῦ).

(Thucydide, *Bell. Pelop.*) Périclès parlant de l'égoïsme des Péloponésiens, dit : Chacun s'imagine que sa négligence est sans inconvénient et qu'un autre y pourvoira *pour lui* (ὑπὲρ ἑαυτοῦ). Poppo, le meilleur éditeur de Thucydide, met en note : ὑπὲρ ἑαυτοῦ = suo loco, ut ἀντί.

(Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.*) Ceux-ci, étant entrés en charge, voulaient qu'on enrôlât des soldats *à la place* de ceux qui étaient morts (ὑπὲρ τῶν ἀποθανόντων).

(Platon, *Gorgias.* — *Apol. Socr.*), etc., etc.

(Epître à Philémon, v. 13). « J'aurais souhaité de le retenir auprès » de moi, afin qu'il me servît *à ta place.* » (ὑπὲρ σοῦ).

(II Cor. v. 20). « Nous sommes ambassadeurs *pour Christ* (ὑπὲρ » Χριστοῦ) ; c'est comme si Dieu exhortait par nous. » — Etc.

La seconde remarque, c'est que ὑπέρ ne peut pas toujours se rendre en français par *à la place de*, même quand le sens de la phrase serait, au fond, celui d'une substitution ; cela dépend du sujet auquel la préposition se trouve appliquée. Ainsi, dans la phrase : *Christ est mort pour nos péchés* [1], il serait ridicule de traduire : *à la place de* nos péchés, mais il ne le serait pas moins de traduire : *pour l'amour de* nos péchés, *en faveur de* nos péchés; le sens de ὑπέρ est donc ici : *à cause de*, ainsi que la phrase le détermine; et cependant, il marque clairement l'expiation.

Or, il y a trois raisons (dont chacune me paraît péremptoire) pour prendre ὑπέρ dans le sens substitutif *à la place de*, et non dans le sens *en faveur de*, lorsqu'il est parlé du Sauveur souffrant ou mourant POUR NOUS. 1° Quand, dans ces cas-là, on traduirait ὑπέρ par *en faveur de*, *pour l'amour de*, cela ne changerait point l'enseignement de l'Évangile touchant l'efficace du sacrifice du Christ ; il resterait toujours les passages que j'ai cités plus haut, et d'autres encore, qui établissent positivement que ce sacrifice est expiatoire. Puis donc qu'on ne renverserait pas ainsi la doctrine, n'est-il pas plus naturel et plus simple de choisir, entre les deux sens de la préposition, celui qui est en analogie avec le reste de l'Écriture? — 2° Nous avons entendu le Fils de Dieu nous dire lui-même « qu'il est venu donner sa vie *pour nous*, » c'est-à-dire sans contestation, *à la place de* la nôtre, puisqu'il y a ἀντί. Il tranche donc la question, à la fois pour le fond de la doctrine, et pour le sens à donner au mot *pour* dans les autres passages du même genre. — 3° Il est quelques-uns de ces passages où il est impossible de ne pas prendre ὑπέρ dans le sens *à la place de*, et par conséquent encore, ils déterminent aussi dans quel sens il doit être pris dans les autres. Je n'en citerai qu'un

[1] I Cor. xv, 3.

exemple, mais il suffit. Dans le Conseil des Juifs où l'on délibérait de faire mourir Jésus, de peur que, *si on le laissait faire, les Romains ne vinssent détruire la ville et la nation*, Caïphe dit aux opposants : *Vous ne considérez pas qu'il est de notre intérêt qu'un homme seul meure* POUR LE PEUPLE (ὑπὲρ τοῦ λαοῦ) *et que toute la nation ne périsse pas.* Or, s'il y a une chose évidente, c'est que Caïphe n'entendait pas que cet homme mourrait *en faveur de* la nation, *pour l'amour d'elle*, mais bien *à sa place* et afin qu'elle ne mourût pas. Eh bien ! voici ce que l'Évangile ajoute : Caïphe *ne dit pas cela de son propre mouvement; mais, comme il était souverain sacrificateur, il prédit que Jésus devait mourir* POUR LA NATION (ὑπὲρ τοῦ ἔθνους), et *non pas seulement pour la nation, mais aussi pour les enfants de Dieu dispersés, afin qu'ils fussent rassemblés* (Jean XI, 50, 51). Si saint Jean emploie nécessairement le premier ὑπέρ dans le sens *à la place de*, serait-il raisonnable de prétendre qu'il entend le second dans un autre sens ?

Maintenant, les passages où il est dit que Christ est mort POUR NOUS étant très-nombreux, je n'en citerai que quatre ou cinq. *Lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué,* EST MORT POUR DES IMPIES. *A peine trouverait-on quelqu'un qui voulût mourir pour un homme juste, peut-être se résoudrait-on à mourir pour un bienfaiteur; mais Dieu fait éclater l'amour qu'il nous porte, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs,* CHRIST EST MORT POUR NOUS. (Rom. V, 6-8). — *Je vous ai enseigné principalement, comme je l'avais appris moi-même,* que JÉSUS-CHRIST EST MORT POUR NOS PÉCHÉS, *conformément aux Écritures* (I Cor. XV, 3). — *Marchez dans la charité, à l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a aimés et qui s'est offert lui-même* POUR NOUS, *comme une oblation et une victime de bonne odeur* (Éphés. V, 2). — *Dieu a voulu, par sa grâce, que Jésus souffrît la mort* POUR TOUS. (Hébr. II, 9.)

— *Christ a souffert pour les pécheurs, lui juste* POUR LES INJUSTES. (I Pier. III, 18.)

NOTES DE LA CINQUIÈME CONFÉRENCE.

XVI. Des témoignages historiques de Dion Cassius et de Fl. Josèphe.

(Page 128. — *Il y a bien d'autres mystères historiques sans doute, mais j'ai tenu à citer celui-ci, parce qu'il montre assez bien la portée de certaines objections qu'on pourrait élever à l'égard de nos Livres saints; par exemple, le silence (s'il est réel) de l'historien Josèphe sur Notre-Seigneur, ou telle autre du même genre*).

L'auteur grec dont il est parlé dans le texte est Dion Cassius, né dans l'Asie Mineure, à Nicée. Après avoir occupé de hauts emplois dans l'administration impériale, il se retira des affaires, en 235, pour se livrer à l'étude dans la ville où il était né. C'est là qu'il composa son Histoire Romaine, en quatre-vingts livres, dans laquelle se trouve le passage sur l'éruption du Vésuve. Il consacre deux pages in-folio à la description du volcan et des effets de cette éruption fameuse, arrivée l'an 79, et voici ce qu'il dit des deux villes : « Duasque integras urbes, Herculanum et » Pompeïos, populo sedente in theatro, penitùs obruit.» (Vers. lat. de Xylandre) [1]. *Cette éruption ensevelit complètement deux villes entières, Herculanum et Pompéi, pendant que la population était assemblée au théâtre.* Voilà l'unique trace que cette terrible catastrophe ait laissée dans l'histoire!

[1] Dion Cassius, lib. LXVI, c. 23. Hanov. 1606, p. 756.

Les deux lettres de Pline le jeune à Tacite sur cette éruption (à laquelle il assista et qui causa la mort de Pline l'ancien, son oncle) sont des plus longues de son recueil et fort détaillées La première commence ainsi : « *Petis ut tibi avunculi mei exitum* » *scribam, quo veriùs tradere posteris possis.* » Et voici le commencement de la seconde : « Ais te adductum litteris (quas exi- » genti tibi de morte avunculi mei scripsi) *cupere cognoscere*, » quos ego Miseni relictus (id enim ingressus abruperam) *non* » *solùm metus, verùm etiam casus pertulerim :*

« Quamquàm animus meminisse horret.....
» Incipiam (Plin. Epist., lib. VI, epist. 16 et 20).

Comme j'ai dit qu'il était possible que Josèphe eût gardé le silence sur Notre-Seigneur, je dois peut-être donner quelques explications sur ce fait, pour éviter que ceux de mes lecteurs qui ne le connaissent point, ne s'imaginent qu'il y a là matière à quelque objection grave contre la vérité de nos Évangiles.—*Flavius Josèphe*, le célèbre historien juif, naquit à Jérusalem, l'an 39 de notre ère, d'une famille sacerdotale et issue des princes Asmonéens ; il était de la secte des Pharisiens. Au commencement de la guerre qui se termina par la ruine de Jérusalem, il fut choisi par les Juifs pour commander dans la Galilée, et combattit courageusement contre les Romains. Fait prisonnier par Vespasien, il sut se concilier son amitié. Après l'élévation de ce dernier au trône impérial, Josèphe demeura en Judée avec Titus et assista à tous les événements de cette guerre, dont il nous a laissé l'histoire complète. Sur la fin de sa vie, l'an 94, il publia sous le titre d'*Antiquités Judaïques* l'histoire de sa nation, dès l'origine du monde jusqu'à la guerre avec les Romains, embrassant ainsi le période pendant lequel vécut notre Seigneur Jésus-Christ; il était donc naturel qu'il en parlât. Voici, en effet, le passage qui se trouve dans tous les manuscrits grecs, assez nombreux et fort an-

ciens, de cet écrivain. « Vers ce temps-là parut Jésus, homme » sage, si toutefois on peut l'appeler simplement un homme, car » il faisait des œuvres extraordinaires; il était le docteur de ceux » qui reçoivent avec plaisir la vérité, et il a attiré à lui beaucoup » de Juifs et beaucoup de Grecs. C'était ce même homme qu'on » appelait le Christ (ὁ Χρίστος οὗτος ἦν; *Christus hic erat*). Après » qu'il eut été crucifié par ordre de Pilate, sur les accusations des » principaux de notre nation, ceux qui l'avaient aimé auparavant » ne cessèrent pas de l'aimer; car il leur apparut de nouveau » vivant trois jours après. Les saints Prophètes avaient prédit ces » choses de lui avec beaucoup d'autres merveilles. C'est de lui » que tire son nom la secte des Chrétiens qui subsiste encore » aujourd'hui [1]. »

Comment donc peut-il être question du silence de Josèphe sur notre Seigneur? Le voici : c'est que des savants modernes ont attaqué avec beaucoup de force l'authenticité de ce passage, moins, il est vrai, par des raisons critiques proprement dites, que parce qu'il leur paraissait écrit dans un sens trop favorable au Christianisme pour être d'un Juif. D'autres savants d'une grande autorité ont soutenu, avec non moins de force, qu'il était authentique. Ceux qui voudraient approfondir cette question la trouveront discutée, d'une manière complète et consciencieuse, dans le Traité de la Vérité de la Religion chrétienne, par J. Vernet [2]; et je crois qu'il leur sera difficile de ne pas conclure, avec l'auteur, en faveur de l'authenticité du passage.

Mais, quoi qu'il en soit, cette question n'a aucune importance réelle pour le Christianisme. Au fond, la discussion se réduit à ceci : Est-il probable, oui ou non, que Josèphe ait cru à la divinité de la mission de Jésus, comme semblerait l'annoncer ce passage? Si l'on prend la négative, on en conclut que le passage est

[1] *Antiq. Jud.* lib. XVIII, c. 3.

[2] Lausanne, 1782, t. IX, pp. 1-233.

interpolé ; mais tout ce qui en résulte alors, c'est le silence de Josèphe, qu'on ne sait comment expliquer et qui devient ainsi un mystère historique. Ce silence supposé ne décide pas même contre les sentiments favorables de l'historien ; il serait plutôt une présomption en leur faveur. Car, si Josèphe avait eu des sentiments contraires au Christianisme, rien ne l'empêchait de les exprimer ; tandis que l'on conçoit très bien que la crainte de se compromettre auprès de ses compatriotes et de l'aristocratie romaine, au milieu de laquelle il vivait, ait pu faire de lui un nouveau Joseph d'Arimathée [1]. En effet, ainsi que le remarque Addisson, les Chrétiens existaient, et en grand nombre, dans le temps que Josèphe écrivait ; c'est ce qu'on ne conteste pas. Il voyait les progrès considérables de leur secte ; il ne pouvait ignorer que Jésus en avait été le chef, le fondateur, qu'il avait paru en Judée, qu'il y avait été crucifié sous le gouverneur Ponce Pilate. Si Tacite, qui était Romain, en était informé (*Annal.* XV, 44), Josèphe, Juif et historien de sa nation, qui devait avoir recueilli tous les renseignements nécessaires pour la composition de son histoire, aurait-il pu ignorer un fait aussi récent et subsistant encore par ses suites ? Lui, historien exact, qui parle de tant d'autres choses moins importantes, qui n'a pas oublié, en particulier, de faire une mention honorable de *Jean-Baptiste* [2], s'il a gardé un profond silence sur Jésus-Christ, c'est évidemment un silence calculé ; et cela même devient un témoignage d'une autre nature, mais presque aussi concluant, de ses dispositions favorables au Christianisme.

[1] Ainsi que Nicodème, *il était disciple de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs.* (Jean XIX, 38, 39.)

[2] *Antiq. Jud.* lib. XVIII, c. 7.

XVII. Des Vérités incompréhensibles ou des Mystères.

(Page 131. — *Si l'on a dit, sous ce rapport, avec grande raison, que la science et surtout la demi-science enflent parfois, on peut dire, je crois, avec la même justesse, que l'ignorance enfle autant, si ce n'est plus, que la science elle-même.*)

Il a toujours été vrai, avant comme après Bacon, que « si un » peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup de philo- » sophie y ramène. » Ce qui n'implique point, grâce à Dieu, la nécessité d'être profond philosophe ou érudit pour être chrétien. La pensée du philosophe anglais, confirmée par l'expérience, c'est qu'un esprit superficiel est d'ordinaire présomptueux, et il l'est d'autant plus qu'il ne connaît bien ni la force ni les limites de la raison. Ce qui est nécessaire, mais ce qui suffit pour aborder les questions religieuses, même les plus profondes et les plus difficiles, c'est un esprit éclairé sans doute, mais surtout sincère et attentif. Un de nos compatriotes, qui à ces qualités joignait des connaissances très-réelles, J. F. Deluc (père du célèbre physicien de ce nom), envisage précisément la Rédemption (dans son livre sur *les Savants incrédules*) au point de vue qui fait l'objet de cette note. Je cède d'autant plus volontiers au désir de rapporter ici quelques-unes de ses réflexions sur ce sujet que je me figure qu'elles auront peut-être, à tort ou à droit, une plus grande importance aux yeux de quelques-uns de mes lecteurs, à cause de deux circonstances personnelles de l'auteur. L'une, c'est la vocation qu'il suivait [1]; l'autre, c'est qu'il n'était pas ce qu'on appelle *orthodoxe*.

[1] Il était, si je ne me trompe, de cette classe d'horlogers, autrefois nombreuse à Genève et dont parle J. J. Rousseau, qui savaient unir à la pratique de leur art des connaissances, quelquefois remarquables, en sciences naturelles, en philosophie et en histoire.

« Ceux qui *n'admettent rien d'incompréhensible* en fait de religion, dit-il [1], entendent aussi peu le vrai sens de ce mot, qu'ils sont enclins à prendre pour vraie contradiction ce qui n'en a que l'apparence. C'est ce qu'on pourra vérifier par l'usage abusif qu'ils font de la seconde de leurs deux règles [2], et des mauvaises conséquences qu'ils tirent de la première [3], en supposant une contradiction *morale* dans l'idée que la mort de Jésus-Christ est un sacrifice propitiatoire pour les pécheurs qui se repentent.

» Ils croient prouver cette prétendue contradiction, en soutenant qu'il serait contraire à la justice qu'un roi destinât son fils unique à la mort pour le salut de son peuple ; ajoutant que Dieu traiterait en ce cas les coupables comme innocents, et l'innocent comme coupable. D'où ils concluent, avec hardiesse, que tous les passages que j'ai cités de l'Écriture Sainte doivent être pris, sans aucune exception, dans un sens figuré.

» Je réponds, 1° que la comparaison n'est point admissible, parce que le meilleur des rois, qui destinerait son fils à la mort pour le salut de son peuple, ne pourrait en récompense le ressusciter pour le faire asseoir à sa droite sur son trône. — 2° Que les conséquences qu'ils tirent de leur comparaison sont d'autant moins applicables à notre Sauveur que, par l'effet d'une charité incompréhensible, *il s'est offert lui-même à Dieu, comme une oblation et une victime de bonne odeur* [4], *pour expier nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde* [5]. *Mon Père m'aime*, disait ce charitable Rédempteur, *parce que je donne ma vie, cependant je la reprendrai. Per-*

[1] *Observations sur les savants incrédules.* Genève, 1762, pp. 263-270.

[2] « Qu'il ne faut rien admettre d'incompréhensible. » p. 260.

[3] « Que tout ce qui est incompréhensible est absurde ou contradictoire. » p. 260.

[4] Ephes. v, 2.

[5] I Jean II, 2.

sonne ne me l'ôte, c'est moi-même qui la quitte; j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est là l'ordre que j'ai reçu de mon Père [1]. Bien loin donc qu'on en puisse inférer que Dieu l'ait traité comme coupable, le contraire se prouve avec la dernière évidence par les textes que je viens de rapporter, par les glorieux témoignages qu'il lui rendit avant cette obéissance et cette charité parfaite qui nous acquiert le salut, par les prodiges dont il honora sa mort, par sa résurrection glorieuse, et surtout, *en l'élevant au-dessus de toutes choses et lui donnant tout pouvoir dans le Ciel et sur la terre* [2]. — 3° Que lors même qu'on pourrait comparer la mort de notre Sauveur à celle du fils unique d'un bon roi, livré volontairement à la mort pour le salut de sa nation, cet acte de générosité ferait certainement l'admiration des âmes vertueuses, comme l'ont toujours fait ceux qui se sont illustrés par de semblables dévouements; et cela, parce qu'il n'y a jamais eu que les plus vertueux d'entre les rois et les citoyens, qui se soient dévoués pour le salut de leur patrie. Aussi saint Pierre dit formellement et sans figure : *Jésus-Christ a souffert pour les pécheurs, lui juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu, étant mort selon la chair, mais ayant été vivifié par l'Esprit* [3]. — 4° Que ces expressions, *lui juste pour les injustes*, prises dans leur sens naturel, sont si fort éloignées de présenter à la saine raison aucune idée absurde ou contradictoire, que notre Rédemption n'aurait point été opérée, comme je l'ai remarqué ci-devant, si notre Sauveur avait été moins *juste*. C'est donc une erreur manifeste d'imaginer une contradiction morale dans notre rédemption, par le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ qui ne renferme que de l'*incompréhensibilité*. Mais la seconde règle de ceux dont je parle *n'admet rien d'incompréhensible*. Aussi prouve-t-elle trop; car lorsqu'on veut approfondir

[1] Jean x, 17, 18. — [2] Philipp. II, 9-11. — [3] I Pierre III, 18.

quoi que ce puisse être, on trouve partout de l'*incompréhensibilité*. Il résulterait par conséquent de cette règle prétendue, qu'il ne faudrait rien croire du tout. L'exemple suivant en fera sentir toute l'absurdité.

» Supposons un philosophe doué de bonté, de candeur et d'une science profonde, reconnu pour tel par un de ses disciples, auquel il veut faire exécuter ses idées en gnomonique et en physique expérimentale, dont ce disciple n'a aucune connaissance.

» Que ce philosophe, ne le jugeant pas encore en état de concevoir les raisons des choses, n'entreprenne point de les lui expliquer et l'emploie seulement à l'action.

» Qu'il lui ordonne de planter des verges de fer sur différents murs, de leur donner certaines inclinaisons, et de tracer des lignes diversement dirigées et à d'inégales distances ;

» D'enfermer un animal vivant sous une cloche de verre, et de tirer et repousser successivement une branche de fer qui n'aurait avec l'animal aucune correspondance immédiate ;

» De mettre ensemble diverses drogues froides par elles-mêmes, et de les humecter dans un endroit clos ;

» Enfin d'étendre un fil de fer à une très-grande distance le long d'une rivière, en le soutenant d'espace en espace par des fils de soie, et de mettre à l'une de ses extrémités un morceau de glace.

» Qu'après ces préparatifs, le philosophe déclare à son disciple que, dans la première opération, la différence d'inclinaison des verges de fer et des lignes, leurs diverses distances, la longueur ou la brièveté des jours, n'empêcheront point que dans des intervalles de temps sensiblement égaux, l'ombre des verges de fer ne parcoure les distances inégales des lignes ;

» Que dans la seconde, l'animal mourra sans qu'il le touche;

» Que les drogues de la troisième, quoique froides, s'échaufferont au point de s'embraser ;

» Enfin que, dans la dernière, par des arrangements pris à

l'autre extrémité du fil de fer, en mettant les pieds dans l'eau et présentant au morceau de glace un flambeau récemment éteint, il le rallumera.

» Comme j'ai supposé ce disciple sans aucune lumière en gnomonique et en physique expérimentale, il ne découvrira point de relation entre les causes et les effets : bien loin d'y comprendre quoi que ce puisse être, il pensera même y voir de l'incompatibilité. Cependant il croira les assertions du philosophe, à moins que, par trop de confiance en sa capacité ou trop peu dans les vertus et le savoir de son maître, il ne prétende que ses paroles n'ont aucun sens ; que pour produire les effets qu'il annonce, il fallait s'y prendre d'une autre manière, et qu'enfin il ne doit croire que ce qu'il comprend.

» Dans ce dernier cas, le philosophe qui voulait éprouver la confiance de son disciple pendant que son âge ne lui permettait pas encore de voir par ses propres yeux, et qui se proposait de l'initier ensuite dans sa science, ne serait-il pas fondé à changer de plan à son égard ?

» Je n'ai pas été embarrassé pour trouver des exemples de choses que l'on peut croire sans les voir ni les comprendre ; je l'aurais été peut-être davantage si j'avais voulu chercher des choses que nous croyons parce que nous les comprenons parfaitement.

» Or, je soutiens que notre Rédemption par le sacrifice propitiatoire de notre Sauveur, ne présente rien à l'esprit d'aussi incompatible que les faits de physique allégués ci-dessus, que devait croire le disciple ignorant sur la simple assertion de son maître : faits dont les plus grands physiciens mêmes ne comprennent qu'une bien petite partie. »

Des réflexions aussi judicieuses et aussi concluantes ne se présenteront pas à ces demi-raisonneurs, qui se montrent, au contraire, d'autant plus confiants dans leur supériorité et d'autant plus inébranlables dans leurs négations, que leurs idées et leurs

connaissances sont plus étroites. Que d'exemples on en pourrait citer! — Les uns nient tout ce qui n'est pas dans le cercle de leur expérience; comme ce roi de Siam, qui voulait punir le Hollandais imposteur qui lui affirmait que, dans son pays, l'eau devenait solide et qu'on y marchait comme sur terre. — Les autres nient ce qui ne tombe pas sous les sens. *L'âme!* me disait l'un d'eux; *qui est-ce qui a vu une âme?* — Ceux-ci nient tout ce qui contredit le témoignage de leurs sens. Comme ce paysan matois, à qui l'on avait parlé du mouvement de la terre autour du soleil, et qui disait au *monsieur*, en le regardant de côté : Et vous prétendez donc que ce soleil que je vois cheminer depuis tant d'années, ne bouge pas, et que c'est cette terre (frappant du pied) qui tourne et qui court à raison de dix mille lieues à l'heure? Vous nous croyez sûrement, Monsieur, beaucoup plus bêtes que nous ne sommes. — Ceux-là vous opposeront les plus incroyables arguments, et, parce qu'on ne sait d'abord qu'y répondre, ni comment les prendre, ils se confirment dans l'excellence de leur opinion. Comme cette malheureuse femme que je rencontrai dans ma paroisse, il y a vingt-cinq ans, et qui me soutenait qu'il n'y avait point de Dieu. Pendant que je m'efforçais de lui faire comprendre quelque preuve à sa portée, elle s'écria avec une profonde conviction : *S'il y avait un Dieu, est-ce qu'il aurait laissé souffrir et mourir aussi indignement notre Seigneur Jésus-Christ?* Je restai stupéfait, et elle me crut atterré. — A peu près comme cet homme, qui, vers la même époque, me trouva en visite pastorale dans sa maison, au moment où il venait y chercher un papier d'affaire qui paraissait lui causer beaucoup d'humeur. Aussi, il me dit nettement qu'il n'entendait pas que l'on vînt conter des sornettes religieuses dans sa famille, que tout cela était bon pour des ignorants et des sots, etc.; et en sortant, il se retourna pour ajouter d'un air triomphant : *Allez, allez, nous savons ce que c'est que l'*INDÉFINI! Après cette fou

droyante apostrophe, il me considéra un instant pour jouir de la confusion où j'étais de le trouver si bien instruit.

Mais on n'en finirait pas, si l'on voulait signaler les mille misères de l'esprit humain que rencontrent ceux que leur vocation appelle à voir les hommes de près, et surtout à les entendre sur les questions religieuses. Il ne faudrait pas s'imaginer, du reste, que ces misères ne se rencontrent que là où l'ignorance est grande et la penséo peu cultivée ; on les trouve également (je devrais peut-être dire, plus fréquemment) au milieu de ces demi-lumières, sources et compagnes ordinaires des prétentions raisonneuses. Ce n'est pas, certes, uniquement dans les classes peu développées que se concentre, par exemple, cette disposition à considérer une chose comme expliquée, dès qu'on lui a donné un nom. Combien de gens peut-être qui, à l'occasion des faits que je signale (page 128), seront tentés de s'écrier : Eh ! c'est tout simple ; c'est l'instinct ! c'est le magnétisme ! Ils ne seront pas plus avancés qu'auparavant, quant à comprendre ce que c'est que l'instinct ou le magnétisme ; mais *le mot* est trouvé, les voilà satisfaits. Cette disposition de notre nature n'avait pas échappé à ce grand peintre des faiblesses humaines, qui avait souvent l'art de mettre une vérité sous le masque le plus grotesque. Molière était plus sérieux qu'il ne semble, quand, après s'être fait demander : *causam et rationem quare opium facit dormire*, il répond avec un si grand succès :

Quia est in eo
Virtus dormitiva,
Cujus est natura
Sensus assoupire.

XVIII. Du principe de distinction entre ce qui surpasse la raison et ce qui lui est contraire.

(Page 135. — *C'est ce qui a donné lieu à ce principe si connu et si juste : que si la Révélation peut, et doit même, enseigner des choses au-dessus de la raison, elle ne peut en enseigner qui lui soient contraires.*)

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de donner une idée de la manière dont ce principe s'établit, en rapportant ici, d'un côté, l'objection que lui oppose Bayle, le père du scepticisme moderne; de l'autre, quelques fragments des réponses de Leibnitz [1].

» Ce qui est *contre la raison* est contre les vérités absolument certaines et indispensables ; et ce qui est *au-dessus de la raison* est contraire seulement à ce qu'on a coutume d'expérimenter ou de comprendre. C'est pourquoi je m'étonne qu'il y ait des gens d'esprit qui combattent cette distinction, et que M. Bayle soit de ce nombre. Elle est assurément très-bien fondée. — Remarquons que par la RAISON, on n'entend pas ici les opinions et les discours des hommes, ni même l'habitude qu'ils ont prise de juger des choses suivant le cours ordinaire de la nature, mais l'enchaînement inviolable des vérités. (§ 23.)

« Voici ce que dit M. Bayle, sur la distinction dont il s'agit : *Il me semble qu'il s'est glissé une équivoque dans la fameuse distinction que l'on met entre les choses qui sont au-dessus de la raison, et les choses qui sont contre la raison. Les Mystères de l'Évangile sont au-dessus de la raison, dit-on ordinairement,*

[1] Essais de Théodicée, par Leibnitz. Les citations qui vont suivre sont tirées du *Discours de la conformité de la foi avec la raison;* et comme ce Discours est divisé en courtes sections numérotées, c'est par ces chiffres que j'indiquerai les renvois.

mais ils ne sont pas contraires à la raison. Je crois qu'on ne donne pas le même sens au mot RAISON, *dans la première partie de cet axiôme, que dans la seconde; et qu'on entend dans la première, la raison de l'homme ou la raison* IN CONCRETO, *et dans la seconde, la raison en général ou la raison* IN ABSTRACTO. *Car supposé que l'on entende toujours la raison en général ou la raison suprême, la raison universelle qui est en Dieu; il est également vrai que les Mystères évangéliques ne sont point au-dessus de la raison, et qu'ils ne sont pas contre la raison. Mais si l'on entend dans l'une et dans l'autre partie de l'axiôme la raison humaine, je ne vois pas trop la solidité de la distinction; car les plus orthodoxes avouent que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie. Il nous semble donc qu'ils ne sont point conformes à notre raison. Or, ce qui nous paraît n'être pas conforme à notre raison, nous paraît contraire à notre raison: tout de même que ce qui ne nous paraît pas conforme à la vérité, nous paraît contraire à la vérité; et ainsi, pourquoi ne dirait-on pas également, et que les mystères sont contre notre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison?* — Je réponds, comme j'ai déjà fait, que la *raison* ici est l'enchaînement des vérités que nous connaissons par la lumière naturelle, et dans ce sens, l'axiôme reçu est vrai sans aucune équivoque. (§ 63.)

» M. Bayle s'explique ici d'une manière qui ne satisfait point. Il reconnaît très-bien que nos mystères sont conformes à la Raison suprême et universelle qui est dans l'entendement divin, ou à la Raison en général; cependant il nie qu'ils paraissent conformes à cette portion de raison dont l'homme se sert pour juger des choses. Mais, comme cette portion de raison que nous possédons est un don de Dieu, et consiste dans la lumière naturelle qui nous est restée au milieu de la corruption, cette portion est conforme avec le tout; et elle ne diffère de celle qui est en Dieu

que comme une goutte d'eau diffère de l'Océan, ou plutôt comme le fini de l'infini. Ainsi les mystères la peuvent passer, mais ils ne sauraient y être contraires. L'on ne saurait être contraire à une partie, sans l'être en cela au tout. Ce qui contredit à une proposition d'Euclide, est contraire aux éléments d'Euclide. Ce qui, en nous, est contraire aux mystères n'est pas la raison, ni la lumière naturelle, l'enchaînement des vérités : c'est corruption, c'est erreur ou préjugé, c'est ténèbres. (§ 61.)

» Les mystères surpassent notre raison, car ils contiennent des vérités qui ne sont pas comprises dans cet enchaînement; mais ils ne sont point contraires à notre raison, et ne contredisent à aucune des vérités où cet enchaînement nous peut mener. Il ne s'agit donc point ici de la Raison universelle qui est en Dieu, mais de la nôtre. Pour ce qui est de la question, si nous connaissons la conformité des mystères avec notre raison, je réponds qu'au moins nous ne connaissons jamais qu'il y ait aucune difformité, ni aucune opposition entre les mystères et la raison. Et comme nous pouvons toujours lever la prétendue opposition, si l'on appelle cela concilier ou accorder la foi avec la raison ou en connaître la conformité, il faut dire que nous pouvons connaître cette conformité et cet accord. Mais si la conformité consiste dans une explication raisonnable du *comment*, nous ne la saurions connaître. (§ 63.)

» M. Bayle fait encore une objection ingénieuse, qu'il tire de l'exemple du sens de la vue. *Quand une tour quarrée*, dit-il, *nous paraît ronde de loin, non-seulement nos yeux déposent très-clairement qu'ils n'aperçoivent rien de quarré dans cette tour, mais aussi qu'ils y découvrent une figure ronde, incompatible avec la figure quarrée. On peut donc dire que la vérité, qui est la figure quarrée, est non-seulement* AU-DESSUS, *mais encore* CONTRE *le témoignage de notre faible vue.* — Il faut avouer que cette remarque est véritable; et quoiqu'il soit vrai

que l'apparence de la rondeur vient de la seule privation de l'apparence des angles que l'éloignement fait disparaître, il ne laisse pas d'être vrai que le rond et le quarré sont des choses opposées. Je réponds donc à cette instance que la représentation des sens, lors même qu'ils font tout ce qui dépend d'eux, est souvent contraire à la vérité. Mais il n'en est pas de même de la faculté de raisonner, lorsqu'elle fait son devoir ; puisqu'un raisonnement exact n'est autre chose qu'un enchaînement de vérités. Et quant au sens de la vue en particulier, il est bon de considérer qu'il y a encore d'autres fausses apparitions qui ne viennent point de la faiblesse de nos yeux, ni de ce qui disparaît par l'éloignement, mais de la *nature de la vision* même, quelque parfaite qu'elle soit. C'est ainsi, par exemple, que le cercle, vu de côté, est changé en cette espèce d'ovale qui est appelée ellipse chez les géomètres, et quelquefois même en parabole ou en hyperbole, et jusqu'en ligne droite, témoin l'anneau de Saturne. (§ 64.)

» Les *sens extérieurs*, à proprement parler, ne nous trompent point. C'est notre *sens interne* qui nous fait souvent aller trop vite ; et cela se trouve aussi dans les bêtes, comme lorsqu'un chien aboie contre son image dans le miroir. Car les bêtes ont des *consécutions* de perception qui imitent le *raisonnement*, et qui se trouvent aussi dans le sens interne des hommes, lorsqu'ils n'agissent qu'en *empiriques*. Mais les bêtes ne font rien qui nous oblige de croire qu'elles aient ce qui mérite d'être appelé proprement un *raisonnement*, comme j'ai montré ailleurs. Or, lorsque l'entendement emploie et suit la fausse détermination du sens interne (comme lorsque le célèbre Galilée a cru que Saturne avait deux anses), il se trompe par le jugement qu'il fait de l'effet des apparences, et il en infère plus qu'elles ne portent. Car les apparences des sens ne nous promettent pas absolument la vérité des choses, non plus que les songes. C'est nous qui nous trompons par l'usage que nous en faisons, c'est-à-dire par nos consécutions.

C'est que nous nous laissons abuser par des arguments probables, et que nous sommes portés à croire que les phénomènes que nous avons trouvés liés souvent, le sont toujours. Ainsi, comme il arrive ordinairement que ce qui paraît sans angles n'en a point, nous croyons aisément que c'est toujours ainsi. Une telle erreur est pardonnable, et quelquefois inévitable, lorsqu'il faut agir promptement et choisir le plus apparent; mais lorsque nous avons le loisir et le temps de nous recueillir, nous faisons une faute, si nous prenons pour certain ce qui ne l'est pas. Il est donc vrai que les apparences sont souvent contraires à la vérité; mais notre raisonnement ne l'est jamais, lorsqu'il est exact et conforme aux règles de l'art de raisonner. Si par la *Raison* on entendait en général la faculté de raisonner bien ou mal, j'avoue qu'elle nous pourrait tromper, et nous trompe en effet; et que les apparences de notre entendement sont souvent aussi trompeuses que celles des sens. Mais il s'agit ici de l'enchaînement des vérités et des objections en bonne forme, et dans ce sens, il est impossible que la raison nous trompe. » (§ 65.)

XIX. Le Pardon par Médiation est sujet aux mêmes objections que le Pardon par Expiation.

(Page 139.—*D'autant plus que, quoi qu'ils missent à la place de l'Expiation, dès qu'ils conserveraient quelque chose de l'œuvre du Christ, ne fût-ce que comme Médiateur ou Intercesseur, leur système serait soumis aux mêmes objections que le nôtre.*)

Il est des chrétiens qui, tout en refusant d'admettre le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ et en s'efforçant de réduire la Révélation à n'être, sous ce rapport, qu'*une figure* (on a vu avec quel succès), ne veulent pourtant pas détruire toute l'œuvre du Christ; en conséquence, ils conservent l'idée d'une Rédemption,

non plus par *Expiation*, mais seulement par *Médiation* et *Intercession*. Il se trouve naturellement parmi eux uno assez grande variété d'opinions, qui oscillent entre la doctrine scripturaire et la totale négation Socinionne. Quelques-uns même n'ont pas de systèmo arrêté; ou du moins, il semble difficile de découvrir en quoi ils font réellement consister le leur, au milieu des idées peu nettes et quelquefois peu conciliables qu'ils paraissent admettre. Mais prenons ce qu'il y a de mieux et de plus précis dans cette École assez flottante; je veux dire, le système de Rédemption exposé par le docteur H. Taylor [1]. On peut le résumer dans les trois points suivants:

A. *La cause première de la Rédemption.* — C'est l'amour de Dieu. Dieu voulant pardonner aux pécheurs repentants, mais, en même temps, ne voulant accorder ce pardon que de la manière la plus propre à avancer la sanctification de l'homme, a décidé que Christ descendrait sur la terre.

B. *Le moyen ou la cause seconde de la Rédemption.* — C'est l'obéissance de Christ. Ses divins enseignements, sa vie sans tache, les souffrances et la mort qu'il a endurées pour prouver la vérité de ses paroles et son entière soumisssion, sa glorieuse résurrection attestant la certitude de la nôtre, en un mot, sa mission accomplie avec UNE PARFAITE OBÉISSANCE; voilà non-seulement un magnifique modèle pour l'humanité, mais la cause efficiente du pardon. Car cette obéissance a fait obtenir à Christ, comme récompense, l'empire de l'univers et le pouvoir de pardonner les péchés, en sa qualité de Médiateur entre Dieu et l'homme.

C. *Effets de la Rédemption.* — Christ continue son œuvre de

[1] Il ne faut pas le confondre avec un autre docteur *John Taylor*, qui a aussi publié un système sur la Rédemption, mais inférieur sous tous les rapports.

Médiation *en intercédant* pour les pécheurs, et en obtenant le salut pour ceux qui croient en lui, qui se repentent et se sanctifient.

On voit que ce système de Rédemption ne diffère de celui de l'Écriture que dans sa seconde partie (B), et seulement par un déficit. Il passe, en effet, sous silence, et par là même, il exclut comme moyen ou cause seconde du pardon, la peine du péché portée par Jésus-Christ, son *sacrifice expiatoire*. (C'est toujours la Justice de Dieu disparaissant pour laisser agir seule la Bonté.) — Si l'homme était chargé de faire la doctrine de la Rédemption et de se la révéler à lui-même, le système qu'on vient de lire me paraîtrait aussi bon qu'un autre. Le seul inconvénient que je lui trouve, c'est qu'il n'est pas conforme à la Bible, ou plutôt, qu'il la renverse dans un de ses enseignements les plus essentiels. C'est pour rétablir la conformité avec la Révélation (du moins en apparence), qu'on est conduit à ce système d'interprétation si forcé, si subtil, disons mieux, si étrange, par lequel les passages les plus positifs, les plus simples et les plus clairs, deviennent inévitablement *des figures;* en sorte que, au lieu d'avoir entre les mains un livre inspiré qui révèle, une loi divine qui commande, on n'a plus qu'une cire molle qui reçoit toute empreinte et représente ce qu'on veut.

Mais pourquoi se donne-t-on tant de peine, et entre-t-on dans une voie si périlleuse? Pour échapper aux difficultés que l'Expiation soulève? En vérité, un pareil avantage, si c'en est un, me paraît acheté trop cher, s'il faut que je donne en échange ma confiance en ce qu'enseigne la Révélation, c'est-à-dire la seule base assurée de ma paix pour ce monde et pour l'autre. Mais que sera-ce, si je n'obtiens pas même ainsi ce prétendu avantage? si, avec la Rédemption *par obéissance*, je me trouve en face des mêmes objections qu'avec la Rédemption par le *sacrifice?* Or, on va voir que cette prévision n'est pas sans fondement.

Qu'objectez-vous, en effet, contre l'Expiation? D'abord, que cette doctrine suppose Dieu *implacable*, ce que vous ne pouvez admettre. — Ni nous, non plus. Et comment l'admettrions-nous? Si nous regardions Dieu comme implacable, nous ne prêcherions pas qu'il pardonne aux pécheurs à cause de Jésus-Christ. Nous proclamons, au contraire, avec l'Évangile, que la cause première de la Rédemption, c'est Dieu, c'est sa miséricorde et son amour pour les pécheurs. *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils au monde* [1]. *Et ce qui relève encore cet amour, c'est que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais que c'est lui qui nous a aimés, et qui a envoyé son Fils pour faire l'expiation de nos péchés* [2]. C'est aussi là ce que vous dites dans la première partie de votre système, et par conséquent, jusqu'ici, nous sommes parfaitement d'accord.

Mais, nous dites-vous, vous faites la mort du Christ *nécessaire* pour l'expiation des péchés; ainsi donc, dans votre système, Dieu est *implacable*, en ce sens qu'il n'eût pas pardonné sans cette mort. De plus, il est *injuste*, puisque la peine qu'il exigeait pour la Loi violée, il la fait tomber sur l'innocent. — Entendons-nous bien sur cette nécessité de la mort du Christ. Oui, nous croyons cette mort nécessaire, mais non d'une nécessité absolue et *en soi*, car nous n'en savons rien; et il nous paraîtrait insensé de prononcer sur les exigences des Perfections et de l'Essence infinie de Dieu, dont nous connaissons à peine les bords. Nous croyons que la mort du Christ était d'une nécessité morale ou relative, c'est-à-dire qu'elle était nécessaire d'après le plan que Dieu a adopté pour le salut des hommes. Nous ne nions point que Dieu eût pu choisir un autre plan, mais nous voyons que la mort du Christ entre nécessairement dans celui qui s'est accompli. Or, en ceci, nous ne disons pas autre chose que ce que vous dites vous-

[1] Jean III, 16.

[2] I Jean IV, 10.

mêmes : vous établissez, en effet, que la mort du Christ était nécessaire ; vous démontrez qu'*il fallait que Jésus souffrît et mourût* pour accomplir les prophéties ; pour être *martyr*, c'est-à-dire pour attester la vérité de ses paroles et de sa mission ; pour maintenir, aux yeux des hommes, la sainteté et l'inviolabilité de la Loi, qui, sans cela, eussent paru affaiblies ou même détruites ; enfin, parce que telle était la volonté de Dieu, et que Jésus le déclare lui-même. On vous fera donc les mêmes objections qu'à nous. On vous dira que vous faites Dieu implacable, et qu'il découle évidemment de votre système qu'il n'eût pas pardonné sans les souffrances et la mort du Christ. Vous établissez positivement que Dieu les a VOULUES (et certes, c'est ce qu'il est impossible de nier), et nous établissons la même chose. En quoi donc faisons-nous, plus que vous, Dieu *injuste?* Dans votre système, Dieu fait souffrir et mourir un innocent dans le dessein de pardonner aux coupables ; dans le nôtre, l'innocent porte la peine qui, sans cela, eût inévitablement frappé les coupables. Où est la différence? S'il y a injustice, elle est la même dans les deux cas. La seule différence qu'on puisse entrevoir, c'est dans les motifs attribués à la Volonté divine, et cette différence n'est pas à votre avantage ; car votre motif semble être *de convenance*, et le nôtre *de nécessité*.

La doctrine de l'*Expiation* repose donc sur le même terrain que celle de la *Médiation ;* et les accusations, soit d'implacabilité, soit d'injustice, supposées en Dieu, sont également applicables aux deux doctrines, c'est-à-dire, qu'elles sont également fausses à l'égard de toutes deux [1]. Où serait la bonne foi de les appliquer à une seule? — Que répondez-vous à toutes les objections tirées de la nécessité morale ou relative des souffrances et de la mort du Christ dans le plan divin? Vous répondez que,

[1] Voyez la cinquième Conférence, p. 140-146.

« quoique ce soit par les mérites et la MÉDIATION de Jésus-Christ » que nous obtenons le pardon, cependant ce n'est pas là la cause » première, mais *le moyen* par lequel Dieu, originairement dis- » posé à pardonner, a jugé convenable d'accorder son pardon. » A la place du mot Médiation, mettez le mot EXPIATION, et votre réponse sera la nôtre.

Enfin, vous objectez qu'il est impossible de concevoir quel rapport il y a entre la mort du Christ, considérée comme sacrifice expiatoire, et le pardon des péchés. — J'ai déjà hautement reconnu qu'il m'était également impossible de concevoir ce rapport. Mais, faites-y attention, la même difficulté se rencontre dans votre doctrine du pardon par Médiation. Vous nous demandez quel rapport on peut concevoir entre le sacrifice d'un être et le pardon d'un autre; nous vous demanderons quel rapport on peut concevoir entre l'obéissance d'un être et le pardon d'un autre. Ni le Sacrifice, ni la Médiation (du moins, dans les limites actuelles de nos conceptions), ne nous apparaissent comme ayant *une efficacité propre et rationnelle* pour le pardon des péchés; et nous ne pouvons y voir que des moyens voulus de Dieu par rapport à l'homme. Objecter à l'un de ces moyens que son mode d'opération nous est inconnu, c'est objecter la même chose à l'autre.

Maintenant, je le demande encore, quel avantage trouve-t-on à exclure l'Expiation de la Rédemption, et, pour y parvenir, à faire violence au sens clair et naturel des Écritures? — Prenez-y garde, si vous voulez rejeter tout ce que votre raison ne peut saisir et comprendre, vous tomberez infailliblement dans le déisme; bien plus, vous n'y resterez pas, car ce même principe vous jettera dans l'athéisme. Et si, descendus jusque-là, vous voulez appliquer encore votre règle, que vous restera-t-il? RIEN.

NOTES DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE.

XX. De la comparaison entre les Œuvres de ceux qui croient au Pardon gratuit et les Œuvres de ceux qui le rejettent.

(Page 158. — *Mais j'abandonne cet argument...*)

Cet argument est, en effet, fort délicat à présenter et très-difficile à faire valoir d'une manière convenable et surtout utile; c'est le cas de tous les arguments *ad hominem*. Les préjugés, la passion, s'en mêlent aisément de part ou d'autre et quelquefois de part et d'autre ; on nie les faits, on présente les exceptions comme des règles, etc., etc. Aussi, je ne prétends nullement insister ici sur l'idée inscrite en tête de cette note. Laissant de côté toute comparaison entre les vertus personnelles des chrétiens qui croient au pardon gratuit et de ceux qui n'y croient pas, mon seul but a été de signaler en passant un fait qui m'a paru assez constant et assez singulier; et je serais bien trompé si des observations impartiales ne venaient pas confirmer les miennes sur ce point.

Supposez que vous puissiez connaître autour de vous des personnes qui se préoccupent fort peu de piété et de charité, et auxquelles même on puisse adresser notoirement des reproches essentiels quant à leur caractère habituel, quant à leur conduite à l'égard des autres, et peut-être quant à leurs mœurs ; et supposez encore que vous puissiez les amener à parler un moment religion avec vous. Il semblera naturel de s'attendre que ces personnes auront du penchant pour la doctrine du Pardon gratuit ; eh bien ! c'est tout le contraire. Ces personnes s'en montreront

très-scandalisées, et prendront vivement en main la défense de la vertu qui leur paraît compromise. Si, de ce jugement théologique qu'elles énoncent, il résultait, pour elles, le dessein arrêté de changer de manière de vivre : quoique leur jugement fût erroné, leur conduite serait assurément fort respectable. Mais pas du tout : cette défense de la vertu reste tout à fait désintéressée de leur part; elles ne marquent, ni par leurs discours, ni par leurs actes, qu'elles songent sérieusement à changer de sentiments et de vie. Ce sont ceux qu'on appelle *les viveurs*, qui, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, s'irritent le plus violemment contre l'immoralité de la doctrine du Pardon gratuit, et surtout peut-être contre les principes immoraux de ceux qui l'admettent; bien qu'ils ne se sentent nul penchant à lutter avec eux de *vie dévote*.

Quoique ceci ne concerne en rien les partisans sérieux et consciencieux du Pardon par la loi des œuvres (qui ignore qu'on trouve parmi eux de beaux exemples de piété, de charité et de dévouement ?), quoique, dis-je, le fait que je rapporte se passe en dehors de ce qu'on pourrait appeler le terrain chrétien, il ne me paraît pas cependant indigne d'attention. Il est une preuve de plus à cette règle : qu'il ne faut pas toujours se hâter de juger une doctrine religieuse d'après les conséquences qu'elle semblerait devoir entraîner au premier coup d'œil; l'expérience montre que l'on se tromperait quelquefois. C'est ce qui arrive, du moins, quant aux doctrines du Pardon gratuit et du Pardon par les œuvres, et c'est ce qui m'a engagé à ajouter cette remarque aux considérations que j'ai déjà présentées dans ce sens.

XXI. De la crainte comme mobile de sanctification

(Page 168. — *C'est là le privilége de l'amour, c'est qu'il lie plus que la crainte.*)

J'ai compris la crainte dans ce que j'ai dit en général de *l'intérêt* comme mobile de conversion (p. 166); peut-être eût-elle mérité d'être considérée à part, si le temps l'eût permis. En effet, la crainte est un mobile dont le rôle est important, ou plutôt inévitable, dans un système religieux quelconque; car elle découle de la vérité fondamentale en toute religion, c'est-à-dire de la relation que le péché fait naître entre la créature et le Créateur. La crainte sort donc du sentiment du péché, et en même temps elle l'augmente, elle le rend puissant sur l'âme; elle est ainsi un des éléments principaux de la repentance. Mais si elle prépare la conversion, elle ne saurait l'accomplir. La crainte, en effet, ne convertit pas le cœur, elle le comprime; elle fait l'esclave, elle ne fait pas l'enfant de Dieu; elle pouvait caractériser le païen et même le juif, elle ne saurait caractériser le chrétien. *Nous n'avons point reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais nous avons reçu un esprit d'adoption par lequel nous crions Abba, c'est-à-dire Père*[1]. *L'amour bannit la crainte, car la crainte est accompagnée de peine; celui qui craint n'a pas un parfait amour. Nous aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier*[2].

[1] Rom. VIII, 15.

[2] I Jean IV, 18, 19. Il ne faut pas oublier que le mot *crainte* ne se prend pas toujours dans son sens direct dans l'Ecriture. *La crainte de Dieu, la crainte de l'Éternel,* signifient souvent le respect, la vénération, *une crainte filiale.*

Même à ne l'envisager que comme mobile de sanctification, la crainte est infiniment inférieure à l'amour, ou plutôt elle n'est qu'un mobile incomplet, elle manque de ressort; elle empêchera quelquefois de faire le mal, elle ne poussera guère à faire le bien. C'est une observation qu'il est facile de vérifier, surtout chez les enfants, où le jeu de l'organisme moral se montre plus à découvert. L'enfant, l'écolier qui n'a que de la crainte, redoute la punition; il se cachera, s'il le peut, pour l'éviter. Mais s'il parvient une fois à prendre son parti d'être châtié, la crainte a fini son rôle, elle ne l'arrête plus. A plus forte raison en est-il de même après que la punition est subie ; le voilà prêt à recommencer, pour peu qu'il ait l'espoir d'être plus habile ou plus heureux que la première fois. — Les choses se passent tout différemment chez l'écolier ou l'enfant qui a non-seulement de la crainte, mais surtout de l'amour. Outre le châtiment, il redoute le chagrin qu'il causera à ses parents, à son maître ; et cela même le préoccupe, le contient, le *gêne*, si l'on veut, après comme avant le jugement subi. L'un d'eux, parlant d'un maître qu'il aimait et qui venait de lui témoigner affectueusement son affliction d'une faute commise, disait à sa mère : *J'aimerais mieux qu'il m'eût donné un coup.* L'enfant qui aime se sent donc *moins libre* de faire le mal; mais, de plus, ce sentiment l'excite à faire le bien. L'espoir de causer de la joie à ses parents ou à son maître obtiendra de lui des efforts, et même des sacrifices de temps ou de plaisirs, que la crainte n'eût jamais obtenus.

Or, ces observations s'appliquent en entier à l'homme; car l'homme ne diffère pas essentiellement de l'enfant. La Révélation elle-même lui enseigne qu'il est dans une relation filiale avec son Dieu. Dieu prend, en effet, continuellement dans l'Évangile le nom de *Père*, et il y appelle l'homme *son enfant*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONFÉRENCES

Pages.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — **LE PÉCHÉ**..... 1

I. Exposition du sujet..... 5

II. Le péché dans l'humanité..... 13

III. Le péché dans chaque homme..... 21

SECONDE CONFÉRENCE. — **LA CONDAMNATION**... 33

I. La condamnation pèse nécessairement sur le pécheur..... 37

II. Le pécheur ne peut par lui-même se soustraire à la condamnation..... 50

TROISIÈME CONFÉRENCE. — **LE SACRIFICE**..... 65

I. Le sacrifice sanglant, rite universel sur la terre..... 68

II. Origine de cette institution..... 78

QUATRIÈME CONFÉRENCE. — **LA CROIX**..... 91

I. L'Expiation du Christ annoncée et préparée dans l'Ancien Testament..... 96

II. L'Expiation du Christ accomplie et prêchée dans le Nouveau Testament..... 105

CINQUIÈME CONFÉRENCE. — **LA RAISON**..... 119

I. Si le Mystère de la croix ne peut être rationnellement compris, ce n'est pas un motif raisonnable pour le rejeter.. 124

II. Si le Mystère de la croix surpasse la raison, certainement il ne la contredit pas..... 134

Pages.

SIXIÈME CONFÉRENCE. — **LA CONSCIENCE**..... 151

I. La foi au Pardon gratuit augmente le respect pour la loi morale..... 156

II. La foi au Pardon gratuit est le plus sûr mobile pour la sanctification..... 163

III. La foi au Pardon gratuit donne, seule, la paix à la conscience de l'homme..... 171

NOTES

I. Influence réciproque des opinions sur l'œuvre et sur la personne du Christ..... 185

II. De la corruption de l'humanité attestée par l'histoire..... 185

III. Du témoignage des moralistes, poëtes ou philosophes... 191

IV. Des illusions que l'on se fait sur son état de péché..... 192

V. Des passages de l'Écriture qui parlent du pardon sans parler de la Rédemption..... 195

VI. Si la justice de Dieu peut être absorbée par sa bonté. — Du courroux de Dieu..... 196

VII. Des œuvres surérogatoires..... 200

VIII. Que la crainte, c'est-à-dire le sentiment du courroux céleste, a toujours caractérisé les cultes païens..... 201

IX. Du sacrifice humain..... 204

X. Enseignement du Coran sur Jésus-Christ..... 214

XI. Que l'idée d'expiation existait chez les nations païennes et se manifestait dans leurs sacrifices..... 218

XII. Des sacrifices expiatoires de l'Ancien Testament..... 227

XIII. De l'attente d'un grand Restaurateur et d'un âge de bonheur chez plusieurs peuples païens..... 235

XIV. Sur la foi d'Abel manifestée par son sacrifice..... 243

Pages

XV. Passages de l'Évangile touchant l'expiation des péchés par la croix de Christ..... 246

XVI. Des témoignages historiques de Dion Cassius et de Fl. Josèphe 255

XVII. Des vérités incompréhensibles ou des mystères..... 259

XVIII. Du principe de distinction entre ce qui surpasse la raison et ce qui lui est contraire..... 266

XIX. Le pardon par médiation est sujet aux mêmes objections que le pardon par expiation..... 270

XX. De la comparaison entre les œuvres de ceux qui croient au pardon gratuit et de ceux qui le rejettent..... 276

XXI. De la crainte comme mobile de sanctification..... 278

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue St-Louis, 46, au Marais

Digitized by Google

MARTIN, Jacques 651
Conférences sur la M381co
rédemption...